

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

Income of individuals

INTRODUCTION TO VOLUME III
(PART 6)

Revenu des particuliers

INTRODUCTION AU VOLUME III
(PARTIE 6)

Introduction to Volume III, Part 6

Contents

This report contains introductory textual material of a definitional and explanatory nature to complement the tabular contents of Volume III (Part 6) of the 1971 Census. It is divided into sections as follows:

	Page
List and Index of Tables	6
A list of statistical tables and appendix as well as a subject-matter index of tables contained in Bulletins 3.6-2 to 3.6-12 inclusive.	
Introduction	11
For Bulletins 3.6-2 to 3.6-12, methodology, questionnaires, definitions, comparability and measures of reliability are discussed.	
Questionnaires	35
A reproduction of questions and instructions from the 1971 Census questionnaire relevant to the characteristics used in Bulletins 3.6-2 to 3.6-12 and those of the Labour Force Survey questionnaire used in May 1971.	
Errata	50
A detailed listing of any known errata issued for Bulletins 3.6-2 to 3.6-12 up to the publication date of this report.	

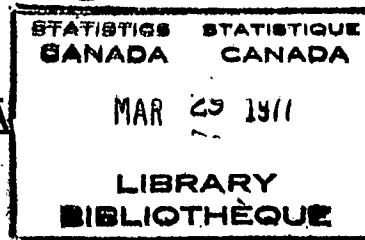
Introduction au volume III (partie 6)

Contenu

Le présent bulletin donne des notions préliminaires sous forme de définitions et d'explications nécessaires à la compréhension des tableaux du volume III (partie 6) du recensement de 1971. Il comprend les sections suivantes:

	Page
Liste et index des tableaux	6
Liste des tableaux statistiques et appendice, et index des sujets traités dans les tableaux des bulletins 3.6-2 à 3.6-12 inclusivement.	
Introduction	11
Exposé de la méthodologie, des questionnaires, des définitions, de la comparabilité des données et des mesures de fiabilité en ce qui concerne les bulletins 3.6-2 à 3.6-12.	
Questionnaires	35
Reproduction des questions et des instructions qui, dans les questionnaires du recensement de 1971 se rapportent aux renseignements fournis dans les bulletins 3.6-2 à 3.6-12 et de l'Enquête sur la population active de mai 1971.	
Errata	50
Liste détaillée des erreurs publiées dans les bulletins 3.6-2 à 3.6-12 jusqu'à la date de publication du présent bulletin.	

BKUS 6578841 c.3



1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

VOLUME III (PART: 6)

VOLUME III (PARTIE: 6)

ECONOMIC CHARACTERISTICS

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

INCOME OF
INDIVIDUALS

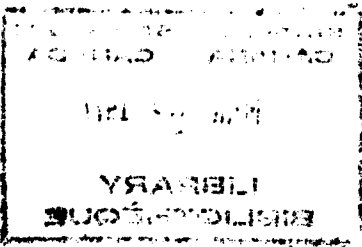
REVENUS DES
PARTICULIERS

PRICE - \$12.00 - PRIX

Published by Authority of
The Minister of Industry, Trade and Commerce

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

Ottawa



PREFACE

Results of the 1971 Census of Canada are being issued in the form of a series of reports. These reports have been prepared so that the tables may be combined to form the contents of any particular volume part. Thus, Bulletins 3.6-2 to 3.6-12, which provide distributions of selected individual income characteristics, may be integrated with the following Introductory Report 3.6-1 to constitute Volume III (Part 6) (Income of Individuals) of the 1971 Census. Volume III (Part 6) deals with cross-classifications of income variables with other characteristics such as age, marital status, major source of income, period of immigration, labour force and work experience, level of schooling, class of worker, weeks worked (full- or part-time), occupation and sex.

The tabular material of Volume III (Part 6) provides information on total income or employment income for the 1970 calendar year cross-classified by various variables. The geographic basis of presentation varies from Canada and the provinces to census metropolitan areas and census agglomerations. Definitions and explanations of the terminology used in Part 6 as well as notes on reliability and sampling are included in the Introduction which follows.

The materials in Volume III (Part 6) were designed by the Economic Characteristics Group of the Census Field, while tables and tabulations were prepared for the most part by the Retrieval Systems Section of Census Processing Division.

P. G. KIRKHAM,
Chief Statistician of Canada.

PRÉFACE

Les résultats du recensement du Canada de 1971 sont publiés dans une série de bulletins. Les tableaux qui y sont présentés peuvent être regroupés pour former le contenu de n'importe quelle partie d'un volume donné. Ainsi, les bulletins 3.6-2 à 3.6-12 qui donnent la répartition de certaines caractéristiques du revenu des particuliers peuvent, s'ils sont précédés du présent bulletin d'introduction 3.6-1, constituer la partie 6 du volume III (Revenu des particuliers) du recensement de 1971. La partie 6 du volume III présente des classements recoupés des variables du revenu selon d'autres caractéristiques: telles que l'âge, l'état matrimonial, la principale source de revenu, la période d'immigration, la population active et les antécédents de travail, le niveau de scolarité, le statut, les semaines travaillées (à plein temps ou à temps partiel), la profession et le sexe.

Les tableaux de la partie 6 du volume III présentent les données sur le revenu total ou le revenu de l'emploi pour l'année 1970, recoupées en fonction de diverses variables. Du point de vue géographique, la présentation des données porte aussi bien sur le Canada et les provinces que sur les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement. Le texte d'introduction qui suit contient des définitions et des explications des termes utilisés dans la partie 6 ainsi que des observations sur la fiabilité des données et les méthodes d'échantillonnage.

Le Groupe des caractéristiques économiques du Secteur du recensement s'est chargé de la rédaction des textes de la partie 6 du volume III et la Section des systèmes d'extraction de la Division de l'exploitation du recensement a préparé la plupart des tableaux et des totalisations.

Le statisticien en chef du Canada,
P. G. KIRKHAM.



TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Tables in Volume III, Part 6	6
Tabular Index	8
Introduction	
Methodology	11
Types of Questionnaires	15
Definitions	16
Comparability	21
Comparison with Labour Force Survey	26
Comparison with Consumer Finance Survey	27
Comparison with National Accounts and National Revenue	28
Unpublished Data	28
Measures of Reliability	28
Questionnaires	35
Errata	50

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des tableaux du volume III (partie 6)	6
Index des tableaux	8
Introduction	
Méthodologie	11
Genres de questionnaires	15
Définitions	16
Comparabilité	21
Comparaison avec l'Enquête sur la population active	26
Comparaison avec l'Enquête sur les finances des consommateurs	27
Comparaison avec les Comptes nationaux et le Revenu national	28
Données inédites	28
Mesures de fiabilité	28
Questionnaires	35
Errata	50

LIST OF TABLES

Income of Individuals

- Table 1. Population 15 Years and Over, by Sex, Marital Status and Age Groups, Showing 1970 Income Groups and Major Source of Income, for Canada and Provinces, 1971
- Table 2. Population 15 Years and Over, by Marital Status, Showing 1970 Income Groups and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971
- Table 3. Population 15 Years and Over, by Age Groups, Showing 1970 Income Groups and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971
- Table 4. Population 15 Years and Over, by Marital Status, Showing 1970 Income Groups and Sex, for Census Agglomerations of 25,000 Population and Over, 1971
- Table 5. Population 15 Years and Over, by Period of Immigration and Age Groups, Showing 1970 Income Groups and Sex, for Canada and Regions, 1971
- Table 6. Population 15 Years and Over, Reporting Income, by 1970 Income Groups and Sex, Showing the Number Reporting and Average Amount Reported for Each Source of Income, for Canada and Provinces, Urban and Rural, 1971
- Table 7. Population and Labour Force 15 Years and Over, by Age Groups and Work Experience, Showing 1970 Income Groups and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 8. Population and Labour Force 15 Years and Over, by Age Groups and Work Experience, Showing 1970 Income Groups and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971
- Table 9. Population 15 Years and Over, by Sex, Age Groups, Level of Schooling and 1970 Income Groups, for Canada and Provinces, 1971
- Table 10. Persons Who Worked in 1970, 15 Years and Over, by Sex, Age Groups, Level of Schooling and 1970 Employment Income Groups, for Canada and Provinces, 1971
- Table 11. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Sex, Age Groups, Class of Worker and 1970 Employment Income Groups, for Canada and Provinces, 1971
- Table 12. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Weeks Worked in 1970, Full-time and Part-time, Showing 1970 Employment Income Groups and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 13. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Weeks Worked in 1970, Full-time and Part-time, Showing 1970 Employment Income Groups and Sex, for Census Metropolitan Areas, 1971
- Table 14. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Occupation, Showing 1970 Employment Income Groups and Sex, for Canada, 1971
- Table 15. Wage-earners 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Occupation, Showing 1970 Employment Income Groups and Sex, for Canada, 1971
- Table 16. Self-employed 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Occupation, Showing 1970 Employment Income Groups and Sex, for Canada, 1971

LISTE DES TABLEAUX

Revenu des particuliers

- Tableau 1. Population de 15 ans et plus selon le sexe, l'état matrimonial et le groupe d'âge, par tranche de revenu en 1970 et principale source de revenu, Canada et provinces, 1971
- Tableau 2. Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, par tranche de revenu en 1970 et sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971
- Tableau 3. Population de 15 ans et plus selon le groupe d'âge, par tranche de revenu en 1970 et sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971
- Tableau 4. Population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial, par tranche de revenu en 1970 et sexe, agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus, 1971
- Tableau 5. Population de 15 ans et plus selon la période d'immigration et le groupe d'âge, par tranche de revenu en 1970 et sexe, Canada et régions, 1971
- Tableau 6. Population de 15 ans et plus ayant déclaré un revenu selon la tranche de revenu en 1970 et le sexe, par nombre de personnes ayant déclaré chaque source de revenu, et montant moyen provenant de chaque source, Canada et provinces, régions urbaines et rurales, 1971
- Tableau 7. Population totale et population active de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et les antécédents de travail, par tranche de revenu en 1970 et sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 8. Population totale et population active de 15 ans et plus selon le groupe d'âge et les antécédents de travail, par tranche de revenu en 1970 et sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971
- Tableau 9. Population de 15 ans et plus, selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau de scolarité et la tranche de revenu en 1970, Canada et provinces, 1971
- Tableau 10. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon le sexe, le groupe d'âge, le niveau de scolarité et la tranche de revenu de l'emploi en 1970, Canada et provinces, 1971
- Tableau 11. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon le sexe, le groupe d'âge, le statut et la tranche de revenu de l'emploi en 1970, Canada et provinces, 1971
- Tableau 12. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon le nombre de semaines travaillées en 1970, à plein temps et à temps partiel, par tranche de revenu de l'emploi en 1970 et sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 13. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon le nombre de semaines travaillées en 1970, à plein temps et à temps partiel, par tranche de revenu de l'emploi en 1970 et sexe, régions métropolitaines de recensement, 1971
- Tableau 14. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon la profession, par tranche de revenu de l'emploi en 1970 et sexe, Canada, 1971
- Tableau 15. Salariés de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon la profession, par tranche de revenu de l'emploi en 1970 et sexe, Canada, 1971
- Tableau 16. Travailleurs indépendants de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon la profession, par tranche de revenu de l'emploi en 1970 et sexe, Canada, 1971

LIST OF TABLES – Concluded

Income of Individuals – Concluded

- Table 17. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Occupation, Showing 1970 Employment Income Groups and Sex, for Provinces, 1971
- Table 18. Persons 15 Years and Over, Who Worked Mainly Full-time for the Full 1970 Year, by Detailed Occupation, Showing 1970 Employment Income Groups and Sex, for Canada and Provinces, 1971
- Table 19. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Occupation, Showing Number Reporting and Average Amounts of 1970 Employment Income, by Level of Schooling and Sex, for Canada, 1971
- Table 20. Persons 15 Years and Over, Who Worked in 1970, by Detailed Occupation and Sex, Showing Number Reporting and Average Amounts of 1970 Employment Income, by Level of Schooling, for Provinces, 1971

Appendix: List of occupation codes and titles

LISTE DES TABLEAUX – fin

Revenu des particuliers – fin

- Tableau 17. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon la profession, par tranche de revenu de l'emploi en 1970 et sexe, provinces, 1971
- Tableau 18. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé surtout à plein temps toute l'année 1970, selon la profession, par tranche de revenu de l'emploi en 1970 et sexe, Canada et provinces, 1971
- Tableau 19. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon la profession, par nombre de personnes ayant déclaré un revenu de l'emploi en 1970 et montant moyen du revenu de l'emploi selon le niveau de scolarité et le sexe, Canada, 1971
- Tableau 20. Personnes de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970, selon la profession et le sexe, par nombre de personnes ayant déclaré un revenu de l'emploi en 1970 et montant moyen du revenu de l'emploi selon le niveau de scolarité, provinces, 1971

Appendice: Liste des codes et des titres de profession

Tabular Index
(All tables show data by sex.)

No.	Classification	Table Tableau	Area Région	Income size groups by:				Detailed occupation Profession détaillée
				Age Âge	Age by class of worker Âge selon le statut	Age by level of schooling Âge selon le niveau de scolarité	Age by work experience Âge selon les antécédents de travail	
Population 15 years and over:								
1	Total income	1	C + P					
2		2	MA					
3		3	MA	x				
4		4	CA					
5		5	C + R					
6		6	C + P (u & r)					
7		7	C + P				x	
8		8	MA				x	
9		9	C + P			x		
Labour force 15 years and over:								
10	Total income	7	C + P				x	
11		8	MA				x	
Worked in 1970:								
12	Employment income	10	C + P			x		
13		11	C + P		x			
14		12	C + P					
15		13	MA					
16		14	C					
17		15	C					
18		16	C					
19		17	P					x
20	Number reporting and average amounts of 1970 employ- ment income.	19	C					
21		20	P					
Worked mainly full-time full 1970 year:								
22	Employment income	18	C + P					x

Symbols:

- C Canada
- CA Census agglomerations
- MA Census metropolitan areas
- P Provinces
- R Regions (excludes Yukon and Northwest Territories)
- r rural
- u urban.

Index des tableaux
(Tous les tableaux ont le sexe comme variable.)

Tranche de revenu de l'emploi par:						Detailed occupation by level of schooling Profession détaillée selon le niveau de scolarité	Classification	No
Detailed occupation by class of worker Profession détaillée selon le statut	Major source by marital status, age Principale source de revenu selon l'état matrimonial et l'âge	Marital status État matrimonial	Period of immigration by age Période d'immigration selon l'âge	Source X aggregate and average income Source X revenu total et revenu moyen	Weeks worked by full- and part-time Semaines travaillées à plein temps et à temps partiel			
	x						Population de 15 ans et plus:	
		x					Revenu total	1
								2
		x						3
								4
			x					5
				x				6
								7
								8
								9
							Population active de 15 ans et plus:	
							Revenu total	10
								11
							Ayant travaillé en 1970:	
							Revenu de l'emploi	12
								13
								14
x					x			15
x					x			16
x								17
								18
								19
						x	Nombre de personnes ayant déclaré chaque source de revenu de l'emploi pour l'année 1970.	20
						x		21
							Travaillant surtout à plein temps toute l'année 1970:	
							Revenu de l'emploi	22

Signes conventionnels:

- C Canada
- CA Agglomérations de recensement
- MA Régions métropolitaines de recensement
- P Provinces
- R Régions (sauf le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest)
- r rurale
- u urbaine.



INTRODUCTION

Methodology

General

Most countries of the world, at regular intervals, take a complete inventory of their population — this is called a census. In Canada, the legal reason for conducting a decennial census is to determine representation-by-population in the Federal House of Commons, the authority for which is contained in the British North America Act of 1867. Of course, many other important needs are also satisfied by a census; federal, provincial and municipal governments as well as business, industry and many private agencies and organizations need to know the major characteristics of social and economic life in Canada at a specific point in time as an aid in planning and decision-making.

For the 1971 Decennial Census of Canada, the specific point in time, or the reference date, was midnight, May 31/June 1, 1971, or from a more practical point of view — June 1, 1971. That is to say, everyone in Canada alive at midnight May 31/June 1 was to be covered by the census while babies and immigrants arriving after that hour were to be excluded. Also coming within the scope of the census was that portion of the Canadian population temporarily outside the country on the date of the census, such as military personnel posted overseas, Canadian crew members of merchant vessels and Canadians in diplomatic or other missions abroad.

“De Jure” and “De Facto”

As the taking of a census in Canada every ten years is a constitutional requirement for purposes of establishing the boundaries of federal constituencies, it has traditionally been conducted using the “*de jure*” system of census enumeration, whereby persons enumerated away from their homes are counted in with the population at their regular place of residence, thereby providing a more precise determinant of representation-by-population. (The alternate approach, used by some countries of the world, is termed “*de facto*”, with persons being enumerated and counted at the place where they happen to be located on the census date.) Thus, in the case of the 1971 Census, persons temporarily absent from their residence, such as students at university, persons away on visits or business, patients in hospital for less than six months, as well as persons temporarily abroad, are counted at their usual place of residence in Canada. On the other hand, persons not included by definition in the census are citizens of another country in Canada on a temporary visit, foreign government representatives and members of the Armed Forces of another country and their families, as well as students whose usual place of residence is outside Canada.

Self-enumeration

The decision to use self-enumeration for the first time in Canada rather than the traditional face-to-face canvasser method of enumeration was arrived at after a careful review of the quality of 1961 Census data and extensive assessment of success in other countries, and a comprehensive testing programme to ensure its feasibility under Canadian conditions. These studies indicated that self-enumeration (with follow-up where necessary) would significantly improve the quality of census data by reducing both the Census Representative's and the respondent's contribution to total error. For example, self-enumeration, by reducing the role of the Census Representative in the data collection process, significantly reduces enumeration bias inherent in the traditional approach as a result of misinterpretation of working rules or respondent replies. Moreover, self-enumeration which permits respondents to consult pertinent documents, e.g., birth certificates, income tax returns, etc., before completing the questionnaire reduces respondent error.

Méthodologie

Généralités

La plupart des pays font, à intervalles réguliers, un inventaire complet de leur population qu'on appelle un recensement. Au Canada, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867 prévoit qu'un recensement doit être fait tous les dix ans afin de déterminer la représentation de la population à la Chambre des communes. Évidemment, les recensements servent également à d'autres fins. Grâce à eux, les administrations fédérale, provinciales et municipales, le secteur de l'industrie et du commerce ainsi que de nombreux organismes privés sont en mesure de connaître les principales caractéristiques sociales et économiques de la population canadienne à un moment précis, de planifier leurs activités et de prendre des décisions en connaissance de cause.

Lors du recensement décennal du Canada de 1971, ce moment précis, ou la date de référence, était minuit dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin 1971, ou, pour être plus pratique, le 1^{er} juin 1971. Cela signifie que toute personne vivant au Canada à minuit dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin devait être dénombrée, alors que les nouveau-nés et les immigrants arrivant après cette heure devaient être exclus. Entrait aussi dans le champ du recensement la partie de la population du Canada séjournant temporairement à l'extérieur du pays le jour du recensement, tel que le personnel militaire posté à l'étranger, les membres d'équipages canadiens de navires marchands, et les Canadiens en mission diplomatique ou autre à l'étranger.

“De jure” et “de facto”

Comme les recensements décennaux sont menés en vertu de la Constitution afin d'établir les limites des circonscriptions électorales fédérales, ils ont toujours été faits en vertu d'un système de dénombrement “*de jure*” selon lequel toute personne recensée à l'extérieur de son foyer est comptée avec la population à son lieu de résidence habituelle. Cela permet de déterminer avec plus de précision la représentation selon la population. (Dans d'autres pays, les habitants sont recensés et comptés “*de facto*”, c'est-à-dire à l'endroit où ils se trouvent à la date du recensement.) Ainsi, au recensement de 1971, les personnes temporairement absentes de leur domicile, les étudiants à l'université, les personnes en visite ou en voyage d'affaires, les personnes hospitalisées pour moins de six mois ainsi que les personnes en voyage à l'étranger, ont été comptés à leur lieu de résidence habituelle au Canada. N'étaient pas compris, par définition, dans le recensement les résidents d'autres pays en visite temporaire au Canada, les représentants officiels d'autres pays, les membres des Forces armées étrangères et leur famille de même que les étudiants dont la résidence habituelle se trouvait à l'extérieur du Canada.

Autodénombrement

La décision d'utiliser l'autodénombrement plutôt que la méthode traditionnelle de recensement par représentant a été prise, pour la première fois au Canada, au terme d'une étude approfondie de la qualité des données du recensement de 1961, d'une évaluation poussée des résultats obtenus dans d'autres pays et d'un vaste programme d'essai du système visant à s'assurer de ses possibilités d'application au Canada. Ces études ont révélé que l'autodénombrement (accompagné, au besoin, d'un suivi) améliorerait considérablement la qualité des données du recensement en réduisant les risques d'erreurs, qu'il s'agisse de celles des représentants du recensement ou des recensés. Par exemple, en amenuisant le rôle du représentant du recensement dans la collecte des données, on diminue sensiblement les possibilités d'interprétation erronée des méthodes de travail ou des réponses des recensés, biais inhérent à la méthode traditionnelle de dénombrement. De plus, comme l'autodénombrement donne aux recensés le loisir de consulter certains documents pertinents (certificats de naissance, déclarations d'impôt sur le revenu, etc.) avant de remplir le questionnaire, les erreurs de déclaration s'en trouvent réduites.

In the 1971 Census, 97% of the population was enumerated by self-enumeration methods while 3% (mostly residents of remote areas, institutions, etc.) was enumerated by the traditional canvasser method. Two data collection procedures were used in self-enumeration areas:

- (1) "drop-off/mail-back" used for 60% of the population (located in urban areas) under which respondents mailed their completed questionnaires to a central location; and
- (2) "drop-off/pick-up" used for 37% of the population (located mainly in rural areas) under which respondents retained their completed questionnaires for later pick-up by the Census Representative.

These methods of enumeration are graphically depicted in the map in Volume III, Part 1 (Catalogue No. 94-701).

Collective Dwellings

Many persons in Canada on Census Day are found residing in special types of living quarters such as hotels, hospitals, university residences, etc. (which are classified as collective dwellings). In these situations special rules of enumeration are applied. Persons staying in collective dwellings in Canada (other than non-residents from other countries) were subdivided into "permanent" and "temporary" residents. Permanent residents were those who had no usual place of residence elsewhere in Canada and such persons were counted as part of the population of the collective dwelling in which they were residing on the census date. Temporary residents were enumerated at the collective dwelling but included in the population count of their usual place of residence.

The collective dwellings themselves were subdivided into three categories. Transient collectives were defined as those in which people tended to stay for a minimum of one night, such as hotels, motels, tourist homes, general hospitals and local YM-YWCA hostels. Highly transient collectives were those in which people tended to stay for a maximum of one night, or part of one night, such as hostels, missions, local jails and flop-houses. Non-transient collectives were those in which people tended to stay for longer periods of time (sometimes permanently) and included sanatoria, mental hospitals, nursing homes, senior citizens' homes, orphanages, penitentiaries, monasteries, convents, Hutterite colonies and rooming- or lodging-houses with ten or more people not related to the head of the household. As there were three different methods of enumeration (mail-back, pick-up and canvasser), the procedures for enumerating any collective dwelling depended on the enumeration method used in the surrounding area as well as the category to which the collective dwelling belonged. For the most part, data on residents of collectives were initially collected on an Individual Census Questionnaire (Form 3) by self-enumeration methods. Certain "patients and inmates" of institutions, however, were not self-enumerated but were processed by direct interview, by reference to administrative records and other documents, depending to a large extent on the nature of the institution and the type of "patient or inmate". Wherever possible, the assistance and co-operation of the person in charge or a responsible staff member was solicited to aid in the enumeration of collective dwellings.

Absent Persons and Temporary Residents

The enumeration of temporary residents and absent persons varied somewhat according to the three basic enumeration methodologies (viz., drop-off/mail-back; drop-off/pick-up; traditional canvasser), but in all cases used self-enumeration and/or direct interview techniques to ensure that persons who were staying temporarily in one dwelling on the census date but also had a usual place of residence elsewhere in Canada were counted at the latter. A special form (Form 3), on which the address of usual residence was reported, was provided for this

Lors du recensement de 1971, 97 % de la population a été recensée par la méthode de l'autodénombrement; les 3 % qui restent (surtout des habitants de régions éloignées, des pensionnaires d'institution, etc.) ont été recensés par des représentants. Dans les secteurs d'autodénombrement, deux méthodes de collecte des données ont été utilisées:

- (1) "livraison/retour par la poste", méthode utilisée pour 60 % de la population (dans les régions urbaines) par laquelle les recensés renvoyaient leurs questionnaires remplis à un Bureau central; et
- (2) "livraison/reprise", méthode utilisée pour 37 % de la population (principalement dans les régions rurales) par laquelle les recensés conservaient leurs questionnaires remplis jusqu'à ce que le représentant du recensement vienne les chercher.

Ces méthodes de dénombrement sont présentées schématiquement dans la partie 1 du volume III (n° 94-701 au catalogue).

Logements collectifs

Le jour du recensement, bon nombre de Canadiens ont été recensés dans des logements collectifs (hôtels, hôpitaux, résidences universitaires, etc.). Dans de tels cas, on a appliqué des règles de dénombrement spéciales. Les personnes habitant des logements collectifs (résidents d'autres pays non compris) ont été réparties en résidents "permanents" et résidents "temporaires". Les résidents permanents étaient ceux qui n'avaient pas de résidence habituelle ailleurs au Canada; on a considéré qu'ils faisaient partie de la population du logement collectif qu'ils habitaient le jour du recensement. Les résidents temporaires ont été recensés dans le logement collectif qu'ils occupaient, mais ajoutés à la population de leur lieu de résidence habituelle.

On a divisé les logements collectifs en trois catégories. Les logements collectifs de bref séjour sont ceux où l'on passe au minimum une nuit (hôtels, motels, chambres pour touristes, hôpitaux généraux, YMCA et YWCA). Les logements collectifs de très bref séjour sont ceux où l'on passe au maximum une nuit ou une partie de nuit (auberges, refuges, prisons locales et asiles de nuit). Les logements collectifs de séjour permanent sont ceux où l'on séjourne plus longtemps (parfois en permanence); ils comprennent les sanatoria, les hôpitaux pour malades mentaux, les maisons de repos, les foyers pour personnes âgées, les orphelinats, les pénitenciers, les monastères, les couvents, les colonies huttérites, les pensions et les maisons de chambres comptant dix personnes ou plus sans lien de parenté avec le chef de ménage. Comme il y avait trois méthodes de dénombrement (retour par la poste, reprise et visite du représentant), la méthode utilisée pour tout logement collectif dépendait de la méthode de dénombrement employée dans le voisinage et de la catégorie à laquelle le logement collectif appartenait. Dans la plupart des cas, les données sur les résidents des logements collectifs ont été recueillies à l'aide du Questionnaire individuel de recensement (Formule 3) au moyen des méthodes d'autodénombrement. Toutefois, certains pensionnaires d'institution n'ont pas été recensés de cette façon, mais par interview directe, par la consultation de dossiers administratifs ou d'autres documents, selon le genre d'institution et de pensionnaire. Lorsque la chose était possible, on a demandé l'aide et la coopération des personnes responsables pour le dénombrement des logements collectifs.

Personnes absentes et résidents temporaires

Le recensement des résidents temporaires et des personnes absentes dépendait de la méthode de dénombrement (livraison/retour par la poste, livraison/reprise, recensement par représentant); dans tous les cas, cependant, on a fait appel à l'autodénombrement et (ou) à l'interview directe pour s'assurer que les personnes qui résidaient temporairement dans un logement le jour du recensement, mais qui avaient également un lieu de résidence habituelle ailleurs au Canada, soient comptées parmi la population de leur lieu de résidence habituelle. À cette fin, on a utilisé une

purpose.¹ In 1971, it was determined that some 141,240 persons were added to the census counts at their usual place of residence, who would not otherwise have been enumerated there.

Sampling

Self-enumeration together with extensive sampling appeared to offer the best combination of field techniques to achieve the basic aims of the 1971 Census in terms of cost, quality and timeliness of the data. Whereas self-enumeration was aimed at producing data of higher quality, the more extensive use of sampling was related to the reduction of costs and reducing the burden on respondents.

Sampling has been used as a census-taking technique in Canada since 1941. At that time its use was restricted to the collection of housing data and a sampling ratio of 10% was employed. The procedure proved effective but the ratio was enlarged to 20% in 1951 to provide more geographical detail. In 1961, a few population subjects were sampled also, relating to the subjects of income, migration and fertility, as well as the housing questions.

A great deal of intensive investigation into the relative costs and benefits of alternative sampling ratios for different combinations of questions preceded the final decision to recommend for the 1971 Census a 33⅓% sample for all questions on population and housing except for a relatively few of the most basic items. Because of this high sampling ratio, coupled with the advantages of self-enumeration, the more extensive use of sampling was not expected to reduce the availability of 1971 Census statistics as compared to earlier censuses, for either small geographic areas or the amount of detail in cross-classifications.

As indicated briefly in the section on Types of Questionnaires, not all areas of Canada were subject to sampling methodology. Those parts coming under the canvasser methodology (no sampling) would include the Yukon and Northwest Territories, collective dwellings and remote areas of other provinces.

Part 6 of Volume III uses data collected on a 33⅓% sample basis which were weighted and adjusted to population totals collected on a 100% basis. As a result, however, totals of some sample data presented for certain geographic areas may differ slightly from 100% data, the latter of course representing the official population figures as given in Volume I, Part 1 of the 1971 Census.

Weighting and Control Variables

The use of the weighting procedures was necessitated by the extensive use of sampling in the 1971 Census of Canada. The actual procedures adopted to weight or "inflate" the sample data collected by the 1971 Census have already been described in detail in a number of documents.² A concise summary of these procedures is reproduced here from the last-mentioned publication below, which explains clearly the reasons for certain differences created amongst totals and sub-totals (which, **theoretically** should be **identical**) by the various aspects of the weighting procedures. These differences occur as a result of the procedure used to weight up the sample to obtain estimates for the total population, and the concomi-

¹ More details on the procedures for processing these special forms (Forms 3) of temporary residents are given later in this report.

² See: G.J. Brackstone, "The 1971 Census Weighting Procedures", *Population and Housing Research Memorandum (PH-Gen-9)*, Statistics Canada, December 1971, Ottawa; J.J. Lefebvre, M.S. Nargundkar and A.S.R. Terjanian, "Automated Creation of Weighting Areas", Statistics Canada, September 1972, Ottawa (mimeo.); H. Freedman, "On Differences Between 1971 Census 100 % and Sample Figures", *Population and Housing Research Memorandum (PH-Meth-2)*, Statistics Canada, March 1973, Ottawa.

formule spéciale (Formule 3) sur laquelle il fallait indiquer l'adresse du lieu de résidence habituelle¹. En 1971, environ 141,240 personnes ont été dénombrées dans un logement où elles ne résidaient pas habituellement.

Échantillonnage

L'autodénombrement et l'échantillonnage à grande échelle ont semblé constituer la meilleure technique sur le terrain pour assurer la réalisation des objectifs fondamentaux du recensement de 1971 pour ce qui est du coût, de la qualité et de l'actualité des données. Alors que l'autodénombrement visait à produire des données de haute qualité, l'utilisation plus poussée de l'échantillonnage avait pour objet de réduire les coûts et de réduire le fardeau imposé aux recensés.

L'échantillonnage a été introduit pour la première fois dans un recensement du Canada en 1941, année où l'on avait recueilli des données sur le logement auprès d'un échantillon de 10 % des ménages. Même si les résultats se sont révélés satisfaisants, la fraction d'échantillonnage a été portée à 20 % en 1951 afin de fournir plus de détails d'ordre géographique. En 1961, quelques questions démographiques portant sur des sujets tels le revenu, les migrations et la fécondité ainsi que les questions sur le logement n'ont été posées qu'à un échantillon de la population.

Avant de recommander l'utilisation, pour le recensement de 1971, d'un échantillon d'un tiers des ménages pour toutes les questions sur la population et le logement (quelques questions fondamentales étant posées à l'ensemble de la population), Statistique Canada a fait une analyse approfondie des coûts et des avantages relatifs pour différentes combinaisons de questions. En raison de l'utilisation d'une fraction d'échantillonnage aussi élevée et des avantages offerts par l'autodénombrement, on a estimé que les données du recensement de 1971 ne souffriraient pas de l'utilisation de l'échantillonnage, tant pour ce qui est des petites régions géographiques que du niveau de détail des classements recoupés.

Comme on le verra brièvement dans la section sur les genres de questionnaires, l'échantillonnage ne s'appliquait pas à toutes les régions du Canada. Ainsi, il n'y en a pas eu au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, ni dans les logements collectifs et les régions éloignées d'autres provinces.

La partie 6 du volume III présente des données recueillies auprès d'un échantillon de 33⅓ %, qui ont été pondérées et ajustées aux chiffres de population tirés des résultats exhaustifs. Il en découle donc que les totaux indiqués pour les données fragmentaires de certaines régions s'écartent parfois des données intégrales, ces dernières correspondant évidemment aux données officielles présentées dans la partie 1 du volume I du recensement de 1971.

Pondération et variables de contrôle

L'emploi extensif de l'échantillonnage lors du recensement de 1971 a nécessité l'utilisation de méthodes de pondération. Les méthodes employées pour pondérer ou gonfler les données fragmentaires recueillies lors du recensement de 1971 ont déjà été décrites en détail dans plusieurs documents². Nous nous bornerons à reproduire ici un résumé de ces méthodes tiré de la dernière publication citée au bas de la page; l'auteur y explique clairement les raisons pour lesquelles on peut observer des écarts créés par les différents aspects des méthodes de pondération entre les totaux et les totaux partiels, chiffres qui, **théoriquement**, devraient être **identiques**. Ces écarts sont attribuables aux méthodes employées pour pondérer l'échantillon de façon à obtenir des estimations pour l'ensemble de

¹ Plus de détails sur les procédures de dépouillement de ces formules spéciales (Formules 3) des résidents temporaires sont donnés plus loin dans ce rapport.

² Cf. G. J. Brackstone, "Méthodes de pondération — Recensement de 1971", *Note de recherche sur la population et le logement (PH-Gen-9)*, Statistique Canada, décembre 1971, Ottawa; J. J. Lefebvre, M. S. Nargundkar et A. S. R. Terjanian, "Automated Creation of Weighting Areas", Statistique Canada, septembre 1972, Ottawa (mimeographié); H. Freedman, "Des différences entre les données intégrales et les données fragmentaires du recensement de 1971", *Note de recherche sur la population et le logement (PH-Meth-2)*, Statistique Canada, mars 1973, Ottawa.

tant need for geographic areas which are sufficiently large to implement these procedures.

To summarize succinctly, the weighting procedure used is an iterative process which produces individual and household integer weights through a process of convergence toward certain broad control figures. This procedure is implemented within a weighting area, consisting of a number of contiguous enumeration areas having a population of 4,500 ($\pm 1,500$).

Very minor differences occur for those variables used as controls for geographic areas which are multiples of weighting areas. These are due to the inability to produce complete convergence when using integer weights and the occasional necessity to collapse variables and/or weighting areas when there are insufficient cases in some cells. The following were the control variables used for population weights: mother tongue (English, French and other), residence (farm, non-farm), sex (male, female), marital status (ever married, never married), age (11 different age groupings from 0-4 to 65+ years); and family characteristics relating to a person's status within the family (head, related to head, not related to head, etc.) and the family composition (no children, some children, etc.).

Somewhat greater differences are found for those variables which are not controlled by the procedure, e.g., the individual mother tongues other than English and French and for geographic areas which are smaller than weighting areas, e.g., enumeration areas or "ad hoc" areas which do not respect weighting areas.

Response Rates

Response rates to questions asked in a national census generally vary with the type of characteristic enquired into. Usually the over-all response rate is satisfactorily high, reaching 98% or 99% in the case of the most basic questions. However, results can fluctuate somewhat depending on the particular question in terms of its sensitivity, wording and design, clarity of instructions, the method of enumeration and whether or not it was a sample question. Data presented in some earlier volumes, for example Volume I, Part 1, were derived from questions asked of everyone in Canada; for these questions, response rates were generally higher than in the case of certain sample questions forming the basis of all tables in this volume.

It was the experience from evaluations of 1971 data that the questions dealing with income had a lower response rate than basic labour force determining questions. No matter what the magnitude of non-response, it is necessary to deal with each individual case in order to estimate or impute a value which is added to the file along with reported data. In 1971, a computer programme performed this task of assigning a value automatically, utilizing other relevant information reported on the questionnaire or a similarly completed questionnaire, as well as the laws of probability.

Confidentiality

The 1971 Census figures in this report have been subjected to a confidentiality procedure to prevent the possibility of associating small figures with any identifiable individual. The particular technique used is known as "random rounding".³ Under this method, all last or "unit" digits in a table (including all totals) are randomly rounded (either up or down) to "0" or "5". This technique provides the strongest possible protection against direct, residual or negative disclosures without adding

³ The Random Rounding Technique for Guarding Against Illegal Disclosure in Published Tables, *Population and Housing Research Memorandum PH-Meth-1*, Census Division, June 1972, Ottawa.

la population, et par voie de conséquence, à la nécessité d'utiliser des régions géographiques suffisamment grandes pour qu'on puisse y appliquer ces méthodes.

En somme, la méthode de pondération utilisée est un processus itératif qui produit des poids de valeur entière pour les personnes et les ménages par le truchement d'une formule de convergence vers certains grands chiffres de contrôle. Elle est appliquée à un secteur de pondération qui comprend un certain nombre de secteurs de dénombrement adjacents comptant 4,500 habitants ($\pm 1,500$).

Il se produit de très faibles différences pour les variables utilisées comme contrôles pour les régions géographiques qui sont des multiples des secteurs de pondération. Elles sont dues à l'impossibilité de produire une convergence totale en utilisant des poids entiers et à la nécessité occasionnelle de grouper variables et (ou) secteurs de pondération lorsqu'il n'y a pas suffisamment de cas dans certaines cases. Voici les variables de contrôle utilisées pour les poids de population: langue maternelle (anglais, français et autre), résidence (agricole, non agricole), sexe (homme, femme), état matrimonial (non célibataire, célibataire), âge (11 groupes de 0-4 ans à 65+ ans), des caractéristiques de la famille telles le statut de la personne à l'intérieur de la famille (chef, apparenté au chef, non apparenté au chef, etc.) et la composition de la famille (sans enfants, avec enfants, etc.).

On observe des écarts légèrement plus marqués dans le cas des variables qui ne sont pas contrôlées (les langues maternelles autres que l'anglais et le français, par exemple) et des régions géographiques plus petites que les secteurs de pondération (les secteurs de dénombrement et les secteurs spéciaux qui ne correspondent pas à des secteurs de pondération, par exemple).

Taux de réponse

Les taux de réponse aux questions posées dans le cadre d'un recensement national varient habituellement en fonction des caractéristiques étudiées. De façon générale, le taux de réponse global est élevé et atteint 98 % ou 99 % pour la plupart des questions fondamentales. Toutefois, les résultats varient quelque peu en fonction de la nature, du libellé et de la présentation des questions, de la clarté des instructions, de la méthode de dénombrement et du fait qu'une question était posée à l'ensemble de la population ou non. Les données présentées dans quelques-uns des volumes précédents, par exemple, dans la partie 1 du volume I, sont tirées des questions posées à tous les recensés; les taux de réponse à ces questions étaient, en général, plus élevés que ceux de certaines questions-échantillon sur lesquelles sont fondés tous les tableaux du présent volume.

L'évaluation des résultats du recensement de 1971 a révélé que le taux de réponse aux questions sur le revenu était généralement inférieur à celui des questions fondamentales sur la population active. Quelle que soit l'importance du taux de non-réponse, il faut se pencher sur chaque cas individuellement de façon à estimer ou à imputer la valeur qu'il faut ajouter aux données déclarées. En 1971, un programme informatique attribuait automatiquement cette valeur, en fonction d'autres renseignements déclarés sur le questionnaire ou sur un questionnaire analogue, ou encore en fonction de la loi des probabilités.

Confidentialité

Par souci de confidentialité, les chiffres du recensement de 1971 publiés ici ont été soumis à une formule destinée à éviter qu'on associe des chiffres de faible importance à une personne reconnaissable. Cette technique particulière s'appelle l'"arrondissement aléatoire".³ Grâce à cette méthode, tous les derniers chiffres, c'est-à-dire les chiffres des unités (y compris tous les totaux) des tableaux sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) à "0" ou à "5". Cette technique assure la protection maximale contre la

³ L'arrondissement aléatoire: technique de protection contre la divulgation illégale de renseignements dans les tableaux du recensement", *Note de recherche sur la population et le logement (PH-Meth-1)*, Division du recensement, juin 1972, Ottawa.

any significant error to the census data. However, since totals are independently rounded, they do not necessarily equal the sum of individual rounded figures in distributions. Also, minor differences can be expected for corresponding totals and cell values in various census reports.

Special Problems of Confidentiality in Income Data

In the interest of confidentiality regarding individual's income, it was necessary to suppress some counts or averages from Tables 1 (Bulletin No. 94-760), 6 (Bulletin No. 94-761) and 9 (Bulletin No. 94-763).

Symbols have been used to indicate where this action has occurred; a double dash indicates a suppression whereas a single dash is indicative of an empty cell. Unfortunately, technical difficulties prevented this procedure being followed for Tables 1 and 6; for these tables, only a single dash appears and indicates both empty cells and suppressions. In Table 1 (Major Source of Income) of Bulletin No. 94-760, the suppressions of low counts occur mainly in the "Other income" and "Government transfer payments" columns for the Eastern Provinces, Yukon and Northwest Territories. In the Sources of Income table (Table 6 in Bulletin No. 94-761), the average income reported was suppressed whenever the count has been randomly rounded to zero.

Types of Questionnaires

Form 2A — Population and Housing Questionnaire (Short)

This questionnaire was completed by two thirds of all private households in self-enumeration areas. It consisted of 19 questions of which six (name, relationship to head of household, sex, marital status, mother tongue and date of birth) were directly concerned with population while the others had to do with housing and completeness of coverage.

Form 2B — Population and Housing Questionnaire (Long)

This form was used for one third of private households in all self-enumeration areas, all households in canvasser areas and all permanent residents of collective dwellings. The first 19 questions on this form were identical to those on the Short Form 2A. There were, however, an additional 20 housing and 50 socio-economic population questions and part-questions.

Data contained in Volume III (Part 6) are derived from Questions 3, 4 and 6 on both the Forms 2A and 2B and Questions 12, 20, 23, 24, 31, 32, 36, 37, 39 and 40 on the Form 2B (see the reproduction of these parts of the questionnaire on page 36).

Form 3 — Individual Census Questionnaire

This questionnaire contained all the population questions included on Form 2B, i.e. Questions 1 to 40. It had two main uses: to collect information about persons temporarily away from their usual place of residence, and to be completed by persons (e.g., lodgers) who preferred to report on an individual form rather than a household questionnaire. In the case of permanent residents reported on a Form 3, information was transcribed, as the situation warranted, to either a Form 2A or 2B, and included with the returns of the enumeration area in which they resided. Forms 3 representing temporary residents were subjected to special processing operations to ensure that such persons were included in the final count at their usual place of residence if they were not already enumerated there. In summary, these special procedures involved the selection of a

divulgence directe, négative ou par recoupements, sans ajouter d'erreur significative aux données du recensement. Toutefois, puisque les taux sont arrondis séparément, ils ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres individuels arrondis dans les mêmes répartitions. De plus, il faut s'attendre que les totaux et les autres chiffres correspondants dans divers bulletins du recensement présentent quelques légères différences.

Problèmes particuliers touchant la confidentialité — Données du revenu

Par respect de la confidentialité du revenu des particuliers, certains chiffres ou moyennes ont été supprimés dans les tableaux 1 (bulletin n° 94-760), 6 (bulletin n° 94-761) et 9 (bulletin n° 94-763).

Dans ce cas, on a utilisé les signes conventionnels suivants: un tiret double pour indiquer une suppression et un tiret simple pour indiquer une case vide. Par suite de difficultés techniques, cette méthode n'a pu être suivie dans les tableaux 1 et 6, où le tiret simple indique les suppressions aussi bien que les cases vides. Dans le tableau 1 (Principale source de revenu) du bulletin n° 94-760, c'est surtout dans les colonnes "Autre revenu" et "Transferts gouvernementaux" que les chiffres de peu d'importance ont été supprimés pour les provinces de l'Est, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Dans le tableau 6 "Source de revenu" du bulletin n° 94-761, le revenu moyen a été supprimé dans tous les cas où les chiffres avaient été arrondis de façon aléatoire à zéro.

Genres de questionnaires

Formule 2A — Questionnaire sur la population et le logement (abrégé)

Ce questionnaire a servi à dénombrer les deux tiers des ménages privés des secteurs d'autodénombrement. Il comprenait 19 questions, dont six (nom, lien avec le chef de ménage, sexe, état matrimonial, langue maternelle et date de naissance) portaient directement sur la population, alors que d'autres concernaient le logement et servaient à assurer l'intégralité du dénombrement.

Formule 2B — Questionnaire sur la population et le logement (complet)

Ce questionnaire a servi à dénombrer un tiers des ménages privés dans tous les secteurs d'autodénombrement, l'ensemble des ménages des secteurs de dénombrement par représentant et l'ensemble des résidents permanents des logements collectifs. Les 19 premières questions étaient identiques à celles de la Formule 2A abrégée. Il y avait toutefois 20 questions supplémentaires sur le logement et 50 questions ou sous-questions sur les caractéristiques socio-économiques de la population.

Les données du volume III (partie 6) sont tirées des questions 3, 4 et 6 des Formules 2A et 2B et des questions 12, 20, 23, 24, 31, 32, 36, 37, 39 et 40 de la Formule 2B (voir la reproduction de ces parties du questionnaire à la page 37).

Formule 3 — Questionnaire individuel de recensement

Ce questionnaire contenait toutes les questions sur la population de la Formule 2B, soit les questions 1 à 40. Il servait à recueillir les renseignements sur les personnes temporairement absentes de leur lieu de résidence habituelle et à dénombrer les personnes qui désiraient être recensées en privé (les pensionnaires, par exemple). Dans le cas des résidents permanents ayant utilisé la Formule 3, on transcrivait ces renseignements sur une Formule 2A ou 2B, selon les circonstances, et l'on ajoutait cette dernière aux questionnaires du secteur de dénombrement dans lequel cette personne résidait. Les Formules 3 des résidents temporaires ont été soumises à un traitement spécial grâce auquel on s'assurait que ces personnes étaient bien comptées à leur lieu de résidence habituelle si elles n'y avaient pas déjà été dénombrées. En bref, ce traitement spécial comportait la sélection d'un échantillon de 1 % des Formules

1% sample of Forms 3, by province, and then the determination, by means of a match of the usual residence address given with that on the corresponding Form 2, in order to determine whether or not the person was in fact enumerated at the usual residence. This resulted in a "not enumerated" group which was again sampled on a 20% basis, and after being duplicated sufficient times (five) to allow for sampling, was added to the census counts according to the enumeration area within the municipality of usual residence. Thus, all population totals reflect a figure that has been adjusted for temporary residents who would otherwise have not been enumerated at their usual place of residence.

Note: Further details on the methodology and principles of census enumeration in Canada may be obtained by reference to the Administrative Report of the 1971 Census of Canada. Details on ordering publications may be found in the Census Catalogue (11-506) or Statistics Canada Catalogue (11-204).

Definitions

The tables of Volume III (Part 6) provide total income distribution of population 15 years and over by sex, age, marital status; by sex, age and schooling; by sex, age, work experience and labour force status; and employment income distribution of population 15 years and over who worked in 1970 by detailed occupations; by detailed occupations and schooling; by age and class of worker; by age and schooling and by weeks worked full-time and part-time; and employment income distribution of population 15 years and over who worked mainly full-time for the full 1970 year by detailed occupation.

The tabular data presented used the following geographical formats:

- (1) Canada.
- (2) Canada and regions (groupings of provinces).
- (3) Canada and provinces (one table (6) showing urban and rural).
- (4) Census metropolitan areas.
- (5) Census agglomerations.

A detailed description of the above types of geographic areas together with definitions and explanations of urban and rural concepts follow in the section dealing with geographical definitions.

Geographic:

Census metropolitan areas and census agglomerations — The concept of census metropolitan areas and census agglomerations was revised for the 1971 Census and a more systematic method of delimitation was applied.

A **census metropolitan area** is the main labour market area of a continuously built-up area having a population of 100,000 and over. However, since data on place of work were not available at the time of delimitation, it was necessary to use alternative criteria, such as distance to the built-up area, structure of the labour force and rate of population increase. Except in a few instances only, complete subdivisions are included in a census metropolitan area.

Census agglomerations replace the former concept of "census major urban areas". Their definition closely resembles that of census metropolitan areas. The primary difference lies in census agglomerations having a population of less than 100,000 in the continuously built-up area. Complete subdivisions are usually included in census agglomerations.

3 d'une province, puis un appariement de l'adresse de la résidence habituelle indiquée avec celle qui figurait sur la Formule 2 correspondante; on pouvait ainsi déterminer si la personne avait bel et bien été dénombrée à son lieu de résidence habituelle. Cette procédure a donné lieu à la création d'un groupe "non recensé" au sein duquel on a choisi un échantillon de 20 % qui a été reproduit cinq fois, puis ajouté au chiffre de population du secteur de dénombrement de la municipalité de résidence habituelle. Ainsi, le chiffre de population global a été ajusté pour tenir compte des résidents temporaires qui, sans cela, n'auraient pas été recensés à leur lieu de résidence habituelle.

Nota: Le lecteur trouvera d'autres détails sur la méthodologie et les principes du dénombrement dans le Rapport administratif du recensement du Canada de 1971. Des renseignements sur la façon de commander des publications sont donnés dans le Catalogue du recensement (11-506) ou le Catalogue de Statistique Canada (11-204).

Définitions

Les tableaux du volume III (partie 6) contiennent les répartitions du revenu total de la population de 15 ans et plus selon le sexe, l'âge et l'état matrimonial; selon le sexe, l'âge et la scolarité; selon le sexe, l'âge, les antécédents de travail et le statut; la répartition du revenu provenant d'un emploi, pour la population de 15 ans et plus ayant travaillé en 1970 selon la profession; selon la profession et la scolarité; selon l'âge et le statut; selon l'âge, la scolarité et le nombre de semaines travaillées à plein temps et à temps partiel; et la répartition du revenu provenant d'un emploi pour la population de 15 ans et plus ayant travaillé à plein temps pendant toute l'année 1970 selon la profession.

Les bases géographiques utilisées dans les tableaux sont:

- (1) Canada.
- (2) Canada et régions (par groupes de provinces).
- (3) Canada et provinces (au tableau 6: par région urbaine et rurale).
- (4) Régions métropolitaines de recensement.
- (5) Agglomérations de recensement.

Une description détaillée des bases géographiques ainsi que des définitions et des explications relatives aux concepts "urbain" et "rural" suit la section ayant trait aux définitions géographiques.

Bases géographiques:

Régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement — Les concepts des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement ont été révisés à l'occasion du recensement de 1971, et l'on a appliqué une méthode de délimitation plus systématique.

Une **région métropolitaine de recensement** est le principal marché du travail d'une zone bâtie en continu comptant 100,000 habitants et plus. Toutefois, comme les données sur le lieu de travail n'étaient pas disponibles lors de l'établissement des limites, il a fallu utiliser d'autres critères tels que la distance jusqu'à la zone bâtie en continu, la composition de la population active et le taux de croissance démographique. Sauf dans quelques cas, les régions métropolitaines de recensement comprennent des subdivisions complètes.

Les **agglomérations de recensement** remplacent l'ancien concept des "grandes régions urbaines de recensement". Leur définition ressemble beaucoup à celle des régions métropolitaines de recensement. La différence essentielle est que les agglomérations de recensement comptent moins de 100,000 habitants dans la zone bâtie en continu. Habituellement, les agglomérations de recensement sont formées de subdivisions entières.

There were 22 census metropolitan areas for the 1971 Census as compared to 19 in 1966. The new ones were Chicoutimi — Jonquière, St. Catharines — Niagara and Thunder Bay. Census volume reports publish data only for census agglomerations of 25,000 population and over. There were 38 such census agglomerations in 1971, compared to 20 census major urban areas in 1966. The increase in the number of census agglomerations was due to the new concept which considers the population of the total agglomeration rather than that of the central city.

Outline maps of each census metropolitan area and census agglomeration (over 25,000 population) in Canada, showing their components may be found in the section on Reference Maps at the end of Volume I (Part 1) (Bulletin 1.1-12).

Urban — Includes the population living in: (1) incorporated cities, towns and villages with a population of 1,000 or over; (2) unincorporated places of 1,000 or over having a population density of at least 1,000 per square mile; (3) the built-up fringes of (1) and (2) having a minimum population of 1,000 and a density of at least 1,000 per square mile.

Rural — Includes all the remaining population.

Characteristics:

The following pages contain definitions and concepts of the general population terms used in the tables of Volume III (Part 6).

Income — Persons 15 years and over were asked to report total income received during the calendar year 1970 from each of the sources explained below:

- (a) Wages and salaries (amount before deductions for income tax, pensions, unemployment insurance, etc.): Includes military pay and allowances, tips, commissions and bonuses and piece-rate payments received during 1970, but excludes free room and board or other payments in kind.
- (b) Net income from self-employment (non-farm) (gross receipts minus expenses of operations): Amounts received from own non-farm unincorporated businesses or from a professional practice during 1970. In the case of partnerships, only the respondent's share was to be included.
- (c) Net income from farm operation (gross receipts minus expenses of operations including depreciation): Amounts received from the operation of a farm, either for own account or in partnership, during 1970. Advance, supplementary or assistance payments to farmers (including Lower Inventory for Tomorrow programme payments) by federal or provincial governments were to be included.
- (d) 1. Family and youth allowances: The amount received from this source is included in the family head's income although reported by the wife. Provincial as well as federal allowances are included.
2. Government old age pensions, Canada pensions and Quebec pensions: Includes Guaranteed Income Supplement.
3. Other government payments: Includes all other government transfer payments from all levels of government such as unemployment insurance, veterans' pensions and allowances, welfare, workmen's compensation, mothers' allowances, etc.

Il y avait 22 régions métropolitaines de recensement en 1971 à comparer à 19 en 1966. Les nouvelles étaient Chicoutimi — Jonquière, St. Catharines — Niagara et Thunder Bay. Les bulletins du recensement publient des données seulement pour les agglomérations de recensement de 25,000 habitants et plus. Il y avait 38 agglomérations de recensement en 1971 à comparer à 20 grandes régions urbaines de recensement en 1966. L'accroissement du nombre d'agglomérations de recensement s'explique par le nouveau concept qui considère la population de l'agglomération entière plutôt que celle de la seule ville-centre.

On trouvera dans la section des cartes de référence à la fin du volume I (partie 1) (bulletin 1.1-12) des cartes délimitant chaque région métropolitaine de recensement et agglomération de recensement (de plus de 25,000 habitants) au Canada avec ses composantes.

Régions urbaines — La population urbaine comprend toutes les personnes demeurant dans: (1) les cités, villes et villages constitués de 1,000 habitants et plus; (2) les localités non constituées comptant 1,000 habitants et plus et dont la densité de population est d'au moins 1,000 habitants au mille carré; (3) les banlieues urbanisées de (1) et (2) d'au moins 1,000 habitants et ayant une densité de population d'au moins 1,000 habitants au mille carré.

Régions rurales — La population rurale comprend tout le reste de la population.

Caractéristiques:

Les pages qui suivent contiennent des définitions et des concepts rattachés aux termes démographiques généraux utilisés dans les tableaux du volume III (partie 6).

Revenu — Les personnes de 15 ans et plus devaient indiquer le revenu total reçu pendant l'année civile 1970 de chacune des sources suivantes:

- a) Rémunération: Rémunération totale avant déduction de l'impôt sur le revenu, des cotisations à un régime de pensions, des cotisations d'assurance-chômage, etc., y compris les soldes et indemnités militaires, les pourboires, les commissions et les gratifications ainsi que les paiements à la pièce reçus en 1970, mais sans la pension gratuite ou les autres paiements en nature.
- b) Revenu net d'un emploi autonome (non agricole) (recettes brutes moins dépenses d'exploitation): Montants provenant de l'exploitation en 1970 d'une entreprise non agricole non constituée en corporation ou de l'exercice d'une profession pour compte propre. Dans le cas des sociétés exploitées en association, seule la part du recensé est prise en compte.
- c) Revenu net provenant d'une exploitation agricole (recettes brutes moins dépenses d'exploitation, y compris l'amortissement): Montants provenant de l'exploitation en 1970 d'une ferme pour compte propre ou en association. Les avances, les paiements supplémentaires et l'aide (y compris les paiements en vertu du Programme de réduction des stocks de blé) versés aux cultivateurs par le gouvernement fédéral ou les provinces sont pris en compte.
- d) 1. Allocations familiales et allocations aux jeunes: La somme provenant de ces sources est comprise dans le revenu du chef de famille, même si c'est l'épouse qui la reçoit. Les allocations provinciales aussi bien que fédérales sont comptées.
2. Pensions de vieillesse de l'État et pensions du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec: Y compris le supplément de revenu garanti.
3. Paiements provenant d'autres sources publiques: Tous les autres paiements provenant de tous les niveaux de gouvernement, comme les prestations d'assurance-chômage, les pensions et allocations d'anciens combattants, les prestations de bien-être, les indemnités pour accidents du travail, les allocations aux mères nécessiteuses, etc.

4. **Retirement pensions from previous employment:** Includes all regular income received as a result of previous employment of the respondent or a deceased relative. Includes pensions to retired civil servants, RCMP or career military personnel, and all annuities regardless of who purchased them but excludes lump-sum payments.
5. **Bond and deposit interest and dividends:** Includes interest from deposits in banks, trust companies, co-operatives, Credit Unions, etc., as well as bond and debenture interest and all dividends.
6. **Other investment income:** Includes net rents from real estate, mortgage and loan interest, regular income from an estate or trust fund, and interest from insurance policies.
7. **Other income:** Includes regular income from alimony, child support, non-investment income from abroad, scholarships, etc.

Average and median income figures in this report are calculated only for persons reporting income. Medians were calculated from the grouped data shown in the tables where they appear. Aggregate income calculated from these data will reflect the rounding error in the numbers reporting income but averages were calculated prior to rounding.

Employment income — Refers to total of income received in 1970 as wages and salaries, net non-farm business or professional income (gross receipts minus expenses of operations) and net income from farm operations (gross receipts minus expenses of operations including depreciation).

Major source of income — Refers to that component which constitutes the largest component of the total. In making comparisons, absolute values were used. The components compared are:

1. **Employment income:** Includes all income from wages, salaries, tips and commissions, plus net income from business or professional practice, plus net farm income. Employment income is shown as the major source if the sum of these formed the largest or an equal share of total income (as compared to transfer payments and other income).
2. **Transfer payments:** Includes all receipts from family and youth allowances, government old age pensions and other government income. Transfer payments are shown as the major source if the sum of these constitutes the major proportion of total income (as compared to employment income and other income), or if transfer payments and other income are equal in size and greater than employment income.
3. **Other income:** Includes all receipts from bond and deposit interest and dividends, retirement pensions from previous employment, other investment income and other income. Other income is shown as the major source if the sum of these constitutes the major proportion of total income (as compared to employment income and transfer payments).

No income — Refers to persons without income and also to a few individuals who in fact received income from different sources but where the amounts from these sources summed to zero. This will happen in those cases where the loss incurred through self-employment and/or investment equals the income received from other sources.

Age — Age classifications in the census are based on a definition which specifies completed years of age at last birth-

4. **Pensions de retraite relatives à un emploi antérieur:** Tout revenu régulier relativement à un emploi antérieur du recensé ou d'un parent décédé, y compris les pensions des fonctionnaires, des membres de la G.R.C. et des militaires à la retraite ainsi que toutes les rentes, quel qu'en soit l'acheteur, mais sans les paiements forfaitaires.
5. **Intérêts d'obligations et de dépôts et dividendes:** Intérêts de dépôts dans des banques, des sociétés de fiducie, des coopératives et des caisses d'épargne et de crédit, etc., intérêts d'obligations et de dépôts et dividendes.
6. **Autre revenu de placements:** Loyers nets provenant de la location de biens immobiliers, intérêts de prêts hypothécaires et autres, revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et intérêts de polices d'assurance.
7. **Autre revenu:** Revenu régulier provenant d'une pension alimentaire ou du soutien d'un enfant, revenu provenant de l'étranger (sauf de placements), bourses d'études, etc.

Dans ce bulletin, les revenus moyens et les revenus médians sont calculés uniquement pour les personnes ayant déclaré un revenu. Les revenus médians ont été calculés en fonction des données regroupées indiquées dans les tableaux où ils figurent. Le revenu total calculé grâce à ces données traduira l'erreur d'arrondissement dans le nombre de personnes ayant déclaré un revenu, mais les revenus moyens ont été calculés avant l'arrondissement.

Revenu de l'emploi — Le revenu de l'emploi est le revenu total reçu en 1970 sous forme de rémunération, de revenu net provenant d'une entreprise non agricole ou de l'exercice d'une profession pour compte propre (recettes brutes moins dépenses d'exploitation) et de revenu net provenant d'une exploitation agricole (recettes brutes moins dépenses d'exploitation, y compris l'amortissement).

Principale source de revenu — Comprend l'élément le plus important du revenu global. Des valeurs absolues ont été utilisées dans la comparaison, dont les éléments étaient les suivants:

1. **Le revenu de l'emploi:** Comprend les salaires et traitements, les commissions et pourboires, plus le revenu net provenant de l'exercice d'une profession autonome ou en association et le revenu net provenant de l'exploitation d'une ferme. Le revenu de l'emploi constitue la source principale si la somme des éléments ci-dessus représente la plus grande part ou l'ensemble du revenu global (en comparaison avec les paiements de transfert et d'autres revenus).
2. **Les paiements de transfert:** Comprennent les allocations familiales et les allocations aux jeunes, les pensions de vieillesse de l'État et autres paiements provenant de tous les niveaux de gouvernement. Les paiements de transfert constituent la source principale si la somme des éléments ci-dessus représente la plus grande part du revenu global (en comparaison avec le revenu de l'emploi et le revenu d'autres sources) ou si les paiements de transfert et les autres revenus sont égaux et supérieurs au revenu de l'emploi.
3. **Autres revenus:** Toutes les recettes provenant d'intérêts d'obligations et de dépôts et de dividendes, les pensions de retraite relatives à un emploi antérieur, les autres revenus de placements et les autres revenus. Les autres revenus sont la principale source de revenu si la somme de ces éléments constitue la plus grande part du revenu total (par comparaison avec le revenu de l'emploi et les transferts).

Aucun revenu — Se rapporte aux personnes qui ont déclaré aucun revenu et à quelques particuliers qui ont joui d'un revenu provenant de diverses sources, mais dont la somme des montants déclarés à chacune de ces sources est égale à zéro. Cela se produit dans les cas où les pertes subies dans l'exploitation d'une entreprise autonome et (ou) les pertes de placements sont égales au revenu provenant d'autres sources.

Âge — Au recensement, les classements selon l'âge sont fondés sur une définition qui précise le nombre d'années d'âge au dernier

day prior to census date (i.e. June 1, 1971), derived from the census question which asked for the month, decade and year of birth and converted by mechanical means to age at last birthday. Some inaccuracies resulting from mis-statement of age are inherent in all census statistics on this subject. However, it is expected that certain errors such as those occurring from the tendency on the part of the respondents to favour ages ending in certain digits (e.g., zero and five) will have been reduced substantially by the presentation of the question in the 1971 Census in terms of month and year of birth, rather than simply age at last birthday as in earlier censuses.

Class of worker — Refers to the classification of employment according to whether persons mainly worked for others for wages, or helped without pay in a family farm or business, or mainly worked for themselves with or without paid help in their job in the week prior to enumeration, or if not employed at that time, in their job of longest duration since January 1, 1970. Those who were self-employed were asked, in addition, if their farm or business was incorporated.

Wage-earners — Persons 15 years and over who indicated that, in the job reported, they were mainly working for wages, salaries, tips or commission. Included are persons working for piece rates, those working for payment "in kind" in non-family enterprises, salesmen on commission working for only one company and not maintaining an office or staff, and persons working casually by the day as odd-job labourers and baby-sitters. Self-employed in incorporated companies are included as wage-earners in 1971 but were probably not included in 1961.

Self-employed — Persons 15 years and over, for whom the job reported consisted mainly of self-employment (including partnership) in their own unincorporated business, professional practice or farm, with or without paid help. Included are persons working mainly on contract or as free lancers, private duty nurses, etc.

Unpaid family workers — Persons 15 years and over, for whom the job reported consisted mainly of work without regular money wages for a relative who was a member of the same household, at tasks which contributed to the operation of the business or farm owned or operated by the relative.

Evaluation of female unpaid family worker counts indicates these may be inflated by about 25% through reporting and processing errors. These errors resulted in improper inclusion of some females in the labour force and confusion with the wage-earner category.

Labour force — In the 1971 Census, labour force refers to non-inmates, 15 years and over, who, in the week prior to enumeration, worked for pay or profit, helped without pay in a family business or farm, looked for work, were on temporary lay-off, or had jobs from which they were temporarily absent because of illness, vacation, strike, etc. Persons doing housework in their own home or volunteer work only are excluded from the labour force. Also excluded are female farm workers who indicated that they helped without pay in a family farm or business for less than 20 hours. It should be noted that there are indications that the labour force counts for Quebec may be somewhat underestimated due to response problems. Further information regarding the labour force counts is available in the Population and Housing Research Memorandum (PH-EC-4) "Background Information on the 1971 Census Labour Force Data". This paper can be obtained on request from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

anniversaire avant la date du recensement (c'est-à-dire le 1^{er} juin 1971), tirée de la question du recensement sur le mois, la décennie et l'année de naissance, et convertie mécaniquement de manière à obtenir l'âge au dernier anniversaire. Certaines erreurs résultant de la déclaration erronée de l'âge font partie intégrante de toutes les statistiques du recensement sur ce sujet. Toutefois, on prévoit que certaines erreurs telles que celles qui résultent de la tendance des recensés à donner la préférence à des âges se terminant par certains chiffres (notamment zéro et cinq) ont été considérablement réduites dans le recensement de 1971, par la formulation de la question en termes de mois et d'année de naissance, plutôt que simplement en termes d'âge au dernier anniversaire, comme c'était le cas dans les recensements antérieurs.

Statut — Classement des personnes occupées suivant qu'elles ont surtout travaillé contre rémunération, qu'elles ont travaillé sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale ou qu'elles ont travaillé surtout à leur compte, avec ou sans aide rémunérée, dans l'emploi qu'elles occupaient au cours de la semaine précédant le dénombrement ou, si elles n'avaient pas d'emploi à ce moment-là, dans leur emploi de plus longue durée depuis le 1^{er} janvier 1970. Les travailleurs indépendants devaient également indiquer si leur ferme ou leur entreprise était constituée en corporation.

Salariés — Personnes de 15 ans et plus qui ont indiqué que dans l'emploi qu'elles occupaient, elles travaillaient surtout contre rémunération à la commission ou pour des pourboires. Sont compris les personnes travaillant à la pièce, les personnes travaillant contre rémunération en nature dans une entreprise non familiale, les vendeurs travaillant à la commission pour une seule entreprise et n'ayant ni bureau ni personnel, ainsi que les personnes travaillant occasionnellement à la journée, comme les hommes à tout faire et les gardiennes d'enfants. Les travailleurs indépendants dans des entreprises constituées en corporation sont compris comme salariés en 1971, mais ils ne l'étaient probablement pas en 1961.

Travailleurs indépendants — Personnes de 15 ans et plus dont l'emploi déclaré consistait surtout en travail autonome (y compris en association) dans leur entreprise, profession ou ferme non constituée en corporation, avec ou sans aide rémunérée. Sont comprises les personnes travaillant surtout à contrat ou à la pige, les infirmières privées, etc.

Travailleurs familiaux non rémunérés — Personnes de 15 ans et plus dont l'emploi déclaré consistait surtout en travail sans rémunération régulière en espèces pour un parent membre du même ménage à des tâches contribuant à l'exploitation de l'entreprise ou de la ferme dont le parent était le propriétaire ou l'exploitant.

L'évaluation des chiffres des travailleuses familiales non rémunérées révèle une surestimation possible d'environ 25 % attribuable à des erreurs d'observation et d'exploitation. Ces erreurs ont entraîné l'inclusion erronée de certaines femmes dans la population active ainsi qu'une certaine confusion avec la catégorie des salariées.

Population active — Au recensement de 1971, la population active comprend les non-pensionnaires d'institution de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant le dénombrement, ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale, ont cherché du travail, étaient en congédiement temporaire ou avaient un emploi dont ils étaient temporairement absents à cause d'une maladie, de vacances, d'une grève, etc. Les personnes faisant seulement des travaux ménagers chez elles ou du travail bénévole sont exclues de la population active. Sont également exclues les travailleuses agricoles qui ont indiqué avoir travaillé moins de 20 heures sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale. Il est à noter que, suivant certaines indications, la population active du Québec est peut-être quelque peu sous-estimée, en raison de certaines difficultés d'interprétation. On trouvera de plus amples renseignements concernant les chiffres de la population active dans la Note de recherche sur la population et le logement (PH-EC-4) intitulée "Étude des données du recensement de 1971 sur la population active". Cette note de recherche peut être obtenue sur demande au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Level of schooling — Refers to the highest grade or year of elementary school, secondary school or university ever attended and for some levels whether other post-secondary education was reported or not. Individuals may have completed vocational training, either apprenticeship or other full-time courses, in addition to the schooling shown. Those currently enrolled were asked to report their present year or grade. Elementary or secondary levels were reported by individual grades from Kindergarten to Grade 13. Persons who received their education outside of Canada were asked to equate their level as nearly as possible to the grade system used in Canada.

Marital status — The question on marital status in the 1971 Census made provision for five possible responses, that is: single (never married), now married, widowed, divorced and separated. In all tables of this Part 6, the term "married" includes all married persons, whether living together or living apart (separated) for any reason, unless a divorce has been obtained.

Occupation — Refers to the specific kind of work the person did on the job, as determined by the reporting of the kind of work, the description of the most important duties and the job title. Data relate to the respondent's job in the week prior to enumeration if he or she had a job during that week or to the job of longest duration since January 1, 1970, if not employed in that week. Persons with two or more jobs during the reference week were asked to give the information for the one at which they worked the most hours.

Occupational classification — A classification system based on the Canadian Classification and Dictionary of Occupations was used in the 1971 Census. Unit groups to which occupations are classified in this system were formed to have a "desirable degree of homogeneity with respect to kind of work performed". Although work performed may be influenced by a particular industrial process, the classification of individuals by their kind of work is theoretically independent of the nature of business of the establishment in which it is carried on. In most cases, self-employed individuals reporting the kind of work are classified to the relevant unit group in the same fashion as employees.

Note: Changes of Certain Titles in the Occupational Classification

Changes have been made to some of the titles of the occupation minor groups in the 1971 classification. The purpose of these changes was to replace certain words or expressions which tended to associate the occupational titles with one sex rather than the other. The majority of bulletins showing data on occupation include the changes. However, for various reasons, the original version of the modified titles was kept in the Appendix to Volume III (Part 6). Below, you will find the list of titles in their original and modified version.

Niveau de scolarité — Il s'agit de la classe ou de l'année de scolarité primaire, secondaire ou universitaire la plus élevée jamais atteinte et, pour certains niveaux, de la déclaration ou non-déclaration d'autres études postsecondaires. Certaines personnes peuvent avoir reçu une formation professionnelle, que ce soit un apprentissage ou tout autre cours à plein temps, en plus de la scolarité indiquée. On a demandé aux personnes inscrites dans un établissement d'enseignement pendant le recensement de déclarer leur année ou leur classe du moment. Les niveaux primaires ou secondaires ont été déclarés par années s'échelonnant de la maternelle à la 13^e année. On a demandé aux personnes qui ont fait leurs études à l'extérieur du Canada de donner, avec le plus de précision possible, l'équivalent canadien de leur niveau de scolarité.

État matrimonial — Dans le recensement de 1971, la question sur l'état matrimonial prévoyait cinq réponses possibles, c.-à-d.: célibataire (jamais marié(e)), actuellement marié(e), veuf ou veuve, divorcé(e) et séparé(e). Dans tous les tableaux de la partie 6, le terme "marié" comprend toutes les personnes mariées, vivant ensemble ou séparément (personnes séparées) pour quelque raison que ce soit, à moins qu'elles n'aient obtenu un divorce.

Profession — Genre de travail que faisait le recensé déterminé par l'indication du genre de travail, la description des fonctions principales et le titre de l'emploi. Les données portent sur l'emploi que le recensé occupait pendant la semaine précédant le dénombrement, s'il avait un emploi cette semaine-là, ou sur l'emploi de plus longue durée depuis le 1^{er} janvier 1970, s'il n'avait pas d'emploi cette semaine-là. Les personnes ayant deux emplois ou plus pendant la semaine de référence devaient fournir les renseignements pour celui auquel elles avaient consacré le plus grand nombre d'heures.

Classification des professions — Au recensement de 1971, on a utilisé une classification fondée sur la "Classification canadienne descriptive des professions". Cette dernière est formée de groupes de base réunissant les professions de manière à assurer un "certain degré d'homogénéité par rapport au genre de travail exécuté". Bien que le travail exécuté puisse subir l'influence de certains procédés industriels, le classement d'une personne selon son genre de travail est, en théorie, indépendant de l'activité de l'établissement où elle travaille. Dans la plupart des cas, les travailleurs indépendants sont classés dans le groupe de base approprié, tout comme les salariés.

Nota: Modifications apportées aux titres de la "Classification des professions"

On a apporté des modifications à certains titres des sous-groupes professionnels de la classification de 1971. Le but de ces modifications était de remplacer certains mots ou expressions qui tendaient à associer la profession concernée aux personnes d'un sexe plutôt que de l'autre. La plupart des bulletins qui contiennent des données sur la population active tiennent compte de ces modifications. Toutefois, pour diverses raisons, la version originale de ces titres a été maintenue dans l'appendice du volume III (partie 6). Vous trouverez ci-dessous la liste de ces titres en version originale et modifiée.

Minor groups — Sous-groupes	
Original titles — Titres originaux	Modified titles — Titres modifiés
Only for the English text: Mechanics and repairmen Only for the French text: Fonctionnaires et administrateurs (administration publique) Autres directeurs et administrateurs Employés de bibliothèque, classeurs-archivistes, correspondanciers et travailleurs assimilés Vendeurs (marchandises) Vendeurs (services) Autres employés de commerce Directeurs d'exploitations agricoles Autres travailleurs en agriculture, en horticulture et en élevage	Uniquement pour le texte anglais: Mechanics and repairers Uniquement pour le texte français: Fonctionnaires et personnel administratif (administration publique) Autres cadres (direction et administration) Commis de bibliothèque, classeurs-archivistes, personnel préposé à la correspondance et professions assimilées Personnel préposé à la vente de biens de consommation Personnel préposé à la vente de services Autre personnel préposé au commerce Cadres de direction d'exploitations agricoles Autres professions en agriculture, en horticulture et en élevage

Period of immigration — Refers to the year (or period) when a person born outside Canada first came to live in Canada.

Persons who worked in 1970 — Refers to those persons 15 years and over, who reported that they worked one or more weeks in 1970, either full-time or part-time.

Persons who worked mainly full-time for the full 1970 year — Refers to those persons 15 years and over, who reported that they worked 40-52 weeks in 1970, and whose weeks were indicated as mainly full-time, i.e. full work weeks for the normal work hours.

Weeks worked in 1970 — Refers to the number of weeks in 1970 during which the respondent worked even for a few hours. Includes weeks of paid vacation or sick leave or paid absence on training courses. "Work" implies work for "pay or profit", self-employment, unpaid family work on family farm or business, and work for payment "in kind" in a non-family enterprise.

Weeks worked in 1970, full-time or part-time — Persons who worked in 1970 were asked to report whether the weeks reported were mainly full weeks of work or mainly weeks in which they worked only part of a week. (Persons working only one day a week were instructed to mark "Part-time".) Persons with a part-time job for part of the year and a full-time job for another part of the year were to report the information for the job at which they worked for the most weeks. Full-time work was defined as work for the full work week for the normal work hours.

Work experience — Refers to work experience prior to the census date derived from information on "when last worked" and on whether or not the person worked in 1970 as indicated by the reporting of some weeks worked in 1970.

Comparability

To further assist in an interpretation of the data presented in the tables of this Volume Series, the following notes are offered on selected variables. These qualifying remarks may not be found in the definitions of terminology or as footnotes on tables concerned. They are presented here as background information which may serve to justify some otherwise inexplicable trends in data or conflicts with other series.

Marital Status

The results of federal legislation introduced in 1968 extending the grounds for divorce from virtually only adultery to 15 additional grounds are reflected for the first time in census data on number of divorced persons in 1971. This would explain much of the significant increase between 1961 and 1971 in that particular category.

Level of Schooling

What might appear to be an unexpected increase in the population 15 years and over with no schooling (sometimes

Période d'immigration — Année (ou période) où une personne née à l'extérieur du Canada est arrivée au Canada pour la première fois avec l'intention d'y demeurer.

Personnes ayant travaillé en 1970 — Personnes de 15 ans et plus qui ont indiqué avoir travaillé une semaine ou plus en 1970, soit à plein temps, soit à temps partiel.

Personnes ayant travaillé surtout à plein temps pour toute l'année 1970 — Personnes de 15 ans et plus qui ont indiqué avoir travaillé de 40 à 52 semaines en 1970, surtout à plein temps, c.-à-d. qu'elles ont fait surtout des semaines entières de travail pour le nombre normal d'heures de travail.

Semaines travaillées en 1970 — Nombre de semaines au cours desquelles le recensé a travaillé, ne fût-ce que quelques heures, en 1970. Sont comprises les semaines de vacances payées, de congé de maladie ou d'absence payée pour des cours de formation. "Travail" sous-entend "contre rémunération ou en vue d'un bénéfice", un emploi autonome, un travail sans rémunération dans une ferme ou une entreprise familiale ainsi qu'un travail contre paiement en nature dans une entreprise non familiale.

Semaines travaillées en 1970, à plein temps ou à temps partiel — Les personnes qui ont travaillé en 1970 devaient indiquer si leurs semaines de travail étaient surtout des semaines entières ou surtout des semaines partielles. (Les personnes qui n'avaient travaillé qu'une journée par semaine devaient indiquer "à temps partiel".) Les personnes qui avaient un emploi à temps partiel pendant une partie de l'année et un emploi à plein temps pendant l'autre partie devaient répondre pour l'emploi qu'elles avaient occupé le plus grand nombre de semaines. Travailler à plein temps, selon la définition, c'est travailler une semaine complète pour le nombre normal d'heures de travail.

Antécédents de travail — On détermine les antécédents de travail à partir des renseignements recueillis sur la date du dernier travail recoupés avec les renseignements obtenus sur le nombre de semaines travaillées en 1970.

Comparabilité

Pour permettre de mieux comprendre les données présentées dans les tableaux de cette série, nous avons rédigé les notes suivantes qui traitent de certaines variables. Ces observations peuvent ne pas figurer dans les définitions terminologiques ou dans les notes des tableaux concernés. Elles sont présentées ici à titre de renseignements d'appoint qui permettront de justifier certaines tendances des données ou oppositions à d'autres séries qui demeureraient autrement inexplicables.

État matrimonial

Les répercussions de la loi votée par l'administration fédérale en 1968 prévoyant 15 autres motifs de divorce outre l'adultère se font sentir pour la première fois en 1971 dans les données du recensement sur le nombre de personnes divorcées. C'est ce qui explique en grande partie l'accroissement appréciable du nombre de personnes divorcées entre 1961 et 1971.

Niveau de scolarité

Certains facteurs peuvent expliquer ce qui semble être un accroissement inattendu, entre 1961 et 1971, du nombre de personnes de 15

referred to as "illiteracy"), between 1961 and 1971 can be explained by the following factors: immigration policy in the first half of the decade, while it certainly did not encourage, at the same time did not prohibit the entry of such persons; also, there was a significant increase in the population (15+), such that the increase in the "rate of illiteracy" (0.07%) is not as great as the absolute amounts might indicate; finally, the method of self-enumeration and the fact that underenumeration in 1971 was reportedly lower than in any previous census, would have the effect of "catching" more of the comparatively "elusive" illiterate group.

A further note may be added to clarify any comparisons made with 1961 data on level of schooling as it affects the presentation of data in the tables. In 1961, grades or years on the enumeration documents were categorized as Elementary 1 - 4, 5+ and Secondary 1 to 5. University level was given according to the following classifications: 1 - 2 years, 3 years, 4 years and university degree. As can be seen from the reproduction of the 1971 questionnaire in this report, the elementary-secondary categories were dropped and the grades were categorized as 1 to 13. University level was given as 1, 2, 3, 4, 5, or 6+ years, while attendance at "other" post-secondary institutions, particularly vocational, appeared for the first time.

Labour Force — Problems of Intercensal Comparability

Historical data are presented in the first three tables of Volume III, Part 1; Table 1 shows information back to 1911, while Tables 2 and 3 show figures from the last three decennial censuses only. Such data are of great interest to the reader but these labour force figures must be used with caution because, even though certain adjustments have been made, they are not strictly comparable between various censuses.

For the years 1911-1941, the concept of "gainfully occupied" was used. In addition, it was applied to persons ten years and over prior to 1941 and 14 years and over in 1941. (Data in this volume have been adjusted to include only those 15 years and over.) In these earlier censuses, in order to elicit labour force activity, the respondent was asked a question on **occupation**. Responses to the question were categorized as one of the following: (a) the chief occupation of every gainfully occupied person; (b) retired; (c) homemaker; (d) student; (e) none. Further explanations of each category were then given to enumerators.⁴ Thus, occupation was assigned as a personal characteristic of an individual and the gainfully occupied were determined from the occupation response. Although some attempts to establish labour force activity at a specific time were made in several earlier censuses (for wage-earners only, activity on Census Day), this information was not used in determining the gainfully occupied. This contrasts with the labour force concept which is tied to labour market activity during a specific period, normally the week preceding the date of enumeration, used since 1951.

This concept of gainfully occupied presents several pitfalls when interpreting the data, for example:

Persons seeking jobs for the first time would have no occupation, thus, would not be considered as gainfully occupied. The labour force counts for 1951-1971 shown in Table 1 have been adjusted to exclude such persons.

⁴ See Denton, Frank T. and Sylvia Ostry, "Historical Estimates of the Canadian Labour Force", 1961 Census Monograph, Dominion Bureau of Statistics, for further details.

ans et plus qui n'ont déclaré aucune scolarité (phénomène appelé "analphabétisme" en démographie); la politique d'immigration de la première moitié de la décennie, bien qu'elle n'ait certainement pas encouragé la venue de ces personnes, ne les a toutefois pas empêchées d'entrer au pays; en outre, il y a eu une augmentation considérable de la population (15+), de sorte que l'accroissement du "taux d'analphabétisme" (0.07 %) n'est pas aussi élevé que les chiffres absolus le laissent croire; enfin, l'autodénombrement et le fait que le sous-dénombrement était moins important en 1971 que lors de tous les recensements antérieurs expliquent sans doute la "détection" d'un plus grand nombre d'analphabètes "insaisissables".

Il faut faire une précision pour éclaircir toute comparaison fournie dans les tableaux avec les données de 1961 sur le niveau de scolarité. En 1961, les années scolaires étaient classées selon les catégories suivantes: élémentaires 1 à 4, 5+ et secondaires 1 à 5. Le niveau universitaire se répartissait comme suit: 1 - 2 ans, 3 ans, 4 ans et grade universitaire. Comme l'indique la reproduction du questionnaire du recensement de 1971 fournie dans ce bulletin, les catégories élémentaires et secondaires ont été abandonnées pour être remplacées par des catégories s'échelonnant de 1 à 13. Le niveau universitaire est indiqué par le nombre d'années de fréquentation soit 1, 2, 3, 4, 5 ou 6+, alors que la fréquentation d'"autres" établissements postsecondaires, surtout les écoles professionnelles, a été prise en compte pour la première fois.

Population active — Problèmes de comparabilité d'un recensement à l'autre

Les données chronologiques figurent dans les trois premiers tableaux du volume III, partie 1; le tableau 1 fournit des renseignements remontant jusqu'en 1911, alors que les tableaux 2 et 3 indiquent uniquement les chiffres des trois derniers recensements décennaux. Bien qu'elles soient fort intéressantes, ces données doivent être consultées avec circonspection; en effet, même si certaines corrections y ont été apportées, elles ne sont pas, à proprement parler, comparables d'un recensement à l'autre.

De 1911 à 1941, on s'est servi du concept de "personne travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice". En outre, on l'a appliqué aux personnes de dix ans et plus avant 1941 et à celles de 14 ans et plus en 1941. (Les données de ce volume ont été rectifiées de manière à inclure uniquement les personnes de 15 ans et plus.) Au cours de ces recensements antérieurs, pour connaître l'activité du recensé, on lui posait une question sur sa **profession**. Les réponses à ces questions étaient classées comme suit: a) profession principale de chaque personne travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice; b) personne à la retraite; c) ménagère; d) étudiant; e) aucune. On donnait alors aux agents recenseurs des explications supplémentaires sur chaque catégorie⁴. Ainsi, la profession constituait une caractéristique personnelle d'un particulier et le nombre de personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice était établi en fonction de la réponse à la question sur la profession. Bien qu'on ait tenté, pour plusieurs recensements antérieurs, d'établir la situation vis-à-vis de l'activité à un moment donné (pour les salariés uniquement, activité le jour du recensement), on ne s'est pas servi de ce renseignement pour établir le nombre de personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice. Cela est bien différent du concept de la population active utilisé depuis 1951 et qui est lié à l'activité sur le marché du travail pendant une période précise soit, habituellement, la semaine qui précède la date du recensement.

Le concept de "personne travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice" présentait plusieurs inconvénients lorsqu'il s'agissait d'interpréter les données, par exemple:

Les personnes qui cherchaient un emploi pour la première fois n'avaient pas de profession et n'étaient donc pas considérées comme personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice. Les chiffres de la population active pour 1951-1971, présentés au tableau 1, ont été rectifiés de manière à exclure ces personnes.

⁴ Pour de plus amples détails, voir Denton, Frank T. et Sylvia Ostry, "Relevés chronologiques de la main-d'œuvre canadienne", monographie sur le recensement de 1961, Bureau fédéral de la statistique.

Those working intermittently or part-time might also be excluded because of the "customary or habitual" activity criterion.

Some people might be counted as gainfully occupied because they had long attachment to an occupation even though they might not be either working or looking for work at census time.

Thus, the groups most affected by the use of this concept were: (a) student-age males; (b) the female labour force (particularly the unpaid family worker component); and (c) those people engaged in seasonal work.⁴

In 1951, 1961 and 1971, the concept of labour force activity during a specific reference period (the week preceding enumeration) was used. In addition, the labour force definition considered only those persons 15 years and over (in 1951, 14 years and over). The main objectives of the questions on labour force activity are to establish: (1) the employed; (2) the unemployed; and (3) the non-labour force (the remainder of the population 15 years and over). Although these three censuses worked with the same concept of the labour force, the questions varied on each occasion.

⁴ See Denton, Frank T. and Sylvia Ostry, "Historical Estimates of the Canadian Labour Force", 1961 Census Monograph, Dominion Bureau of Statistics, for further details.

Les personnes qui travaillaient par intermittence ou à temps partiel étaient également exclues en raison du critère de l'activité "habituelle ou ordinaire".

Certaines personnes pouvaient être comptées comme travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice parce qu'elles avaient longtemps exercé une profession, même si elles ne travaillaient pas ou ne cherchaient pas de travail lors du recensement.

Ainsi, les groupes les moins bien représentés en raison de l'utilisation de ce concept étaient: a) les hommes en âge d'étudier; b) les femmes actives (en particulier les travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin); et c) les personnes travaillant à des emplois saisonniers⁴.

En 1951, 1961 et 1971, on s'est servi du concept de la situation vis-à-vis de l'activité pendant une période de référence précise (la semaine précédant le recensement). En outre, la définition de la population active ne tenait compte que des personnes de 15 ans et plus (en 1951, celles de 14 ans et plus). Les questions sur la situation vis-à-vis de l'activité avaient principalement pour objet d'établir: (1) le nombre de personnes occupées; (2) le nombre de chômeurs; et (3) le nombre d'inactifs (le reste de la population de 15 ans et plus). Les trois recensements se sont servis du même concept de la population active, mais les questions posées variaient d'un recensement à l'autre.

⁴ Pour de plus amples détails, voir Denton, Frank T. et Sylvia Ostry, "Relevés chronologiques de la main-d'œuvre canadienne", monographie sur le recensement de 1961, Bureau fédéral de la statistique.

1951

ACTIVITY DURING WEEK ENDING JUNE 2, 1951

20. WHAT DID THIS PERSON DO MOSTLY DURING WEEK ENDING JUNE 2, 1951?	21. IN ADDITION TO THIS PERSON, DID ANY OTHER PERSON WORK FOR PAY OR PROFIT?	22. DID THIS PERSON HAVE ANY OTHER PERSON WORK FOR HIM?
WORKED * W		1-14
WITH A JOB AND NOT AT WORK * J	* YES	
LOOKED FOR WORK * L		15-24
KEEPING HOUSE * H		
GOING TO SCHOOL * S		25-34
RETIRED OR ON VAC. * R	NO	
OTHER * OTH		35 OR MORE
PERSONAL UNEMPLOYED * U		

ACTIVITÉ DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951

20. QUELLE ÉTAIT LA PRINCIPALE ACTIVITÉ DE CETTE PERSONNE DURANT LA SEMAINE TERMINÉE LE 2 JUIN 1951?	21. EN OUTRE À CETTE PERSONNE, Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES QUI TRAVAILLENT POUR UN PROFIT?	22. AVAIT-ELLE D'AUTRES PERSONNES QUI TRAVAILLENT POUR ELLE?
EN TRAVAIL * W		1-14
EMPLOYÉE AVEC UN EMPLOI ET PAS EN TRAVAIL * J	* OUI	
EN QUÊTE DE TRAVAIL * L		15-24
À LA MAISON * H		
À L'ÉCOLE * S		25-34
RETRAITÉE OU EN VAC. * R	NON	
AUTRE * OTH		35 OU PLUS
PERSONNELlement INEMPLOYÉ * U		

QUESTIONS 16-25 FOR ALL PERSONS 15 YEARS OF AGE AND OVER (AS APPLICABLE)

16. Did you have a job of any kind last week? (Even if not at work, or part-time)	Yes <input checked="" type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>	If answer is "No" to all three questions, omit Questions 19-25																																																
17. Did you look for work last week?	Yes <input checked="" type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>																																																	
18. Did you have a job at any time in the past 12 months?	Yes <input checked="" type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>																																																	
19. Number of hours usually worked each week?	1-19 <input checked="" type="checkbox"/> 20-29 <input type="checkbox"/> 30-34 <input type="checkbox"/> 35-39 <input type="checkbox"/> 40 <input type="checkbox"/> 41-44 <input type="checkbox"/> 45-49 <input type="checkbox"/> 50+ <input type="checkbox"/> Never worked <input type="checkbox"/>	(Omit Questions 20-25)																																																
20. For whom did you work last week (or when you last worked)?	Name of firm, government agency, or other employer:																																																	
21. What kind of business or industry was this?	As retail grocery, auto manufacturing, city busline, transportation																																																	
22. What kind of work did you do in this industry?	As sales clerk, lathe operator, purchasing agent																																																	
23. Did you operate your own business or work for others in this occupation?	WORKED FOR OTHERS Wage or salary earner <input checked="" type="checkbox"/> Unpaid family worker <input type="checkbox"/>	OPERATED OWN BUSINESS With paid help <input type="checkbox"/> Without paid help <input type="checkbox"/>																																																
24. In how many weeks did you work for wages or salary in the past 12 months? (Include weeks worked part-time and leave with pay)	1-4 <input checked="" type="checkbox"/> 5-13 <input type="checkbox"/> 14-26 <input type="checkbox"/> 27-39 <input type="checkbox"/> 40-48 <input type="checkbox"/> 49-52 <input type="checkbox"/>	None <input type="checkbox"/> (Omit Question 25)																																																
25. What was your gross wage and salary income (before deductions) in this period?	<table border="1"> <tr> <td>0</td><td>1,000</td><td>2,000</td><td>3,000</td><td>4,000</td><td>5,000</td><td>6,000</td><td>7,000</td><td>8,000</td><td>9,000</td><td>10,000</td><td>11,000</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>0</td><td>100</td><td>200</td><td>300</td><td>400</td><td>500</td><td>600</td><td>700</td><td>800</td><td>900</td><td>1,000</td><td>1,500</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>		0	1,000	2,000	3,000	4,000	5,000	6,000	7,000	8,000	9,000	10,000	11,000	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1,000	1,500	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0	1,000	2,000	3,000	4,000	5,000	6,000	7,000	8,000	9,000	10,000	11,000																																							
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																							
0	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1,000	1,500																																							
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																							

QUESTIONS 16-25 POUR TOUTES LES PERSONNES DE 15 ANS ET PLUS (S'IL Y A LIEU)

16. Avez-vous un emploi quelconque la semaine dernière? (Même si non au travail ou à temps partiel)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Si "Non" à chacune de ces 3 questions, passer les questions 19-25																																																
17. Avez-vous cherché du travail la semaine dernière?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																																																	
18. Avez-vous eu un emploi ou cours des 12 derniers mois?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>																																																	
19. Nombre habituel d'heures de travail par semaine?	1-19 <input checked="" type="checkbox"/> 20-29 <input type="checkbox"/> 30-34 <input type="checkbox"/> 35-39 <input type="checkbox"/> 40 <input type="checkbox"/> 41-44 <input type="checkbox"/> 45-49 <input type="checkbox"/> 50+ <input type="checkbox"/>	N'a jamais travaillé <input type="checkbox"/> (Passer les questions 20-25)																																																
20. Pour qui avez-vous travaillé la semaine dernière (ou lors du dernier emploi)?	Nom de l'entreprise, de l'organisme gouvernemental ou d'un autre employeur:																																																	
21. Genre d'entreprise ou d'industrie?	Ex.: épicerie de détail, fabrication d'automobiles, transport urbain d'autobus																																																	
22. Genre de travail dans cette industrie?	Ex.: commis vendeur, agent acheteur, ingénieur civil																																																	
23. Travaillez-vous à votre propre entreprise ou pour d'autres dans cet emploi?	TRAVAIL POUR D'AUTRES Salaire <input checked="" type="checkbox"/> Aide familial non payé <input type="checkbox"/>	PROPRE ENTREPRISE Avec aide payée <input type="checkbox"/> Sans aide payée <input type="checkbox"/>																																																
24. Dans combien de semaines avez-vous travaillé à salaire pendant les 12 derniers mois? (Inclure les semaines à temps partiel et de congé payé)	1-4 <input checked="" type="checkbox"/> 5-13 <input type="checkbox"/> 14-26 <input type="checkbox"/> 27-39 <input type="checkbox"/> 40-48 <input type="checkbox"/> 49-52 <input type="checkbox"/>	Aucune <input type="checkbox"/> (Passer la question 25)																																																
25. Quel a été votre revenu brut provenant des salaires (avant les déductions) durant cette période?	<table border="1"> <tr> <td>0</td><td>1,000</td><td>2,000</td><td>3,000</td><td>4,000</td><td>5,000</td><td>6,000</td><td>7,000</td><td>8,000</td><td>9,000</td><td>10,000</td><td>11,000</td> </tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>0</td><td>100</td><td>200</td><td>300</td><td>400</td><td>500</td><td>600</td><td>700</td><td>800</td><td>900</td><td>1,000</td><td>1,500</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td><td><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>		0	1,000	2,000	3,000	4,000	5,000	6,000	7,000	8,000	9,000	10,000	11,000	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1,000	1,500	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
0	1,000	2,000	3,000	4,000	5,000	6,000	7,000	8,000	9,000	10,000	11,000																																							
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																							
0	100	200	300	400	500	600	700	800	900	1,000	1,500																																							
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																																							

1971

31.(a) How many hours did you work for pay or profit last week?

Include all jobs and overtime.

None 20 or more

1-19

(b) Last week, how many hours did you help without pay in the operation of a family business or farm?

Do not include housework in own home.

None 20 or more

1-19

(c) Did you look for work last week?

For example, contact a Canada Manpower Centre, check with employers, place or answer newspaper ads, etc.

Yes No

(d) Last week did you have a job from which you were on temporary lay-off?

Yes No

(e) Last week did you have a job or business from which you were absent because of illness, vacation, strike, training courses, etc.?

Yes No

31.a) Combien d'heures avez-vous travaillé la semaine dernière contre rémunération ou en vue d'un bénéfice? Comptez tous les emplois et toutes les heures supplémentaires.

Aucune 20 ou plus

1-19

b) La semaine dernière combien d'heures avez-vous aidé sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale? Ne comptez pas les travaux ménagers chez vous.

Aucune 20 ou plus

1-19

c) Avez-vous cherché du travail la semaine dernière? Par ex., en vous adressant au Centre de main-d'œuvre du Canada, en demandant du travail à des employeurs, en plaçant des annonces dans les journaux ou en y répondant, etc.

Oui Non

d) La semaine dernière avez-vous un emploi dont vous avez été congédié temporairement?

Oui Non

e) La semaine dernière avez-vous un emploi ou une entreprise dont vous étiez absent à cause de maladie, de vacances, d'une grève, d'un cours de formation, etc.?

Oui Non

Also, for the first time, the 1971 Census was generally by self-enumeration. The most significant problems caused by the differences in the questions asked and the instructions given were underenumeration of unpaid family workers (1951), underenumeration of the unemployed (1961),⁵ and underenumeration of the employed labour force in Quebec and over-enumeration of female unpaid family workers in 1971.⁶ Some additional differences also exist in the employed and unemployed components of the labour force. Persons on temporary lay-off were not counted as unemployed in 1951 and, while theoretically they should have been so counted in 1961 and in 1971, evidence exists to suggest this was not the case in practice in 1961.

Another comparability problem exists concerning Indians living on reserves; they were excluded from the gainfully occupied in 1921 and from the labour force in 1951, but were included in all other censuses since 1911.

Occupation

The 1971 occupational classification differs considerably from previous ones. The 1971 classification is the result of a complete revision of earlier classifications. Consequently, comparisons with earlier censuses cannot be made directly. The data presented in Table 1 (Volume III, Part 2) showing 1971 data on the basis of the 1961 occupational classification are estimated from a recoded sample. The methods used to obtain these data and more details on problems of comparability of occupation data over the various census years are given in the Introduction preceding Table 1 in Bulletin 3.2-2. For further information on problems of occupation comparability, users should consult the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa, K1A 0T7.

Total Income

Coverage in the 1961 Census was from a 20 % sample of non-farm private dwellings only, and was exclusive of the Northwest Territories. In 1971, however, a one-third sample was taken, which included farm and collective dwellings and covered the Northwest Territories. In addition to these coverage differences, the questions as asked in 1961 referred to the previous 12 months (although an instruction indicated that if not known for that period the respondent could use the 1960 calendar year), while in 1971 the question referred to the 1970 calendar year. No question was asked about farm income in 1961 so that the total income reported did not include farm income, which is included in 1971.

Employment Income

Employment income from 1971 Census data represents the total of: (a) wages and salaries; (b) net income from self-employment (non-farm); and (c) net income from farm operation and is not comparable to the 1961 employment income concept since no question was asked about farm income in the 1961 Census. In addition to this conceptual difference, there are coverage and reference period disparities between the 1961 and 1971 Censuses. Coverage in 1961 was from a 20 % sample of non-farm private dwellings only and was exclusive of the Northwest Territories. In 1971, however, a one-third sample was taken which included farm and collective dwellings. In 1961, the reference period for income data was the last 12 months prior to enumeration (although an instruction indicated

En outre, pour la première fois en 1971, le recensement s'est effectué en général par autodénombrement. Les problèmes les plus importants causés par les différences entre les questions posées et les instructions données ont été le sous-dénombrement des travailleurs familiaux non rémunérés (1951), le sous-dénombrement des chômeurs (1961)⁵, le sous-dénombrement des personnes occupées au Québec et le sur-dénombrement des travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin en 1971⁶. Il existe également d'autres différences dans les composantes "personnes occupées" et "chômeurs" de la population active. Les personnes temporairement mises à pied n'ont pas été comptées comme chômeurs en 1951 et, même si elles auraient dû l'être en 1961 et 1971, il y a lieu de croire que cela ne s'est pas produit non plus en 1961.

Il existe également un problème de comparabilité en ce qui concerne les Indiens qui vivent dans des réserves; en 1921, ils ne faisaient pas partie des personnes travaillant contre rémunération ou en vue d'un bénéfice et ils ont été exclus de la population active en 1951, alors qu'ils ne l'ont pas été dans tous les autres recensements depuis 1911.

Profession

La Classification des professions de 1971 diffère considérablement des précédentes. Elle est le résultat d'une révision approfondie des classifications utilisées auparavant. En conséquence, il est impossible de faire des comparaisons directes avec les données des recensements précédents. Le tableau 1 (volume III, partie 2) présente les données de 1971 établies d'après la Classification des professions de 1961 et estimées à partir d'un échantillon recodé. Les méthodes qui servent à obtenir ces données ainsi que de plus amples détails sur les problèmes de comparabilité des données professionnelles d'un recensement à l'autre figurent dans l'introduction qui précède le tableau 1 du bulletin 3.2-2. Pour plus de renseignements à ce sujet, les utilisateurs devront s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Revenu total

Pour le recensement de 1961, on s'est servi d'un échantillon de 20 % seulement des logements privés non agricoles et l'on a exclu les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, en 1971, on s'est servi d'un échantillon d'un tiers des logements qui comprenait des exploitations agricoles et des logements collectifs et l'on a inclus les Territoires du Nord-Ouest. Outre ces différences de champ d'observation, les questions posées en 1961 portaient sur les 12 mois précédents (bien qu'on ait précisé que le recensé pouvait, si les données lui étaient inconnues pour cette période, se fonder sur l'année civile 1960), alors qu'en 1971 elles portaient sur l'année civile 1970. En 1961, on n'a posé aucune question au sujet du revenu agricole; le revenu total déclaré n'incluait donc pas le revenu agricole, ce qui n'était pas le cas en 1971.

Revenu de l'emploi

Au recensement de 1971, le revenu de l'emploi représente la somme: a) des salaires et traitements; b) du revenu net provenant de l'exploitation d'une entreprise non agricole; et c) du revenu net provenant de l'exploitation d'une ferme. Il n'est pas comparable au concept du revenu de l'emploi appliqué en 1961 étant donné que le recensement de 1961 ne posait pas de question sur le revenu agricole. Il y a en outre des différences entre le champ d'observation et la période de référence entre le recensement de 1961 et celui de 1971. Pour le recensement de 1961, on s'est servi d'un échantillon de 20 % des logements privés non agricoles et l'on a exclu les Territoires du Nord-Ouest. Toutefois, en 1971, on s'est servi d'un échantillon d'un tiers des logements qui comprenait les exploitations agricoles et les logements collectifs. En 1961, les questions posées

⁵ For more detailed accounts of the 1951 and 1961 concepts and response differences, see 1961 Census, Vol. VII (Part 1), Chapter 12.

⁶ *Population and Housing Research Memorandum (PH-EC-4), "Background Information on the 1971 Census Labour Force Data"*.

⁵ Pour un compte rendu plus détaillé des concepts et des différences de réponse des recensements de 1951 et de 1961, voir le vol. VII (partie 1) du recensement de 1961, chapitre 12.

⁶ *Note de recherche sur la population et le logement (PH-EC-4) intitulée "Étude des données du recensement de 1971 sur la population active"*.

that if not known for that period the respondent could use the 1960 calendar year), whereas in 1971 the question referred to the 1970 calendar year.

Wage and Salary Income

For wage and salary income the 1961 Census coverage was 100%. In 1971, however, a one-third sample was taken. In 1961, wages and salaries were reported for the last 12 months prior to enumeration, although, in some cases, 1960 calendar year information may have been given. Data from the 1971 Census refer to the 1970 calendar year. This difference should be noted when making comparisons.

Farm Income

Since information on farm income was collected for the first time in 1971, no comparison is possible with the 1961 Census.

Major Source of Income

Data published in the 1961 and the 1971 Censuses on major source of income are not comparable due mainly to differences explained above (see note on total income) with respect to coverage, period of reference and income definition (i.e. addition of a question on farm income in 1971). In addition, there exist other methodological and data layout problems which would render any attempt at comparison impossible.

Weeks Worked in 1970

The 1961 data for weeks worked are not comparable to that of the 1971 Census. In 1961, the number of weeks worked were reported only for those who worked for cash wages and salaries in the previous 12 months. Therefore, most self-employed persons, unpaid family workers and persons working for payment in kind would have answered "NONE" to the question, whereas in the 1971 Census, weeks worked refers to all classes of workers who worked during the year 1970.

Comparison of Census Labour Force Data with Those from the Labour Force Survey

Differences in coverage, sampling, enumeration and processing procedures, questions asked and timing, all contribute to differences in results from the census and the Labour Force Survey. More details on these differences are given in the Population and Housing Research Memorandum No. PH-EC-4 ("Background Information on the 1971 Census Labour Force Data") and the Introduction to Volume III, Part 1, but the most important differences are summarized below:

Universe and Sampling

The coverage of the Labour Force Survey is exclusive of the Armed Forces, the Yukon and Northwest Territories, Indian Reserves, overseas households and inmates of institutions. Census labour force data, on the other hand, include all these groups (although inmates of institutions are automatically classed as "not in the labour force") but exclude 14-year olds who are included in the survey.

portaient sur les 12 mois précédant le recensement (bien qu'on ait précisé que le recensé pouvait, si les données lui étaient inconnues pour cette période, se fonder sur l'année civile 1960), alors qu'en 1971, elles portaient sur l'année civile 1970.

Rémunération

Le recensement de 1961 posait la question sur la rémunération à tous les recensés. Toutefois, en 1971, on s'est servi d'un échantillon d'un tiers des logements. En 1961, la rémunération déclarée portait sur les 12 mois précédant le recensement même si, dans certains cas, les renseignements portaient sur l'année civile 1960. Les données du recensement de 1971 se rapportaient à l'année civile 1970. Il faut garder cette différence à l'esprit lorsqu'on établit des comparaisons.

Revenu agricole

Aucune comparaison n'est possible avec le recensement de 1961 puisque c'est la première fois, en 1971, que la question sur le revenu agricole a été posée.

Principale source de revenu

Les données du recensement de 1961 sur la principale source de revenu ne sont pas comparables à celles de 1971 étant donné les différences exposées plus haut (voir le paragraphe sur le revenu total) touchant le champ d'observation, la période et la définition du revenu (c.-à-d. l'inclusion de la question sur le revenu agricole, en 1971). Il y a de plus des différences dans la méthodologie et la présentation des données qui rendent toute comparaison impossible.

Semaines travaillées en 1970

Les données de 1961 sur le nombre de semaines travaillées ne sont pas comparables à celles de 1971. En 1961, seules les personnes ayant travaillé contre rémunération en salaires ou en traitements pendant les 12 mois précédents devaient indiquer le nombre de semaines travaillées. Ainsi, en 1961, la plupart des travailleurs autonomes, des travailleurs familiaux non rémunérés et des personnes rémunérées en nature auraient répondu négativement à la question, tandis qu'au recensement de 1971, "semaines travaillées" s'applique à toutes les catégories de travailleurs ayant travaillé en 1970.

Comparaison des données du recensement sur la population active à celles de l'Enquête sur la population active

Les différences relevées dans la comparaison des données de recensement sur la population active et celles de l'Enquête sur la population active sont dues aux différences dans le champ d'observation, l'échantillonnage, les méthodes de dénombrement et de dépouillement, la formulation des questions et la période de référence. La Note de recherche sur la population et le logement PH-EC-4 de Statistique Canada, intitulée "Étude des données du recensement de 1971 sur la population active" ainsi que l'introduction au volume III, partie I traitent en profondeur des deux ensembles de données. Nous vous donnons, toutefois, les points saillants de cet exposé:

Univers et échantillonnage

L'enquête excluait les membres des Forces armées, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, les résidents des réserves indiennes, les pensionnaires d'institution et les ménages canadiens habitant à l'étranger. Les données de recensement sur la population active, d'une part, incluaient toutes ces catégories (quoique les pensionnaires d'institution soient automatiquement classés comme "n'appartenant pas à la population active") et, d'autre part, excluait les personnes de 14 ans qui sont comprises dans l'enquête.

The Labour Force Survey sample size is in the range of 30,000 households while, as discussed earlier in this report, the census sample consisted of every third private household in self-enumeration areas with complete enumeration of collective dwellings and canvasser areas.

Enumeration and Processing Procedures

Questions and Timing

Self-enumeration was used in the census as contrasted to the use of trained interviewers in the survey. In line with the use of self-enumeration, the census used more direct questioning than the survey which could rely on trained interviewers for interpretation. The Labour Force Surveys closest in timing to the census were those taken on May 22 and June 19, 1971. The months of May and June are ones when the labour force is particularly volatile as students and seasonal workers enter or re-enter the labour force, etc.

Main Differences in Results

Analysis of census data for the Labour Force Survey universe suggested that the census count of the employed in Quebec was underestimated, that the female unpaid family worker group was over-estimated and that the census included more marginal members of the female labour force in its female unemployed counts.

Comparison of Census Income Data with Those from the Consumer Finance Survey

Statistics Canada also publishes, periodically, data on individual and family incomes based on the Surveys of Consumer Finances. No survey was taken in 1971 so that census income statistics for 1970 can only be compared against 1969 and 1971 income data from the surveys. However, in doing so, the following points should be kept in mind:

- (a) **Coverage:** The coverage of population under census is significantly different from that of the survey. The sample, on which the census income statistics are based, covers all Canadians 15 years and over. The sample for the Survey of Consumer Finances is a subset of the Labour Force Survey sample and universe coverage is identical in the two surveys. Thus, survey coverage, though including 14-year olds, excludes Yukon, Northwest Territories, Indian Reserves, Canadians abroad, members of the Armed Forces and inmates of institutions.
- (b) **Collection Procedures:** Census income data were collected mainly through self-enumeration. The collection procedure in the survey may vary from year to year. Thus, income data for 1969 were collected through interviewers while self-enumeration was used for questions on 1971 incomes.
- (c) **Income Concept:** Both the census and the survey use the identical concept of money income received in the reference year. However, the census included military pay and allowances in the question on wages and salaries. The survey asks a separate question on military pay and allowances in order to exclude, from estimates, those individuals and families whose major source of income was military pay and allowances.

L'Enquête sur la population active était fondée sur un échantillon d'environ 30,000 ménages, tandis que, tel qu'indiqué dans les pages précédentes, l'échantillon du recensement rejoignait un ménage sur trois dans les secteurs d'autodénombrement et la totalité des logements collectifs et des logements compris dans les secteurs de recensement énumérés par représentant.

Méthodes de dénombrement et de traitement des données

Questions et période de recensement

Pour le recensement, on a fait appel aux méthodes d'autodénombrement, alors que dans le cas de l'enquête, ce sont des interviewers expérimentés qui posaient les questions. Dans le cas de l'autodénombrement, le recensement posait des questions plus directes que dans le cas de l'enquête, où l'interviewer pouvait, au besoin, donner des explications. Les périodes de référence de l'Enquête sur la population active qui se rapprochaient le plus de la période de référence utilisée au recensement étaient celles des enquêtes qui ont eu lieu le 22 mai et le 19 juin 1971. Les mois de mai et juin sont ceux où le marché du travail est en pleine évolution, alors que les étudiants et les travailleurs saisonniers arrivent sur le marché du travail ou recommencent à travailler, etc.

Différences relevées à l'analyse des résultats

L'analyse des données de l'Enquête sur la population active démontre que le recensement a sous-évalué le nombre de personnes occupées au Québec, a surévalué le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés de sexe féminin et que l'on ait compté au recensement plus de femmes actives occupant des emplois marginaux comme faisant partie des femmes en chômage qu'il n'y en avait réellement.

Comparaison entre les données du recensement sur le revenu et les données de l'Enquête sur les finances des consommateurs

Statistique Canada publie également, périodiquement, des données sur le revenu des particuliers et des familles fondées sur les résultats de l'Enquête sur les finances des consommateurs. Cette enquête n'a pas été menée en 1971; c'est pourquoi on ne peut comparer les statistiques du recensement sur le revenu en 1970 qu'aux données de 1969 et de 1971 de l'enquête. Toutefois, il faut tenir compte de ce qui suit en établissant cette comparaison:

- a) **Champ d'observation:** La population observée par le recensement est bien différente de celle de l'enquête. L'échantillon sur lequel sont fondées les statistiques du recensement sur le revenu comprend tous les Canadiens de 15 ans et plus. L'échantillon de l'Enquête sur les finances des consommateurs est un sous-ensemble de l'échantillon de l'Enquête sur la population active et le champ d'observation est le même. Ainsi, bien que les personnes de 14 ans soient incluses, les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et des réserves indiennes, les Canadiens à l'étranger, les membres des Forces armées et les pensionnaires d'institution sont exclus.
- b) **Méthodes de collecte:** Les données du recensement sur le revenu ont été principalement obtenues par autodénombrement, alors que les méthodes de collecte utilisées pour l'enquête varient d'une année à l'autre. Ainsi, les données de 1969 ont été recueillies par des interviewers tandis que, pour les questions sur le revenu en 1971, les enquêtés ont répondu seuls, selon une méthode semblable à l'autodénombrement du recensement.
- c) **Concept du revenu:** Le recensement et l'enquête se servent du même concept de revenu monétaire reçu pendant l'année de référence. Toutefois, le recensement incluait la solde et les indemnités militaires dans la question sur les salaires et traitements. Dans l'enquête, on posait une question distincte sur la solde et les indemnités militaires afin d'exclure des estimations les particuliers et les familles dont la solde et les indemnités militaires constituaient la principale source de revenu.

Comparison of Census Income Data with National Accounts and National Revenue Data

Due to differences in concept and coverage, census income data cannot be directly compared with either those from the National Accounts (personal income data) or from National Revenue (taxation data). However, an attempt has been made to adjust the data (particularly those from National Accounts) for the purposes of comparison and evaluation. The results of this work are available in Characteristics Division Research Memorandum 71-EC-5 "An Evaluation of Income Data from the 1971 Census of Canada", Ottawa, 1976.

Unpublished Data on General Population Characteristics

Certain materials tabulated in the 1971 Census are too detailed or specialized for general publication purposes. These, as well as other forms of information, such as computer print-outs, microfilm, computer "summary" tapes, special tabulations and maps and geographic files, may be made available to users as time and resources permit, on a cost basis. Details on the availability, cost, content, etc. may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Measures of Reliability

Census figures are published in many forms, including detailed population counts of persons by towns, cities, counties and so on. A minority of the data is based on a complete census, while the vast majority is based on a one-third sample of households.

Each figure obtained in the census, whether it is based on a sample or complete coverage, is subject to error. These errors are estimated in order to establish the degree of reliability to be placed on census figures. Sampling errors occur when an estimate is obtained from a sample of households, and depends on the sample size, sample design and estimation, or weighting procedure. Non-sampling errors include such things as coverage errors, response errors (due to misinterpretation by the respondent, for example) and processing errors (coding, document reading, imputation, etc.).

Coverage Errors

Although the intention is to include everyone in the census count, that is never fully achieved, no matter how thorough the method of enumeration may be. Certain groups of the population are more likely to be missed than others. For this reason, a special project has been undertaken after each census in recent years to determine the rate of underenumeration and estimate the total number of missed persons. In 1971, this procedure was termed the Reverse Record Check.⁷

The operation involved the selection of a sample of persons, taken largely from the previous 1966 Census returns, as well as from birth and immigrant registrations since 1966. Their locations on Census Day of 1971 were then established through telephone and mail contacts, searches of administrative records and field traces. By searching the appropriate 1971 Census returns at these locations for the persons in the sample, a rate of underenumeration was derived. In 1971, this rate was estimated at 1.94% which represented about 425,000 persons

⁷ For a more detailed review of the coverage or the completeness of the 1971 Census, see G. J. Brackstone and J.-F. Gosselin, 1971 Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check, *Results Memorandum* CDN 71-E-23 (Part 1), Census Field, Statistics Canada, October 1974.

Comparaison entre les données du recensement sur le revenu et les données sur les Comptes nationaux et sur le Revenu national

Vu les différences dans le concept et le champ d'observation, on ne peut pas faire de comparaison directe entre les données de recensement sur le revenu et celles sur les Comptes nationaux (données sur le revenu personnel) ou sur le Revenu national (données sur l'imposition). On a cependant tenté d'ajuster ces données (particulièrement celles sur les Comptes nationaux) pour fins de comparaison et d'évaluation. Le résultat de ce travail a fait l'objet de la Note de recherche 71-EC-5 de la Division des caractéristiques, intitulée "Évaluation des données sur le revenu tirées du recensement du Canada de 1971", Ottawa, 1976.

Données inédites sur les caractéristiques démographiques générales

Certaines totalisations du recensement de 1971 sont trop détaillées ou spécialisées pour être publiées à l'intention du grand public. Les utilisateurs intéressés peuvent toutefois se les procurer contre remboursement, dans la mesure où le temps et les ressources le permettent; sont également disponibles des imprimés d'ordinateur, des microfilms, des bandes informatiques "sommaires", des totalisations spéciales ainsi que des cartes et des fichiers géographiques. On peut obtenir des détails sur la disponibilité, le coût, le contenu, etc. de ces documents en s'adressant au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Mesures de fiabilité

Les chiffres du recensement sont publiés sous diverses formes, y compris sous forme de chiffres de population détaillés par ville, cité, comté, etc. Une petite partie des données est fondée sur un recensement intégral, alors que la forte majorité est fondée sur un échantillon d'un tiers des ménages.

Chaque chiffre obtenu pour le recensement, qu'il soit fondé sur un échantillon ou sur un univers complet, est susceptible d'être erroné. On calcule la probabilité d'erreur afin d'établir le degré de fiabilité des données du recensement. Lorsqu'on obtient une estimation en se fondant sur un échantillon des ménages, il se produit des erreurs d'échantillonnage qui dépendent de la taille de l'échantillon, de la conception et de l'estimation de l'échantillon ou de la méthode de pondération. D'autres erreurs ne découlent pas de l'échantillonnage, mais de la couverture, des réponses (par exemple, mauvaise compréhension des questions) et du traitement (codage, lecture des documents, imputation, etc.).

Erreurs de couverture

Bien que l'on vise à inclure tout le monde dans les chiffres du recensement, on réussit rarement à atteindre cet objectif quelle que soit la méthode de dénombrement utilisée. Certains groupes de la population risquent davantage d'être oubliés que d'autres. C'est pour cette raison que l'on a mis sur pied un programme spécial appliqué au cours des derniers recensements pour déterminer le taux d'insuffisance du dénombrement et évaluer le nombre global de personnes et de ménages oubliés. En 1971, cette méthode s'appelait "Contre-vérification des dossiers".

L'opération consistait à choisir un échantillon de personnes à partir surtout des questionnaires du recensement de 1966 et des certificats de naissance et d'immigration délivrés depuis 1966. La localisation de ces personnes, le jour du recensement de 1971, a ensuite été établie au moyen d'appels téléphoniques, de lettres et de recherches dans les dossiers administratifs et sur le terrain. En cherchant à retrouver les questionnaires des personnes comprises dans l'échantillon à l'endroit désigné, on a pu calculer le taux d'insuffisance de dénombrement concernant la population et les ménages. Le taux

⁷ Pour une étude plus détaillée du champ d'observation ou de l'exhaustivité du recensement de 1971, voir G. J. Brackstone et J.-F. Gosselin, *Projet d'évaluation*, 1971 MP-1: Contre-vérification des dossiers, *Rapport d'enquête* CDN 71-E-23 (partie 1), Secteur du recensement, Statistique Canada, octobre 1974.

missed in the census and not accounted for in the tables. Coverage errors are not evenly distributed with respect to all population characteristics so that coverage errors introduce some minor distortions into the census distributions of certain characteristics. More details on coverage errors can be obtained by contacting the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Response Errors

These types of errors occur when data are requested, provided, received and recorded. Questions may be misinterpreted by the respondent; he or she may not know, may not remember, or may not wish to give the "correct" answer. Response errors may be considered as being composed of two components: response variance and response bias.

Response Variance

Response variance is that component of the total response error which tends to cancel out over a large number of responses. Some respondents tend to overstate their response to a certain question, others tend to understate it; similarly with enumerators recording information during the follow-up stage. Some questions on the questionnaire may be ambiguous and may invite misunderstandings in either direction. These causes, and many others, contribute to response variance. While the net error from this source may be quite small for large areas, the size of error may be larger for small areas, detailed cross-tabulations or rare characteristics.

Response Bias

Response bias is, roughly speaking, that portion of the total response error which is left after all the cancellation described in the preceding paragraph on response variance has occurred. It is made up of response errors which have a tendency to occur in one direction more than in the other. It may be the result of the reluctance of respondents to admit certain characteristics, a tendency to overstate or understate certain characteristics, or the result of the training and attitude of enumerators. It may be due to the questionnaire which invites errors in one direction more than in the other. Such errors do not cancel out even over large areas or large counts and may be relatively more important at the metropolitan, provincial or national level.

Processing Errors

These errors occur when write-in answers are coded, when questionnaires are read into the computer, and when imputations are done either for non-responses or for edit rejects. As with response errors, one can distinguish the variance due to processing error (i.e. the random errors which will tend to bias resulting from systematic errors (e.g., as a result of consistent misunderstanding of a coding instruction).

Reliability Estimates

The reliability estimates given in this report for the stated sets of characteristics include errors due to response, processing and (where applicable) sampling errors, but do not include coverage errors, response bias, or any other systematic biases. These estimates of reliability are published in order to give an indication of the level of error only and are not meant for use in hypothesis testing or detailed analysis.

Users wishing to obtain reliability estimates for a given cell of data in any table in this Volume Series should follow these procedures:

global d'insuffisance de dénombrement en 1971 a été évalué à 1.94 % pour la population, ce qui signifie qu'environ 425,000 personnes ont été oubliées et ne figurent pas dans les tableaux. Les erreurs de couverture ne sont pas réparties uniformément pour toutes les caractéristiques démographiques. Ainsi, les erreurs de couverture entraînent certaines distorsions dans la répartition de quelques caractéristiques du recensement. Pour plus de détails sur ce genre d'erreur, on peut s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Erreurs de réponse

Ce genre d'erreurs se produit lorsque les renseignements sont demandés, fournis, reçus et inscrits. Le recensé peut mal interpréter les questions, il peut ne pas savoir, ne pas vouloir donner la réponse "exacte" ou ne pas s'en souvenir. Les erreurs de réponse se composent de deux éléments: la variance de réponse et le biais de réponse.

Variance de réponse

La variance de réponse constitue l'élément de l'ensemble des erreurs de réponse qui tend à s'annuler sur un grand nombre de réponses. Certains recensés ont tendance à exagérer leur réponse à une question donnée, alors que d'autres ont tendance à l'atténuer; il en est de même des représentants qui inscrivent les renseignements lors des suivis. Certaines questions du questionnaire peuvent être ambiguës et donner lieu à une mauvaise interprétation dans un sens ou dans l'autre. Ces facteurs, et bien d'autres, contribuent à la variance de réponse. Bien que la proportion nette d'erreurs de ce genre soit plutôt réduite pour les grandes régions, elle peut être plus élevée pour les petites régions, les totalisations détaillées ou les caractéristiques rares.

Biais de réponse

En gros, le biais de réponse constitue la partie de l'ensemble des erreurs de réponse qui demeure après que toutes les annulations décrites au paragraphe précédent (la variance de réponse) se sont produites. Il se compose des erreurs de réponse qui ont tendance à aller dans un sens plutôt que dans l'autre. Il peut résulter de la réticence de certains recensés à fournir certaines caractéristiques, de la tendance à sur-représenter ou à sous-représenter certaines caractéristiques, ou de la formation et de l'attitude des représentants du recensement. Il peut être dû au fait que le questionnaire encourage les erreurs dans un sens plutôt que dans l'autre. Ces erreurs ne s'annulent pas, même pour les grandes régions ou sur un grand nombre de réponses, et elles peuvent se révéler relativement plus importantes aux niveaux métropolitain, provincial ou national.

Erreurs de traitement

Ces erreurs ont lieu lorsque des réponses en toutes lettres doivent être codées, lorsque les questionnaires sont lus par l'ordinateur et lorsqu'on a recours à des imputations soit pour les non-réponses, soit pour les réponses rejetées au contrôle. Comme pour les erreurs de réponse, on peut distinguer la variance due aux erreurs de traitement (c'est-à-dire les erreurs qui tendront à s'annuler sur un grand nombre de cas) et le biais de traitement résultant des erreurs systématiques (par ex., à cause de la mauvaise compréhension constante d'une instruction de codage).

Estimations de fiabilité

Les estimations de fiabilité présentées dans ce bulletin pour les ensembles de caractéristiques tiennent compte des erreurs de réponse, de traitement et (s'il y a lieu) d'échantillonnage, mais ne comprennent pas les erreurs de couverture, le biais de réponse, ou tout autre biais systématique. Ces estimations de fiabilité sont publiées uniquement pour donner une indication du niveau d'erreur et ne doivent pas être utilisées pour vérifier une hypothèse ou effectuer une analyse détaillée.

Les utilisateurs qui désirent obtenir des estimations de fiabilité pour une rubrique particulière de données dans l'un ou l'autre des tableaux de cette série doivent procéder comme suit:

1. Determine if the table is based on the complete census or on the one-third sample (see footnote at the bottom of Table A). Note that all tables in this volume are based on the one-third sample.
2. Determine the categories defining the cell (in some cases, this may be just a single category such as an age group, while for a cell in a cross-classification involving several characteristics, there may be several categories, e.g., a sex category, a marital status category, and a level of schooling category).
3. Referring to the appropriate part of Table A (complete census or one-third sample) as determined in 1. above, locate the cell-defining category which presents the highest reliability estimate value. This is the row to be used for obtaining the required reliability estimate.
4. Choose the column of Table A to use by finding the column heading closest to the value in the given cell of the census table.
5. Read off the figure from the row and column of Table A identified in steps 3. and 4. above.

Having determined the proper reliability estimate figure from the table, the user can be reasonably certain that, for the enumerated population, the true value lies within plus or minus twice the reliability estimate (e.g., for a figure of 100, the range would be 100 ± 31.2 using source of income, wages and salaries as an example) and virtually certain that it lies within plus or minus three times the reliability estimate (e.g., for the same figure of 100, the range would be 100 ± 46.8).

1. Établir si le tableau est fondé sur le recensement intégral ou sur l'échantillon d'un tiers des ménages (voir le renvoi au bas du tableau A). Il convient de noter que tous les tableaux de ce volume sont fondés sur l'échantillon d'un tiers des ménages.
2. Établir les catégories qui définissent la rubrique (dans certains cas, il peut s'agir d'une seule catégorie telle qu'un groupe d'âge, alors que pour une rubrique dans une classification recoupée où entrent en jeu plusieurs caractéristiques, il peut y avoir plusieurs catégories: par ex., sexe, état matrimonial et niveau de scolarité).
3. En se reportant à la partie appropriée du tableau A (recensement intégral ou échantillon d'un tiers des ménages) établie en 1. ci-dessus, trouver la catégorie de définition de la rubrique qui donne la plus haute estimation de fiabilité. C'est la rangée dont il faut se servir pour obtenir l'estimation de fiabilité voulue.
4. Choisir, dans le tableau A, la colonne à utiliser, en trouvant la rubrique de colonne qui se rapproche le plus de la valeur de la rubrique concernée du tableau de recensement.
5. Lire le chiffre qui se trouve au croisement de la rangée et de la colonne du tableau A établies en 3. et 4. ci-dessus.

Une fois l'estimation de fiabilité pertinente établie, l'utilisateur peut être raisonnablement certain que, pour la population recensée, la valeur exacte se situe entre plus ou moins deux fois l'estimation de fiabilité (par ex., pour le chiffre 100, l'éventail serait de 100 ± 31.2 , en prenant la source de revenu et rémunération à titre d'exemple); l'utilisateur peut être pratiquement certain que cette valeur se situe entre plus ou moins trois fois l'estimation de fiabilité (par ex., pour le chiffre 100, l'éventail serait de 100 ± 46.8).

RELIABILITY ESTIMATES



ESTIMATIONS DE FIABILITÉ

TABLE A. Reliability Estimates¹

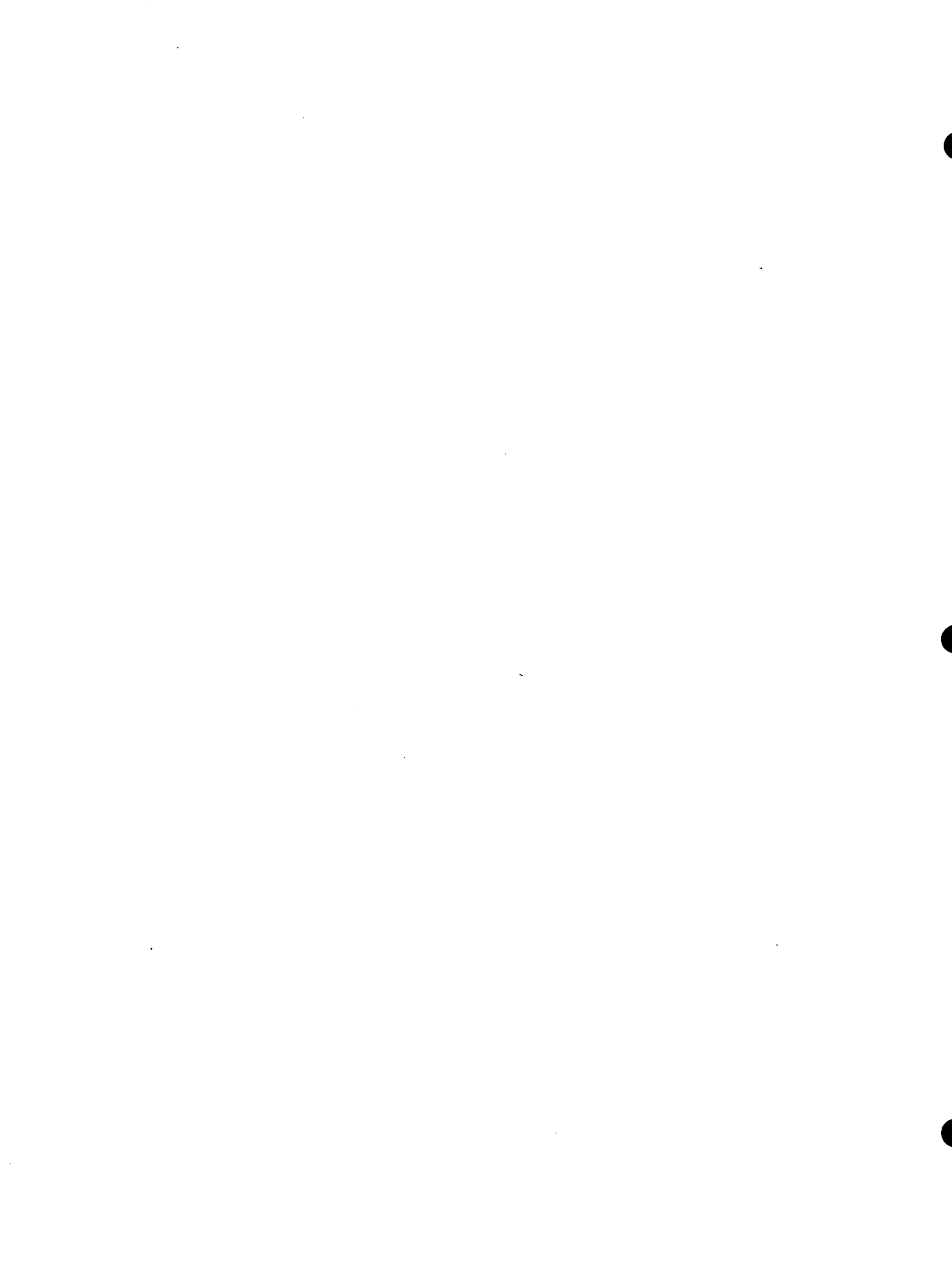
No.	Characteristic	50	100	200	500	1,000	2,000	5,000	10,000	20,000
Characteristics from the 1/3 sample										
Period of immigration:										
1	1946 - 1960	17.8	25.2	35.7	56.4	79.7	113.0	178	252	357
2	Immigrated after 1961	15.4	21.8	30.9	48.8	69.0	97.6	154	218	309
3	Immigrated before 1946	12.3	17.4	24.6	38.9	55.0	77.7	123	174	246
Occupation major groups:										
4	Occupation not stated	15.8	22.3	31.5	49.8	70.5	99.8	158	223	315
5	Occupation major groups, all except not stated	12.6	17.9	25.3	39.9	56.5	80.1	126	179	253
Source of income:										
6	Other income	15.7	22.3	31.5	49.8	70.4	99.5	157	223	315
7	Bond and deposit interest and dividends; other investment income; old age pensions; other government income; non-farm self-employment income; retirement pensions.	12.6	17.8	25.1	39.7	56.2	79.4	126	178	251
8	Wages and salaries; farm self-employment income	11.0	15.6	21.9	34.7	49.0	69.4	110	155	219
9	Family and youth allowances	8.1	11.6	16.2	25.8	36.4	51.4	81	115	163
Marital status:										
10	Single 15 years and over	14.5	20.6	29.2	46.0	65.2	92.2	145	206	292
11	Widowed; divorced	12.6	17.7	24.8	38.0	54.7	77.7	118	173	246
12	Married (spouse present, spouse absent, separated)	7.9	11.2	15.8	25.0	35.4	50.1	79	112	158
Age:										
13	15 - 24 years	14.2	20.1	28.5	45.0	63.6	90.0	142	201	285
14	45 - 64 years; 65 years and over	12.4	17.6	24.9	39.4	55.7	78.7	124	176	249
15	25 - 44 years	10.6	15.0	21.2	33.5	47.3	67.0	105	150	212
Level of schooling (15 years and over):										
16	Less than Grade 9; some university; university degree.	13.9	19.7	27.9	44.1	62.3	88.1	139	197	279
17	Grades 9 - 10; 11; 12 - 13	10.8	15.3	21.6	34.1	48.3	68.3	108	153	216
Class of worker:										
18	Unpaid family workers	13.8	19.5	27.5	43.6	61.6	87.1	138	195	275
19	Wage-earners; self-employed	11.4	16.1	22.8	36.0	50.9	72.0	114	161	228
Labour force activity:										
20	Unemployed	13.7	19.4	27.4	43.3	61.2	86.6	137	194	274
21	Employed; in the labour force; not in the labour force.	10.8	15.3	21.6	34.2	48.3	68.3	108	153	216
Weeks worked in 1970:										
22	1 - 13, 14 - 26, 27 - 39, 40 - 48 weeks part-time	13.0	18.4	26.0	41.1	58.1	82.1	130	184	260
23	49-52 weeks part-time; full-time, any number of weeks	10.0	14.1	20.0	31.6	44.7	63.3	100	141	200
Total income, employment income, those who worked in 1970:										
24	Females (all breakdowns); males (all breakdowns less than \$7,000).	12.1	17.1	24.2	38.3	54.2	76.6	121	171	242
25	Males (income breakdowns greater than \$7,000)	10.5	14.8	21.0	33.2	46.9	66.4	105	148	210
26	Sex	10.6	14.9	21.3	33.4	47.2	66.6	103	147	202

¹ Does not include coverage errors, response bias or any other systematic biases.

TABLEAU A. Estimations de fiabilité¹

50,000	100,000	200,000	500,000	1,000,000	2,000,000	5,000,000	Caractéristique	No
Caractéristiques de l'échantillon d'un tiers de la population								
Période d'immigration:								
564	797	1,128	1,783	2,521			1946 - 1960	1
488	690	976	1,543				Immigré après 1961	2
389	550	777	1,164	1,645	2,326	3,680	Immigré avant 1946	3
Grands groupes professionnels:								
498	705	998	1,577				Professions non déclarées	4
399	565	801					Tous les grands groupes, sauf les professions non déclarées.	5
Source de revenu:								
498	704	995					Autre revenu	6
397	562	794	1,256	1,782	2,466		Intérêt d'obligations et de dépôts et dividendes; autre revenu de placement; pensions de vieillesse; autres sources publiques; revenu d'un emploi indépendant agricole; pensions de retraite.	7
347	491	694	1,111	1,571	2,094	3,313	Rémunération; revenu d'un emploi indépendant agricole	8
258	364	515	814	1,151	1,629	2,683	Allocations familiales et allocations aux jeunes	9
État matrimonial:								
460	652	922	1,457	2,061	2,915	4,630	Célibataires de 15 ans et plus	10
367	551	765	1,226				Veufs et divorcés	11
250	354	501	792	1,119	1,584	2,504	Marié(e)s (conjoint présent, conjoint absent, séparé(e)s).	12
Âge:								
450	636	900	1,423	2,012	2,846		15 - 24 ans	13
394	557	787	1,245	1,760	2,402		45 - 64 ans; 65 ans et plus	14
335	473	669	1,059	1,497	2,116	3,348	25 - 44 ans	15
Niveau de scolarité (15 ans et plus):								
440	623	881	1,393	1,970			N'ayant pas atteint la 9 ^e année; université; grade universitaire.	16
341	483	683	1,080	1,527			9 ^e - 10 ^e année; 11 ^e année; 12 ^e - 13 ^e année	17
Statut:								
436	616	871					Travailleurs familiaux non rémunérés	18
360	509	720	1,138	1,541	2,180	3,447	Salariés; travailleurs indépendants	19
Activité:								
433	612	866	1,370	1,942	2,746		Chômeurs	20
342	483	683	1,080	1,527	2,159	3,416	Personnes occupées; dans la population active; inactifs.	21
Semaines travaillées en 1970:								
411	581	823	1,309	1,847			1 - 13, 14 - 26, 27 - 39, 40 - 48 semaines à temps partiel.	22
316	447	633	1,000	1,414	2,000	3,148	49 - 52 semaines à temps partiel; plein temps (tout nombre de semaines).	23
Revenu total, revenu de l'emploi, personne ayant travaillé en 1970:								
383	542	766	1,215	1,671			Femmes (toute tranche de revenu); hommes (tranche de revenu de moins de \$7,000).	24
332	469	664	1,049	1,484			Hommes (tranche de revenu de plus de \$7,000)	25
329	466	652	1,049	1,485	2,182	3,318	Sexe	26

¹ Ne comprend pas les erreurs de couverture, le biais des réponses ou tout autre biais systématique.



1971 CENSUS POPULATION QUESTIONNAIRE
AND
INSTRUCTIONS PERTAINING TO RELEVANT QUESTIONS

QUESTIONNAIRE-POPULATION DE 1971
ET
INSTRUCTIONS SUR LES QUESTIONS PERTINENTES

1. Print the NAMES of usual residents of this dwelling on June 1, 1971:
 (a) present in this dwelling.
 (b) temporarily away.
 Include persons with no other home.
 For definitions and order of listing, see Instruction Booklet.

2. RELATIONSHIP TO HEAD OF HOUSEHOLD
 The HEAD of household is: the husband rather than the wife; the parent where there is one parent only, with unmarried children; or any member of a group sharing a dwelling equally.
 FILL ONE CIRCLE ONLY

3. SEX
 FILL ONE CIRCLE ONLY

4. MARITAL STATUS
 FILL ONE CIRCLE ONLY

5. MOTHER TONGUE
 Language FIRST spoken and STILL UNDERSTOOD
 FILL ONE CIRCLE ONLY

6. DATE OF BIRTH

MONTH AND YEAR OF BIRTH	MONTH OF BIRTH FILL ONE CIRCLE ONLY	YEAR OF BIRTH	
		DECADE FILL ONE CIRCLE ONLY	ACTUAL YEAR FILL ONE CIRCLE ONLY
Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197
Year	June to Dec.		

7. Are there more than 7 persons in this household?
 Yes No

List 7 persons only on this form. Use the additional form provided to list other household members.

8. Is there anyone left out of QUESTION 1 because you were not sure whether he should be listed?
 Yes No

For example, a lodger who also has another home, a new baby still in the hospital, or a former occupant of this household who has become a patient in a hospital or sanatorium within the past six months.
 If "Yes", write name(s) here and the reason:

9. Is there anyone listed in QUESTION 1 who is away from home now?
 Yes No

For example, on a vacation, attending university, or in a hospital.
 If "Yes", write name(s) and reason this person is away:

10. How many visitors or other persons who have a usual home elsewhere in Canada stayed here on June 1?
 None 3 6 9
 1 4 7 10 or more
 2 5 8

Person 1	<input type="radio"/> Head of household <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law Daughter-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input checked="" type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 2	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law Daughter-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 3	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law Daughter-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 4	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law Daughter-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 5	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law Daughter-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 6	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law Daughter-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9
Person 7	<input type="radio"/> Wife of head <input type="radio"/> Son or daughter of head	<input type="radio"/> Father or mother <input type="radio"/> Brother or sister <input type="radio"/> Son-in-law Daughter-in-law	<input type="radio"/> Father-in-law Mother-in-law <input type="radio"/> Brother-in-law Sister-in-law <input type="radio"/> Grandchild	<input type="radio"/> Lodger <input type="radio"/> Lodger's wife <input type="radio"/> Lodger's child	<input type="radio"/> Nephew or niece <input type="radio"/> Other (specify) → as uncle, aunt, employee, employee's wife, employee's child, partner	<input type="radio"/> Male <input type="radio"/> Female	<input type="radio"/> Single (never married) <input type="radio"/> Now married <input type="radio"/> Widowed <input type="radio"/> Divorced <input type="radio"/> Separated	<input type="radio"/> English <input type="radio"/> French <input type="radio"/> German <input type="radio"/> Italian <input type="radio"/> Other (specify) →	Month	Jan. to May	186-187-188-189-190-191	192-193-194-195-196-197	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9

1. Inscrivez (en lettres majuscules) le NOM des résidents habituels de ce logement, le 1 ^{er} juin 1971: a) présents dans ce logement, b) temporairement absents. Comptez les personnes sans autre résidence. <i>Pour les définitions et l'ordre d'inscription des noms, consultez le Livre d'instructions.</i>	2. LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE <i>Le CHEF de ménage est: l'époux plutôt que l'épouse; le père ou la mère, s'il n'y en a qu'un des deux, avec des enfants non mariés; ou tout membre d'un groupe se partageant un logement à part égale.</i> <i>NE REMPLIR QU'UN CERCLE</i>					3. SEXE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	4. ÉTAT MATRIMONIAL NE REMPLIR QU'UN CERCLE	5. LANGUE MATERNELLE La PREMIÈRE langue parlée et ENCORE COMPRISE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	6. DATE DE NAISSANCE						
	1 ^{re} personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Chef de ménage ○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur				○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	ANNÉE DE NAISSANCE		○ Oui ○ Non
													MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	
1 ^{re} personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Chef de ménage ○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur	○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE	○ Oui ○ Non			
2 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Épouse du chef ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur	○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE	○ Oui ○ Non			
3 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Épouse du chef ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur	○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE	○ Oui ○ Non			
4 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Épouse du chef ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur	○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE	○ Oui ○ Non			
5 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Épouse du chef ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur	○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE	○ Oui ○ Non			
6 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Épouse du chef ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur	○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE	○ Oui ○ Non			
7 ^e personne Nom de famille Prénoms (soulignez le prénom usuel)	○ Épouse du chef ○ Fils ou fille du chef	○ Père ou mère ○ Frère ou sœur ○ Gendre ou bru	○ Beau-père ou belle-mère ○ Beau-frère ou belle-sœur ○ Petit-fils ou petite-fille	○ Chambreur ○ Épouse du chambreur ○ Enfant du chambreur	○ Neveu ou nièce ○ Autre (précisez) → ex.: oncle, tante, employé, épouse de l'employé, enfant de l'employé, associé	○ Célibataire (jamais marié(e)) ○ Actuellement marié(e) ○ Veuf(ve) ○ Divorcé(e) ○ Séparé(e)	○ Anglais ○ Français ○ Allemand ○ Italien ○ Autre (précisez) →	MOIS ET ANNÉE DE NAISSANCE NE REMPLIR QU'UN CERCLE	MOIS DE NAISSANCE	DÉCENNIE	ANNÉE EXACTE	○ Oui ○ Non			

7. Le ménage compte-t-il plus de 7 personnes?
○ Oui ○ Non

N'inscrivez pas plus de 7 personnes dans ce questionnaire. Pour les autres membres du ménage, servez-vous du questionnaire supplémentaire.

8. Restent-il quelqu'un que vous n'avez pas inscrit à la QUESTION 1 parce que vous n'êtes pas certain s'il fallait l'inscrire ou non?
○ Oui ○ Non

Par exemple, un chambreur qui a aussi une autre résidence, un nouveau-né encore à l'hôpital, ou un autre membre de ce ménage admis dans un hôpital ou un sanatorium depuis les derniers six mois.

Si vous avez répondu "Oui", inscrivez le(s) nom(s) et la raison de l'omission:

9. Y a-t-il des personnes inscrites à la QUESTION 1 qui sont présentement absentes?
○ Oui ○ Non

Par exemple, en vacances, à l'université ou à l'hôpital.

Si vous avez répondu "Oui", inscrivez le(s) nom(s) et la raison de l'absence:

10. Combien de visiteurs ou autres personnes ayant leur résidence habituelle ailleurs au Canada séjourneront ici le 1^{er} juin?
○ Aucun ○ 3 ○ 6 ○ 9
○ 1 ○ 4 ○ 7 ○ 10 ou plus
○ 2 ○ 5 ○ 8

NAME OF PERSON _____

11. Where were you born?
If born IN Canada, mark the province then SKIP TO QUESTION 13.
 Nfld. N.S. Que. Man. Alta. Yukon
 P.E.I. N.B. Ont. Sask. B.C. N.W.T.
Otherwise, mark country according to present boundaries.
 U.K. Poland
 Germany Rep. of Ireland
 Italy U.S.A.
 Other, write here _____

12. If born OUTSIDE Canada, in what period did you first immigrate to Canada?
 Before 1931 1931-1945 1946-1950 1951-1955 * 1956-1960 1961-1964 1965 1966 1967-1968 1969 1970 1971 * 1972 * 1973 * 1974 * 1975 * 1976 * 1977 * 1978 * 1979 * 1980 *

13. Were your PARENTS born in Canada?
 Both Mother only
 Neither Father only

14. Of what country are you a CITIZEN?
 Canada U.S.A.
 Other, write here _____

15. To what ethnic or cultural group did you or your ancestor (on the male side) belong on coming to this continent?
 English Native Indian Polish
 French — Band Scottish
 German Native Indian Ukrainian
 Irish — Non-band
 Italian Netherlands
 Jewish Norwegian
 Other, write here _____

16. What is your religion?
 Anglican Pentecostal No religion
 Baptist Presbyterian
 Greek Orthodox Roman Catholic
 Jewish Salvation Army
 Lutheran Ukrainian Catholic
 Mennonite United Church
 Other, write here _____

17. What language do you MOST OFTEN speak at home now?
 English Magyar
 French Netherlands
 German Polish
 Indian Ukrainian
 Italian Yiddish
 Other, write here _____

18. Can you speak English or French well enough to conduct a conversation? (See Instruction Booklet.)
 English only Both English and French
 French only Neither English nor French

19. Have you attended school or university since last September?
 Yes, full-time Yes, part-time, day or evening No

20. What is the HIGHEST grade or year of elementary or secondary school you ever attended? (See Instruction Booklet.)
 No schooling Elementary or secondary (grade or year) 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
 Kindergarten 1 2 3 4 5 or more

21. Are you 15 years of age or older (i.e., born before June 1, 1956)?
 No — End here for this person
 Yes — Continue below

22. Where did you attend your HIGHEST grade of elementary or secondary school?
 This province Other province (specify) _____
 Outside Canada
 No schooling

23. How many years of schooling have you had since secondary school?
 University _____ None 1 2 3 4 5 6+
 0 1 2 3 4 5 6+
 Other (See Instruction Booklet.) _____ None 1 2 3+
 0 1 2 3+ 4 5 6+ 7 8 9

24. Do you have a university degree, certificate or diploma? Mark highest academic qualification.
 No university degree, certificate or diploma
 Yes, a university certificate or diploma (below Bachelor level)
 Yes, Bachelor degree
 Yes, First Professional degree
 Yes, a Master's or equivalent or earned Doctorate (e.g., Ph.D., Ed.D.)

25. Have you EVER COMPLETED a full-time vocational course of three months or longer? Do not include university or high school courses.
 Yes, apprenticeship course No — GO TO QUESTION 26
 Yes, other full-time vocational

(a) Describe course or apprenticeship of longest duration

 (e.g., auto mechanic, chemical technology, drafting, commercial art, X-ray technician, accounting, barbering . . .)

(b) How long was this course or apprenticeship?
 3-5 months 1-2 years More than 2 years
 6-12 months 2-3 years 3 years

(c) When did you complete this course or apprenticeship?
 Before 1946 1946-1955 1956-1960 1961-1965 1966-1968 1969-1971

26. Where did you live 5 years ago, on June 1, 1966?
 Same dwelling — SKIP TO QUESTION 28
 Same city, town, village or municipality (not same dwelling)
 Outside of Canada
 Different city, town, village or municipality in Canada, give its name _____

 City, town, village, municipality, etc.

 County Province

IMPORTANT: If outside city or town limit, specify name of suburban municipality and not of city or town.

27. How many times have you MOVED from one Canadian city, town, village or municipality to another since June 1, 1966? Count moving away and returning to the same place as 2 moves.
 None 1 2 3 4 5 or more

28. For PERSONS ever married:
 What was the date of your first marriage?
 Mark circles for month, decade and year.

Month	Decade	Year
<input type="radio"/> Jan. <input type="radio"/> July	<input type="radio"/> 188- <input type="radio"/> 189- <input type="radio"/> 190- <input type="radio"/> 191- <input type="radio"/> 192- <input type="radio"/> 193- <input type="radio"/> 194- <input type="radio"/> 195- <input type="radio"/> 196- <input type="radio"/> 197-	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9

29. For WOMEN ever married:
 How many babies have you had, not counting stillbirths?
 None 5 10
 1 6 11
 2 7 12
 3 8 13
 4 9 14+

30. For MEN 35 years of age or over:
 Did you have any wartime service in the active military forces of Canada or allied countries?
 Yes, in World War I or earlier wars
 Yes, in World War II or in Korea
 No wartime service

QUESTIONS 31 TO 40 ARE TO BE ANSWERED IF YOU ARE 15 OR OVER (BORN BEFORE JUNE 1, 1956)

31. (a) How many hours did you work for pay or profit last week? Include all jobs and overtime.
 None 20 or more
 1-19

(b) Last week, how many hours did you help without pay in the operation of a family business or farm? Do not include housework in own home.
 None 20 or more
 1-19

(c) Did you look for work last week? For example, contact a Canada Manpower Centre, check with employers, place or answer newspaper ads, etc.
 Yes No

(d) Last week did you have a job from which you were on temporary lay-off?
 Yes No

(e) Last week did you have a job or business from which you were absent because of illness, vacation, strike, training courses, etc.?
 Yes No

32. When did you last work at all, even for a few days?
 In 1971 In 1970 Before 1970 Never worked
 SKIP TO QUESTION 40

33. How many hours do you usually work each week?
 1-19 20-29 30-34 35-39 40-44 45-49 50 or more

34. For whom did you work? PLEASE PRINT:
 Name of firm, government agency, etc. _____
 Department, branch, division, or section _____

35. Industry
 What kind of business, industry or service was this?
 Give a full description, e.g., paper-box mfg., road construction, retail shoe store. _____

36. Occupation
(a) What kind of work were you doing?
 E.g., selling shoes, civil engineering, motor vehicle repairing, metal machining, clerical work. _____

(b) What were your most important activities or duties?
 E.g., fitting shoes, designing bridges, auto body work, operating lathe, posting invoices. _____

(c) What was your job title?
 E.g., manager of shoe department, civil engineer, auto body repairman, lathe operator, invoice clerk. _____

37. In this occupation were you mainly:
 working for wages, salary, tips or commission?
 working without pay in a family business or farm?
 self-employed without paid help?
 self-employed with paid help?
 Was this firm or business incorporated? Yes No

38. Where do you usually work? Give this information for job described above. If no usual place of work, see Instruction Booklet.
 Number _____ Street _____
 City, town, village or municipality _____ County _____ Province _____
 At home Outside Canada

39. (a) In how many weeks did you work during 1970? Include weeks worked part-time, leave with pay and weeks of self-employment.
 Did not work during 1970 1-13 14-26 27-39 40-48 49-52

(b) Was this work mainly full-time or part-time?
 Full-time Part-time

40. INCOME FOR 1970 (State in dollars only)
(a) During 1970 what were your total wages and salaries, commissions, bonuses, tips, etc.? (before any deductions)
 Amount \$ _____/00 None

(b) During 1970 what was your net income from self-employment or operating your own non-farm business or professional practice? State total business income less expenses of operation. If lost money, give amount and write "Loss".
 Amount \$ _____/00 None

(c) During 1970 what was your net income from operating a farm on your own account or in partnership? State total farm income less expenses of operation. If lost money, give amount and write "Loss".
 Amount \$ _____/00 None

(d) During 1970 how much income did you receive from:
 1. Family and youth allowances?
 Amount \$ _____/00 None

2. Government old age pensions, Canada pensions, and Quebec pensions?
 Amount \$ _____/00 None

3. Other government income? (e.g., unemployment insurance, veterans' pensions and allowances, welfare)
 Amount \$ _____/00 None

4. Retirement pensions from previous employment?
 Amount \$ _____/00 None

5. Bond and deposit interest and dividends?
 Amount \$ _____/00 None

6. Other investment income? (e.g., net rents)
 Amount \$ _____/00 None

7. Other income? (e.g., alimony)
 Amount \$ _____/00 None

(e) During 1970 what was your total income? (a+b+c+d)
 Amount \$ _____/00 None

NOM DE LA PERSONNE _____

11. **Êtes-vous né?**
Si vous êtes né AU Canada, indiquez la province et PASSEZ À LA QUESTION 13.
 T.-N. N.-É. Qué. Man. Alb. Yukon
 P.-É. N.-B. Ont. Sask. C.-B. T.N.O.
Si vous êtes né EN DEHORS DU Canada, indiquez le pays suivant les frontières actuelles.
 Royaume-Uni Pologne
 Allemagne Rép. d'Irlande
 Italie États-Unis
 Autre, écrivez ici _____

12. **Si vous êtes né EN DEHORS DU Canada, quand avez-vous immigré au Canada pour la première fois?**
 Avant 1931 1931-1945 1946-1950 1951-1955
 1956-1960 1961-1964 1965 1967-1968 1969 1970 1971

13. **Vos PARENTS sont-ils nés AU Canada?**
 Les deux La mère seulement
 Ni l'un ni l'autre Le père seulement

14. **De quel pays êtes-vous CITOYEN?**
 Canada États-Unis
 Royaume-Uni
 Autre, écrivez ici _____

15. **A quel groupe ethnique ou culturel appartenait votre ancêtre paternel (ou vous-même) à son arrivée sur le continent?**
 Anglais Indien nord-américain Polonais
 Français Dans une bande Ecossais
 Allemand Indien nord-américain Ukrainien
 Irlandais Non dans une bande
 Italien Néerlandais
 Juif Norvégien
 Autre, écrivez ici _____

16. **Quelle est votre religion?**
 Anglicane Pentecostale Aucune
 Baptiste Presbytérienne
 Grecque orthodoxe Catholique romaine
 Juive Armée du Salut
 Luthérienne Catholique ukrainienne
 Mennonite Église-Unie
 Autre, écrivez ici _____

17. **Actuellement, quelle est la langue que vous parlez LE PLUS SOUVENT à la maison?**
 Anglais Magyar
 Français Néerlandais
 Allemand Polonais
 Indien Ukrainien
 Italien Yiddish
 Autre, écrivez ici _____

18. **Connaissez-vous assez bien l'anglais ou le français pour soutenir une conversation? (Consultez le Livret d'instructions.)**
 L'anglais seulement L'anglais et le français
 Le français seulement Ni l'anglais ni le français

19. **Avez-vous fréquenté l'école ou l'université depuis septembre dernier?**
 Oui, à plein temps Oui, cours du jour ou du soir à temps partiel Non

20. **Quel NIVEAU DE SCOLARITÉ AVEZ-VOUS ATTEINT à l'école primaire ou secondaire? (Consultez le Livret d'instructions.)**
 N'ai jamais fréquenté l'école École primaire ou secondaire (classe ou année) fréquentée l'école
 Jardin d'enfants 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

21. **Avez-vous 15 ans ou plus (c.-à-d., êtes-vous né avant le 1^{er} juin 1956)?**
 Non *Terminez ici pour cette personne*
 Oui *Passez à la question suivante*

22. **Où avez-vous atteint votre niveau de scolarité LE PLUS ÉLEVÉ? (primaire ou secondaire)**
 Cette province Autre province (précisez) _____
 Hors du Canada
 Aucune scolarité

23. **Combien d'années d'études avez-vous terminées depuis l'école secondaire?**
 Aucune 1 2 3 4 5 6 +
 Université 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
 Autre (Consultez le Livret d'instructions.) 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

24. **Obtenez-vous un certificat, diplôme ou grade universitaire?**
Remplissez le cercle qui indique le grade le plus élevé.
 Aucun certificat, diplôme ou grade universitaire
 Oui, certificat ou diplôme universitaire (*inférieur au baccalauréat*)
 Oui, baccalauréat
 Oui, premier diplôme permettant d'exercer une profession
 Oui, maîtrise ou licence, ou doctorat acquis (ex., D. Ph., D. Ed.)

25. **Avez-vous TERMINÉ, à plein temps, un cours de formation professionnelle de trois mois ou plus?**
Ne comptez pas les cours universitaires ou du niveau secondaire.
 Oui, un cours d'apprentissage Non *PASSEZ À LA QUESTION 26*
 Oui, autre cours de formation professionnelle à plein temps

a) **Décrivez le cours ou l'apprentissage le plus long.**
 (par ex., mécanique automobile, technologie de la chimie, dessin publicitaire, technique de la radiologie, comptabilité, coiffure...)

b) **Combien de temps a duré le cours ou l'apprentissage?**
 3-5 mois 1-2 ans Plus de 2 ans
 6-12 mois 2-3 ans 3 ans

c) **Quand avez-vous terminé le cours ou l'apprentissage?**
 Avant 1946 1956-1960 1966-1968
 1946-1955 1961-1965 1969-1971

26. **Où habitez-vous il y a 5 ans, c'est-à-dire le 1^{er} juin 1966?**
 Dans le même logement *PASSEZ À LA QUESTION 28*
 Dans la même ville, le même village, la même municipalité (mais pas dans le même logement)
 En dehors du Canada
 Dans une autre ville, un autre village, une autre municipalité du Canada, indiquez-en le nom _____
 Ville, village ou municipalité, etc. _____
 Comté _____ Province _____

27. **Combien de fois avez-vous DÉMÉNAGÉ pour vous installer dans une autre ville, un autre village, ou une autre municipalité du Canada depuis le 1^{er} juin 1966? Comptez 2 déménagements si vous avez quitté un endroit puis y êtes revenu plus tard.**
 Aucune 1 2 3 4 5 ou plus

28. **Aux PERSONNES déjà mariées:**
 Quelle est la date de votre premier mariage? Marquer le cercle du mois, de la décennie et de l'année.

Mois	Décennie	Année
<input type="radio"/> Janv.	<input type="radio"/> 018-	<input type="radio"/> 0
<input type="radio"/> Fév.	<input type="radio"/> 019-	<input type="radio"/> 1
<input type="radio"/> Mars	<input type="radio"/> 020-	<input type="radio"/> 2
<input type="radio"/> Avril	<input type="radio"/> 021-	<input type="radio"/> 3
<input type="radio"/> Mai	<input type="radio"/> 022-	<input type="radio"/> 4
<input type="radio"/> Juin	<input type="radio"/> 023-	<input type="radio"/> 5
<input type="radio"/> 024-	<input type="radio"/> 025-	<input type="radio"/> 6
<input type="radio"/> 026-	<input type="radio"/> 027-	<input type="radio"/> 7
<input type="radio"/> 028-	<input type="radio"/> 029-	<input type="radio"/> 8
<input type="radio"/> 030-	<input type="radio"/> 031-	<input type="radio"/> 9

29. **Aux FEMMES déjà mariées:**
 Combien d'enfants avez-vous eus, sans compter les enfants morts-nés?
 Aucun 5 10
 1 6 11
 2 7 12
 3 8 13
 4 9 14+

30. **Aux HOMMES de 35 ans ou plus:**
 Avez-vous fait du service de guerre dans les forces militaires actives du Canada ou de pays alliés?
 Oui, pendant la Première Guerre mondiale ou lors d'un conflit antérieur
 Oui, pendant la Seconde Guerre mondiale ou en Corée
 Pas de service de guerre

RÉPONDRE AUX QUESTIONS 31 À 40 SI VOUS AVEZ 15 ANS OU PLUS (NÉ AVANT LE 1^{er} JUIN 1956)

31. **Combien d'heures avez-vous travaillé la semaine dernière contre rémunération ou en vue d'un bénéfice? Comptez tous les emplois et toutes les heures supplémentaires.**
 Aucune 20 ou plus
 1-19

b) **La semaine dernière combien d'heures avez-vous aidé sans rémunération à l'exploitation d'une entreprise ou d'une ferme familiale? Ne comptez pas les travaux ménagers chez vous.**
 Aucune 20 ou plus
 1-19

c) **Avez-vous cherché du travail la semaine dernière? Par ex., en vous adressant au Centre de main-d'œuvre du Canada, en demandant du travail à des employeurs, en plaçant des annonces dans les journaux ou en y répondant, etc.**
 Oui Non

d) **La semaine dernière avez-vous un emploi dont vous aviez été congédié temporairement?**
 Oui Non

e) **La semaine dernière avez-vous un emploi ou une entreprise dont vous étiez absent à cause de maladie, de vacances, d'une grève, d'un cours de formation, etc.?**
 Oui Non

32. **Quand avez-vous travaillé la dernière fois, ne fût-ce que quelques jours?**
 En 1971 En 1970
 Avant 1970 N'ai jamais travaillé
PASSEZ À LA QUESTION 40

33. **Combien d'heures travaillez-vous habituellement par semaine?**
 1-19 35-39 50 ou plus
 20-29 40-44
 30-34 45-49

34. **Pour qui avez-vous travaillé? EN LETTRES MOULÉES:**
 Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc. _____
 Service ou ministère, direction, division, ou section _____

35. **Genre d'entreprise**
 De quel genre était cette entreprise, ce service, ou cette industrie?
 Donnez une description complète, par ex., fabrique de boîtes en carton, construction de routes, magasin de chaussures (détail).

36. **Genre de travail**
 a) **Quel genre de travail faisiez-vous? Par ex., vente de chaussures, génie civil, réparation de voitures-automobiles, usinage des métaux, travail de bureau.**
 b) **Quelles étaient vos activités ou fonctions principales? Par ex., ajustage de chaussures, conception de ponts, réparation de carrosserie, tournage sur métal, inscription des factures.**
 c) **Quel était le titre de votre emploi? Par ex., directeur du rayon des chaussures, ingénieur civil, réparateur de carrosserie, tourneur sur métal, facturier.**

37. **Travaillez-vous principalement:**
 à salaire, traitement, pourboires ou commission?
 sans rémunération dans une entreprise ou ferme familiale?
 à votre compte, sans aide rémunérée? La ferme ou l'entreprise était-elle constituée en corporation? Oui Non
 à votre compte, avec aide rémunérée?

38. **Où travaillez-vous habituellement? Donnez ce renseignement pour l'emploi décrit plus haut. Si vous n'avez pas de lieu habituel de travail, consultez le Livret d'instructions.**
 Numéro _____ Rue _____
 Ville, village ou municipalité _____ Comté _____ Province _____
 A la maison En dehors du Canada

39. **Pendant combien de semaines avez-vous travaillé en 1970? Comptez les semaines de travail à temps partiel, les congés payés et les semaines de travail à votre compte.**
 N'ai pas travaillé en 1970 14-26 40-48
 1-13 27-39 49-52

b) **Ce travail était-il surtout à plein temps ou à temps partiel?**
 A plein temps A temps partiel

40. **REVENU DE 1970 (Montant en dollars seulement)**
 a) **Quel a été, en 1970, le montant total de votre salaire ou traitement, de vos commissions, gratifications, pourboires, etc. (avant les déductions)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

b) **Quel a été, en 1970, votre revenu net provenant d'un travail à votre compte, de l'exploitation d'une entreprise non agricole ou de l'exercice d'une profession? Indiquez le revenu total moins les frais d'exploitation. En cas de perte, donnez le montant et décrivez "Perte".**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

c) **Quel a été, en 1970, votre revenu net provenant d'une exploitation agricole à votre compte ou en association? Indiquez le revenu total moins les frais d'exploitation. En cas de perte, donnez le montant et décrivez "Perte".**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

d) **Quel a été, en 1970, votre revenu provenant des sources suivantes:**
 1. **Allocations familiales et allocations scolaires?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun
 2. **Pensions de vieillesse de l'État, du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun
 3. **Autres sources publiques (par ex., prestations d'assurance-chômage, pensions aux anciens combattants, bien-être social)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun
 4. **Pensions de retraite relatives à un emploi antérieur?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun
 5. **Intérêts d'obligations et de dépôts et dividendes?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun
 6. **Autre revenu de placements (par ex., loyers nets)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun
 7. **Autre revenu (par ex., pension alimentaire)?**
 Montant \$ _____ /00 Aucun
 e) **Quel a été votre revenu total en 1970? (a+b+c+d)**
 Montant \$ _____ /00 Aucun

Instructions for Questions

- 3 Because so many first names, such as Jean, Francis or Leslie, could refer to either a male or female, Question 1 is not a sufficient indication of a person's sex. You are required to fill the circle opposite either Male or Female for Question 3.
- 4 "Now married" is to be marked for each person whose husband or wife is living, unless the couple are separated or a divorce has been obtained; e.g. "Now married" should be marked for the following:
- (i) persons temporarily living apart because one person is employed elsewhere or is in the Armed Services;
 - (ii) persons living apart because one person is in a hospital or sanatorium.
- "Separated" is to be marked for persons (whether or not legally separated) who have been deserted or who have parted because they no longer want to live together but have not obtained a divorce.
- "Divorced" is to be marked for each person who has obtained a legal divorce and has not remarried.
- 6 *Print* the month and year of your birth in the first section. Fill the appropriate circles in the second, third and fourth sections. One circle only should be filled for *each* of these sections. If the precise date of birth is not known, give the best estimate possible. *Study the examples on the page to the left.*
- 12 Fill the circle for the period (or year) when you *first* came to live in Canada.
- 20 • Fill *one circle only* to indicate *highest* grade or year attended. (Persons currently enrolled should give their *present* grade or year.)
- Fill the circle for "No schooling" for children in day nurseries and nursery schools that do not have an educational programme.
 - Persons studying to complete a regular school grade by private instruction, correspondence or part-time attendance at class should report the grade or year in which these courses would be included in the regular day-time programme.
 - Persons who received their education outside of Canada or who did not attend a regular graded school, should make the best possible estimate of the level of schooling completed. The following guides may help:
 - 1 Grade 13 is Senior Matriculation year in Ontario and British Columbia.
 - 2 Grade 12 is the Senior Matriculation year in Nova Scotia, Quebec and the Prairie Provinces.
 - 3 Newfoundland, New Brunswick and Prince Edward Island do not have Senior Matriculation. The normal school leaving years (Junior Matriculation) are Grade 12 in Prince Edward Island and New Brunswick, and Grade 11 in Newfoundland.
 - 4 In the Classical Colleges of Quebec, "Versification" is considered equivalent to Grade 11, and "Belles-Lettres" as beyond the secondary level (see Question 23).
 - 5 In the British school system, 5th Form (Grammar school or Public school) is to be equated to Grade 13, and 6th Form to the first year at university.
 - 6 In the Continental system, the first four years of Middle School (Lyceum, Gymnasium, College, etc.) correspond to Grades 9 to 12.

Instructions pour questions

- 3 Comme certains prénoms tels que Claude, Doris ou Camille peuvent désigner un homme aussi bien qu'une femme, la réponse à la question 1 ne suffit pas pour indiquer le sexe. Vous devez remplir le cercle vis-à-vis "Masculin" ou "Féminin" à la question 3.
- 4 Indiquez "Actuellement marié(e)" pour toute personne dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé de corps, ou divorcé; par ex., indiquez "Actuellement marié(e)" pour:
- i) les personnes qui ne vivent pas ensemble parce qu'un conjoint travaille ailleurs ou fait partie des Forces armées;
 - ii) les personnes qui ne vivent pas ensemble parce qu'un conjoint est malade dans un hôpital ou un sanatorium.
- Indiquez "Séparé(e)" pour les personnes (séparées légalement ou non) qui sont abandonnées, ou qui se sont laissées parce qu'elles ne veulent plus vivre ensemble, mais qui n'ont pas obtenu un divorce.
- Indiquez "Divorcé(e)" pour toute personne qui a obtenu un divorce et qui n'est pas remariée.
- 6 Inscrivez en lettres moulées, le mois et l'année de votre naissance dans la première section. Remplissez les cercles appropriés dans les deuxième, troisième et quatrième sections. Ne remplissez qu'un seul cercle par section. Si vous ne connaissez pas la date de naissance exacte, donnez une date approximative, au mieux de votre connaissance. *Examinez les exemples sur la page ci-contre.*
- 12 Remplissez le cercle correspondant à la période (ou à l'année) où vous êtes arrivé au Canada *la première fois pour y vivre.*
- 20 • Remplissez *un cercle seulement* pour indiquer votre année d'étude *la plus avancée*. (Si vous suivez des cours *présentement*, indiquez dans quelle année d'étude vous êtes.)
- Indiquez "N'ai jamais fréquenté l'école" pour les enfants qui fréquentent les garderies ou les maternelles sans programme d'enseignement.
 - Si vous étudiez en vue d'un grade, par des cours privés, par correspondance ou à temps partiel, indiquez dans quelle année ces cours se donneraient s'ils faisaient partie d'un programme régulier.
 - Les personnes qui ont fait leurs études en dehors du Canada ou qui n'ont pas fréquenté une école régulière doivent estimer le mieux possible le niveau de scolarité atteint. Les points de repère suivants pourront vous être utiles:
 - 1 La 13^e année est l'année d'immatriculation senior en Ontario et en Colombie-Britannique.
 - 2 La 12^e année est l'année d'immatriculation senior en Nouvelle-Écosse, au Québec et dans les provinces des Prairies.
 - 3 Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard n'ont pas d'immatriculation senior. La dernière année d'étude (immatriculation junior) est normalement la 12^e année dans l'Île du Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick et la 11^e année à Terre-Neuve.
 - 4 Dans les collèges classiques du Québec, la "Versification" est l'équivalent de la 11^e année et les "Belles-Lettres" dépassent le niveau secondaire (voir question 23).
 - 5 Dans le système scolaire britannique, la 5^e année (*Grammar School* ou *Public School*) équivaut à la 13^e, et la 6^e année, à la première année d'université.
 - 6 En Europe continentale, les quatre premières années d'école secondaire (lycée) ou moyenne (gymnase, collège, etc.) correspondent aux années 9 à 12.

Instructions for Questions – Continued

- 22 If you received your education in Canada, mark "This province" if you completed your highest grade of elementary or secondary school in the province in which you reside; otherwise enter the name of the province where you completed your highest grade in the space provided.
- 23
- Fill *one circle only* on each line.
 - If you have attended only part of a year at university or have attended the qualifying year, fill the circle for "University 1".
 - If you have completed the 2nd (Sophomore) year at university but have taken three years to do so, fill the circle for "University 2".
 - If you completed the 1st year in an Arts course then transferred to Medicine (or any other faculty) and completed the 1st year of it, fill the circle for "University 2".
 - "Other" type of post-secondary schooling includes trade or business schools, institutes of technology, community colleges, CEGEP's (in Quebec), teachers' colleges, schools of nursing, etc. Be sure to fill the appropriate circle (None, 1, 2, 3 +).
 - If you took one year in each of two different types of post-secondary schools (e.g., one year at a technical institute and one year at teachers' college), fill the circle for "Other 2".
- 24 "Yes, a university certificate or diploma (below Bachelor level)"
Fill this circle if you have *completed* a university certificate or diploma course, but have no university degree.
"Yes, Bachelor degree"
Fill this circle if your highest academic qualification is a Bachelor degree in the faculties of Arts, Science or Commerce (e.g., B.A., B.Sc., B. Comm. in a general or an honours course).
"Yes, First Professional degree"
Fill this circle if your highest academic qualification is a first level university degree in such specialized fields as medicine, dentistry, pharmacy, law, theology, education, engineering, architecture, forestry, etc.
"Yes, a Master's or equivalent, or earned Doctorate"
Fill this circle if you have an M.A., M.Sc., or other Master's degree or *equivalent* post-graduate diploma or certificate in medicine. If you have an earned Doctorate such as a Ph.D. or Ed.D., fill in this circle also.

Instructions pour questions -- suite

- 22 Si vous avez fait vos études au Canada, indiquez "Cette province" si vous avez fait vos études élémentaires ou secondaires dans la province où vous résidez; autrement, inscrivez dans l'espace prévu le nom de la province où vous avez fait votre dernière année d'études.
- 23
- Remplissez *un cercle seulement* à chaque ligne.
 - Si vous n'avez fait qu'une partie d'une année à l'université ou si vous avez terminé l'année pré-universitaire, indiquez "Université 1".
 - Si vous avez terminé la seconde année d'université, mais que vous l'avez faite en trois ans, indiquez "Université 2".
 - Si vous avez terminé la première année du baccalauréat ès arts puis êtes passé à la médecine (ou à une autre faculté) et avez terminé la première année de ce cours, indiquez "Université 2".
 - Comptez comme "Autre" genre de cours post-secondaire tout cours donné dans une école d'arts et métiers ou une école commerciale, un CEGEP (au Québec), une école normale, une école d'enseignement infirmier, etc. N'oubliez pas de remplir le cercle approprié (Aucune, 1, 2, ou 3+).
 - Si vous avez fait une année dans deux écoles secondaires différentes (par exemple, une année dans un institut technique et une année à l'école normale), indiquez "Autre 2".
- 24 "Oui, certificat ou diplôme universitaire (inférieur au baccalauréat)"
Remplissez ce cercle si vous avez *terminé* un cours universitaire donnant un certificat ou un diplôme, mais n'avez pas de grade universitaire.
"Oui, baccalauréat"
Remplissez ce cercle si votre grade scolaire le plus élevé est un baccalauréat ès arts, ès sciences ou ès sciences commerciales (B.A., B.Sc., B. Comm. d'un cours général ou de spécialisation).
"Oui, premier diplôme permettant d'exercer une profession"
Remplissez ce cercle si votre titre universitaire le plus élevé est un grade universitaire de premier cycle dans une discipline spécialisée telle que la médecine, l'art dentaire, la pharmacie, le droit, la théologie, l'enseignement, le génie, l'architecture, la sylviculture, etc.
"Oui, maîtrise ou licence, ou doctorat acquis"
Remplissez ce cercle si vous avez un M.A., un M.Sc., ou une autre maîtrise ou un diplôme ou certificat *équivalent* en médecine ou dans une autre discipline. Si vous avez un Doctorat acquis (D.Ph., D.Éd.), remplissez le même cercle.

Instructions for Questions – Continued

- 31 (a) Fill the circle opposite 1-19 or 20+ hours according to the actual hours you worked last week under one or more of the following conditions:
- (1) You worked for someone else even for a few hours on a full-time or part-time job, for wages, salary, piece-rates, tips, commission, or payment "in kind" (such as room, board, or supplies received in place of cash wages).
 - (2) You operated your own business or professional practice, alone or in partnership; this includes operating a lodging-house.
 - (3) You operated your own farm, either owned or rented, alone or in partnership. Mark hours worked even if no profit was made.
 - (4) You performed services last week for which you were paid in kind (or cash) while undergoing training, for example, a nurse-in-training in a hospital.
 - (5) You served in the Armed Forces.
 - (6) You worked with pay for non-family members at such jobs as baby-sitting, keeping house, sewing, delivering papers, etc.
 - (7) You served as a member of a religious order as a priest, monk or nun.
- Note that "hours without pay, worked for a related member of your household" should be reported in part (b). Fill the circle opposite "None" if none of these conditions apply. Housework in your own home, volunteer work and school homework are not to be considered as work for the special purposes of this question.
- (b) Fill the circle opposite 1-19 or 20+ hours as appropriate if you worked without regular money wages for a related member of your household in a family business or farm. Otherwise, fill the circle opposite "None".
Note: Self-employed persons should report their hours in part (a) and *not* in part (b).
- (c) Fill the "Yes" circle if, at any time last week, you:
- (1) actively looked for work by efforts such as:
 - contacting a Canada Manpower Centre;
 - placing or answering advertisements;
 - writing letters of application for jobs;
 - registering at a private employment office;
 - meeting with prospective employers; or
 - (2) would have actually looked for work but for your own temporary illness or the belief that there was no work available.
- (d) Fill the "Yes" circle if, at any time last week, you were on temporary lay-off (for not more than 30 days) from your job.
- (e) Fill the "Yes" circle if, at any time last week, you were absent from your job because of:
- (1) illness, vacation, labour dispute at your place of work, bad weather, fire, personal reasons, etc.; or
 - (2) training courses or educational leave with or without pay provided your job is being held for your return.

Instructions pour questions – suite

- 31 a) Remplissez le cercle vis-à-vis la tranche d'heures 1-19 ou 20+ qui comprend vos heures réelles de travail la semaine dernière, si vous remplissez au moins une des conditions suivantes:
- 1) Si vous avez travaillé pour quelqu'un d'autre, ne fût-ce que quelques heures, à plein temps ou à temps partiel, pour un salaire, un traitement, une rémunération, à la pièce, pour des pourboires, des commissions ou un paiement "en nature" (comme chambre, pension, ou fournitures reçues au lieu d'un salaire en espèces).
 - 2) Si vous avez exploité votre propre entreprise ou exercé une profession, seul ou avec des associés. (Cela comprend l'exploitation d'une maison de chambres.)
 - 3) Si vous avez exploité une ferme, que vous en avez été propriétaire ou locataire, seul ou avec des associés. Indiquez le nombre d'heures de travail, même si vous n'avez pas réalisé de bénéfices.
 - 4) Si vous avez rendu la semaine dernière, en cours de formation, des services pour lesquels vous avez été payé en nature ou en espèces (par exemple, une élève-infirmière).
 - 5) Si vous avez servi dans les Forces armées.
 - 6) Si vous avez travaillé contre rémunération pour d'autres que des membres de votre famille (par exemple, garde d'enfants, tenue de maison, couture, livraison de journaux, etc.).
 - 7) Si vous étiez membre du clergé ou d'une communauté religieuse (prêtre, moine ou religieuse).
- Notez que les "heures de travail sans rémunération pour un parent de votre ménage" doivent être déclarées à b). Remplissez le cercle vis-à-vis "Aucune" si vous ne remplissez aucune de ces conditions. Aux fins de cette question, ne comptez pas comme du travail, le travail ménager chez vous, le travail bénévole et les études scolaires.
- (b) Remplissez le cercle approprié vis-à-vis la tranche d'heures 1-19 ou 20+ si vous avez travaillé sans salaire régulier en espèces pour un parent de votre ménage dans une entreprise ou ferme familiale. Autrement, remplissez le cercle vis-à-vis "Aucune".
Note: Les personnes travaillant à leur propre compte doivent déclarer leurs heures de travail à a) et *not* à b).
- (c) Remplissez le cercle "Oui" si, à un moment donné la semaine dernière:
- 1) vous avez cherché du travail, par exemple:
 - en vous adressant à un Centre de main-d'oeuvre du Canada;
 - en plaçant des annonces dans les journaux ou en répondant à des annonces;
 - en écrivant des lettres de demande d'emploi;
 - en vous inscrivant à un service privé de placement;
 - en vous présentant à des employeurs possibles; ou
 - 2) vous auriez activement cherché du travail si vous n'aviez pas été malade ou si vous aviez cru qu'il y avait du travail disponible.
- (d) Remplissez le cercle "Oui" si, à un moment donné la semaine dernière, vous avez été congédié temporairement (pas plus de 30 jours) de votre emploi.
- (e) Remplissez le cercle "Oui" si, à un moment donné la semaine dernière, vous avez été absent de votre travail:
- 1) à cause de maladie, des vacances, d'un différend ouvrier à votre lieu de travail, du mauvais temps, d'un incendie, de raisons personnelles, etc.; ou
 - 2) pour un cours de formation ou congé d'étude avec ou sans traitement, pourvu qu'on vous garde votre emploi jusqu'à votre retour.

Instructions for Questions – Continued

- 32 • This question is asked to determine the number of people with recent or any work experience.
- If you worked last week, please fill the circle "In 1971".
 - If you did not work last week but have worked at any time in 1971 or 1970, you should fill the circle "In 1971" or "In 1970" according to when you last worked.
 - If you did not work at all in 1971 or 1970 but have worked at any time in your life before 1970, fill the circle opposite "Before 1970" and skip to Question 40.
 - "Never worked" should be marked only if you have never had a job or business, or never been in the Armed Forces in your lifetime.
 - If you had a job last week, answer these questions for your job last week even if you were absent from work because of temporary lay-off, illness, vacation, labour dispute, training courses, etc.
 - Answer the questions for the same job. If you had more than one job last week, give information for the one at which you worked the most hours.
 - If you had no job or business last week (with or without pay), give the information for your job of longest duration since January 1, 1970.

- 36 The three parts of this question refer to your occupation in the industry reported in Question 35. More than one question is required to ensure that people doing similar work will be put in the same occupational group in our statistics. Office workers may be mainly filing, typing, or calculating payrolls; professionals such as engineers or lawyers may be working in their profession or in managerial positions; factory workers may be sewing garments, operating drill presses or acting as foreman of such operations, etc. Try to distinguish between the general kind of work you are doing, your most important activities or duties and your job title, i.e., the term used by the business or organization for your position. Be as precise as you can. One-word descriptions are often not complete. Some examples of complete and incomplete entries for parts (a), (b) and (c) of Question 36 are as follows:

Complete

1. (a) Maintaining electrical equipment
(b) Electrical repair and maintenance
(c) Apprentice electrician
2. (a) Operating a packaging machine
(b) Wrapping paper serviettes
(c) Wrapping machine operator
3. (a) General office work
(b) Typing and filing
(c) Clerk-typist
4. (a) Electronic testing and inspection
(b) Testing electronic components
(c) Electronic inspection technician
5. (a) Wheat farming
(b) Operating a wheat farm
(c) Wheat farmer
6. (a) Operating a pharmacy
(b) Dispensing and selling drugs
(c) Proprietor — Retail drug store

Incomplete

- (a) Maintenance
(b) Repair work
(c) Apprentice
- (a) Factory work
(b) Operating a machine
(c) Machine operator
- (a) Clerical
(b) Office work
(c) Clerk
- (a) Technical
(b) Inspection
(c) Inspection technician
- (a) Farming
(b) Farm work
(c) Farmer
- (a) Owner
(b) Selling
(c) Proprietor

Instructions pour questions – suite

- 32 • Cette question a pour but de déterminer le nombre de personnes ayant de l'expérience récente ou autre.
- Si vous avez travaillé la semaine dernière, veuillez remplir le cercle "En 1971".
 - Si vous n'avez pas travaillé la semaine dernière, mais que vous avez déjà travaillé en 1971 ou en 1970, vous devez remplir le cercle "En 1971" ou le cercle "En 1970".
 - Si vous n'avez pas travaillé ni en 1971 ni en 1970, mais que vous avez déjà travaillé avant 1970, remplissez le cercle "Avant 1970" et passez à la question 40.
 - "N'ai jamais travaillé" ne doit être indiqué que si vous n'avez jamais eu d'emploi ou d'entreprise ou n'avez jamais fait partie des Forces armées.
 - Si vous occupiez un emploi la semaine dernière, répondez à ces questions pour la semaine dernière même si vous étiez absent du travail pour des raisons telles que congédiement temporaire, maladie, vacances, un différé-ouvrier, cours de formation, etc.
 - Répondez aux questions pour le même emploi. Si vous occupiez plus d'un emploi la semaine dernière, donnez les renseignements sur l'emploi auquel vous avez consacré le plus d'heures.
 - Si vous n'aviez ni emploi ni entreprise la semaine dernière (avec ou sans rémunération), donnez les renseignements pour l'emploi que vous avez occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 1970.

- 36 Les trois parties de cette question ont trait à votre profession dans l'industrie déclarée à la question 35. Il faut plus d'une question pour assurer que toutes les personnes qui font le même genre de travail soient inscrites dans le même groupe de professions. Les commis de bureau peuvent être occupés au classement des dossiers, à la dactylographie ou au calcul de la liste de paie; les professionnels, tels que les ingénieurs et les avocats, peuvent exercer leur profession ou faire fonction d'administrateurs; les travailleurs d'usines peuvent être couturiers de vêtements, foreurs, ou contremaitres, etc.

Essayez de faire la distinction entre votre genre de travail, vos fonctions ou activités les plus importantes et le titre de votre emploi, tel qu'il est employé par l'entreprise ou l'organisation dont vous faites partie.

Soyez aussi précis que possible. Une description d'un seul mot n'est presque jamais complète. Voici quelques exemples de descriptions complètes et incomplètes en réponse à la question 36 a), b) et c):

Description complète

1. a) Travail de bureau
b) Tenue de livres
c) Commis de bureau
2. a) Travail des métaux
b) Poinçonnage de métal
c) Opérateur de machine à poinçonner
3. a) Enseignement des sciences
b) Enseignement des sciences
c) Professeur d'école secondaire
4. a) Production de meubles de bois
b) Assemblage de meubles de bois
c) Assembleur de meubles de bois
5. a) Commerce de détail de meubles de maison
b) Gestion des ventes
c) Propriétaire-gérant
6. a) Réparation de moteurs diesel
b) Inspection et réparation des moteurs
c) Mécanicien de moteurs diesel

Description incomplète

- a) Commis
b) Employé de bureau
c) Commis
- a) Opérateur de machine
b) Opération de machine
c) Opérateur
- a) Enseignement
b) Professeur
c) Instituteur
- a) Journalier
b) Assemblage de meubles
c) Assembleur
- a) Propre entreprise
b) Gérant
c) Propriétaire
- a) Réparation
b) Inspection
c) Mécanicien

Instructions for Questions – Continued

37 Fill the circle opposite "Working for wages, salary, tips or commission" if in the job reported you were engaged for wages and salaries, or

- (1) you worked for piece-rates;
- (2) you worked for payment "in kind" in non-family enterprises, e.g. as a member of a religious order;
- (3) you worked on commission as a salesman for only one company and did not maintain an office or staff;
- (4) you worked for various people as an odd-job labourer or as a baby-sitter, etc.

Fill the circle opposite "Working without pay in a family business or farm" if you worked without regular money wages for a relative who is a member of the same household, at tasks which contributed to the operation of a business or farm owned and operated by the relative.

Fill either the circle opposite "Self-employed without paid help" or "Self-employed with paid help" as appropriate and indicate whether your business or farm was incorporated if you:

- (1) operate a business or professional practice, alone or in partnership;
- (2) operate a farm, whether you own or rent the land;
- (3) work on a free-lance basis or contract to do a job;
- (4) work as a private duty nurse.

39 (a) Please note that in counting weeks worked during 1970 you should:

- (1) count as a week, any week in which you worked, even if you worked only for a few hours in that week;
- (2) include weeks of self-employment, weeks of paid vacation, paid sick-leave, etc.;
- (3) fill the circle opposite "49-52" if you are a school-teacher or hold a similar job in which you are paid for the full year, even though you are not actually working at this job for the full year.

(b) Be sure to indicate whether these weeks reported were mainly full weeks of work or mainly weeks in which you worked only part of a week.

- (1) If you worked every Saturday during the year, fill the circle opposite "49-52" in part (a) and fill the circle opposite "Part-time" in part (b).
- (2) If you worked full-time for 9 months (39 weeks) and part-time for 4 weeks, fill the circle opposite "40-48" in part (a) and opposite "Full-time" in part (b).

40 Please note these important points:

- Information on your questionnaire is strictly confidential by law and no individual or department outside of DBS has access to your personal records.
 - Just as your census questionnaire can never be seen by the Taxation Department, your income tax form can never be seen by the Dominion Bureau of Statistics. This is why we ask you to report income again on your census document.
 - Income reported in this question should be the total received during the calendar year 1970.
 - Please give amounts in dollars only. Do not report cents.
 - If you are not sure of an answer, make your best estimate.
 - Please answer every part of this question whether you were working or not. If you had no income from a given source, fill the "None" circle.
 - If you received income from abroad, please quote it in Canadian dollars. However, if you immigrated to Canada since January 1, 1970, do not report income received before your arrival in Canada.
- (a) Report total wages and salaries before deductions for income tax, pensions, etc. (do not give take-home pay). Include military pay and allowances and add in all tips, commissions and bonuses received during 1970. Do not include free room and board or reimbursement for travel or other work expenses. Salesmen who worked for more than one company, or who maintained their own office or staff, should report in part (b). Owners of an unincorporated business should report in part (b) or (c).

Instructions pour questions – suite

37 Remplissez le cercle vis-à-vis "Salaire, traitement, pourboires ou commission", si, dans l'emploi déclaré, vous travailliez à salaire et traitement, ou:

- 1) vous travailliez à la pièce;
- 2) vous travailliez contre rémunération "en nature" dans une entreprise non familiale, comme dans le cas des membres d'une communauté religieuse;
- 3) vous travailliez à commission comme vendeur, pour une seule société et n'aviez ni bureau ni personnel;
- 4) vous travailliez pour différentes personnes comme homme à tout faire ou gardienne d'enfants.

Remplissez le cercle vis-à-vis "Sans rémunération dans une entreprise ou ferme familiale", si vous avez fait du travail non rémunéré en argent pour un parent, membre du ménage, à des tâches effectuées dans une ferme ou dans une entreprise familiale possédée et dirigée par le parent, membre du ménage.

Remplissez le cercle approprié vis-à-vis "A votre compte sans aide rémunérée" ou "A votre compte avec aide rémunérée" et indiquez si votre entreprise ou votre ferme est constituée en corporation si vous:

- 1) exploitez une entreprise ou exercez une profession, seul ou avec des associés;
- 2) exploitez une ferme à titre de propriétaire ou de locataire;
- 3) travaillez comme pigiste ou sous-traitant; et
- 4) travaillez comme infirmière qui fait du service privé.

39 a) Il faut compter les semaines de travail en 1970 de la façon suivante:

- 1) comptez pour une semaine toute semaine où vous avez travaillé, ne fût-ce que quelques heures;
- 2) comptez les semaines de travail à votre propre compte, les vacances payées, les congés de maladie payés, etc.;
- 3) remplissez le cercle vis-à-vis "49 à 52" si vous enseignez ou si vous occupez un emploi pour lequel vous êtes rémunéré pour toute l'année bien que ne travaillant pas l'année entière.

b) N'oubliez pas de préciser si les semaines déclarées étaient surtout des semaines de travail à plein temps, ou des semaines de travail à temps partiel.

- 1) Si vous avez travaillé tous les samedis de l'année, remplissez le cercle "49 à 52" semaines à la partie a), et le cercle "A temps partiel" à la partie b).
- 2) Si vous avez travaillé à plein temps pendant 9 mois (39 semaines) et à temps partiel pendant 4 semaines, remplissez le cercle vis-à-vis "40-48" à la partie a) et le cercle "A plein temps" à la partie b).

40 Quelques points importants:

- Les renseignements inscrits sur votre questionnaire sont strictement confidentiels de par la loi et nul particulier ou service public autre que le B.F.S. n'y a accès.
 - Tout comme votre formule d'impôt sur le revenu ne peut être vue par le Bureau fédéral de la statistique, votre questionnaire de recensement ne peut être vu par le Service de l'impôt. C'est pourquoi nous vous demandons de déclarer aussi votre revenu sur votre questionnaire de recensement.
 - Le revenu déclaré à cette question doit être le total pour l'année civile 1970.
 - Indiquez les montants en dollars seulement, sans les cents.
 - Si vous n'êtes pas certain de la réponse, donnez une estimation aussi juste que possible.
 - Veuillez répondre à *chaque* partie de cette question que vous ayez travaillé ou non. Si vous n'avez pas touché de revenu d'une source donnée, remplissez le cercle "Aucun".
 - Si vous avez touché un revenu de l'étranger, prière de l'indiquer en dollars canadiens. Toutefois, si vous avez immigré au Canada depuis le 1^{er} janvier 1970, ne déclarez pas le revenu reçu avant votre arrivée au Canada.
- a) Déclarez le total des salaires et traitements *avant* déductions de l'impôt sur le revenu, des pensions, etc. (n'indiquez pas le montant net). Comptez les soldes et les allocations militaires et ajoutez tous les pourboires, commissions et gratifications reçus en 1970. Ne tenez pas compte de la pension gratuite ni du remboursement de dépenses de voyage ou autres. Les vendeurs qui ont travaillé pour plus d'une entreprise ou qui avaient leur propre bureau ou leur propre personnel, doivent l'indiquer à la partie b). Les propriétaires d'une entreprise non constituée en société doivent l'indiquer à la partie b) ou c).

Instructions for Questions – Concluded

- (b) Give an amount only if you owned and operated a non-farm, unincorporated business or profession during 1970, whether by yourself or in partnership. Please report net earnings (gross receipts minus expenses of operation). Do not subtract personal deductions such as income tax and pensions.

In case of a partnership, report only your share of the earnings. If you lost money, give amount and write "Loss".

- (c) Give an amount only if you operated a farm in 1970, by yourself or in partnership. Give your net income (gross receipts from farm sales minus depreciation and costs of operation). In cases of partnership, report only your share of the earnings. Cash advances should be included in gross receipts for the year in which they are received. Wheat reduction payments should also be included as farm income when determining "net income from operating a farm". Answer the question even if you employed a hired manager to run your farm, and deduct the manager's salary as expenses. If you rent out your farm, report your rent receipts in part (d) 6. If you lost money, give amount and write "Loss".

- (d) 1. Report family and youth allowances if you actually received the cheques. Do not report them to the children for whom they are paid. Payments are usually made to the mother or legal guardian.
2. Do not include retirement pensions to civil servants, RCMP or military personnel. These should be reported in (d) 4.
3. Include here also workmen's compensation, mothers' allowances, pensions for widows, the blind and the disabled, as well as cash welfare payments and training allowances from all levels of government. Include veterans' disability pensions and allowances. Retirement pensions for career military personnel should be reported in (d) 4.
4. Report here any income you received as a result of previous employment by yourself or a deceased relative. Include pensions to retired RCMP, career military or Civil Service employees, and all annuities regardless of who purchased them. Do not include cash refunds made in a lump sum.
5. Report interest from deposits in banks, trust companies, co-operatives, Credit Unions, etc., as well as bond and debenture interest and all dividends.
6. Include here net rents from real estate (including farm land), mortgage and loan interest, regular income from an estate or trust fund, and interest from insurance policies. If this total is a loss, write "Loss" beneath the entry.
7. Include here all regular income (not one-time lump-sum payments) not covered in the questions above. Examples are:
- (i) alimony;
 - (ii) child support;
 - (iii) payments from Children's Aid for care of wards;
 - (iv) periodic support from persons not in the household;
 - (v) net income from roomers and boarders;
 - (vi) income from abroad (i.e. pensions) except dividends and interest, which should go into (d) 5; and
 - (vii) scholarships.

Instructions pour questions – fin

- b) N'indiquez un montant que si vous étiez propriétaire et exploitiez une entreprise individuelle non agricole ou si vous exerciez une profession en 1970, soit seul ou avec des associés. Déclarez les gains nets (recettes brutes moins dépenses d'exploitation). Ne soustrayez pas les déductions personnelles telles que l'impôt sur le revenu et les pensions. Si vous avez des associés, ne déclarez que votre part des gains. Si vous avez perdu de l'argent, indiquez le montant et inscrivez "Perte".

- c) N'indiquez le montant que si vous exploitiez une ferme en 1970, soit seul ou avec des associés. Inscrivez votre revenu net (recettes brutes provenant de la vente de produits agricoles moins l'amortissement et les frais d'exploitation). Si vous avez des associés, ne déclarez que votre part des gains. Les avances en espèces doivent être comprises dans les recettes brutes pour l'année où vous les avez reçues. Les paiements pour réduction d'emblavures doivent être comptés comme revenu agricole dans le calcul du "revenu net provenant de l'exploitation d'une ferme". Répondez à la question même si vous avez employé un gérant pour administrer votre ferme. Soustrayez alors le traitement du gérant comme dépense. Si vous louez votre ferme à quelqu'un, déclarez-en le loyer à la partie d) 6. Si vous avez perdu de l'argent, indiquez le montant et inscrivez "Perte".

- d) 1. Inscrivez le montant des allocations familiales, et des allocations scolaires si vous êtes *la personne à qui les chèques sont adressés*. Ne comptez pas ces montants comme revenu des enfants pour qui ils sont versés. En général, les paiements sont faits à la mère ou au tuteur. Ceci ne comprend pas les bourses d'études.
2. Ne comptez pas les pensions de retraite des fonctionnaires, des membres de la Gendarmerie royale du Canada et des militaires. Ces pensions doivent être déclarées à d) 4.
3. Comptez également ici les indemnités des victimes d'accidents du travail, les allocations aux mères nécessiteuses, les pensions aux veuves, aux aveugles et aux invalides, de même que les paiements de secours et les paiements de recyclage reçus d'une administration publique. Comptez les pensions et allocations d'invalidité des anciens combattants. Les pensions de retraite des militaires de carrière doivent être déclarées à d) 4.
4. Inscrivez tout revenu provenant d'un emploi occupé antérieurement par vous-même ou par un parent décédé, ainsi que les pensions de retraite versées aux membres de la G.R.C., militaires de carrière ou fonctionnaires, ainsi que les rentes sur l'État, quel qu'en soit l'acheteur. Ne comptez pas les remboursements reçus sous forme de paiements forfaitaires.
5. Déclarez les intérêts de dépôts dans des banques, sociétés de fiducie, coopératives, caisses populaires, etc., ainsi que d'obligations de tous genres et les dividendes.
6. Inscrivez ici les loyers *nets* provenant d'une propriété (y compris une ferme), les intérêts sur prêts et hypothèques, le revenu régulier provenant d'une succession ou d'un fonds de fiducie et les intérêts sur polices d'assurance, etc. Si le total représente une perte, inscrivez "Perte" sous le chiffre.
7. Inscrivez ici tout autre revenu régulier (à l'exclusion des paiements forfaitaires) que vous n'aviez pas à déclarer ci-dessus, tel que:
- i) pension alimentaire;
 - ii) soutien d'un enfant;
 - iii) pension pour la garde d'un pupile de l'Aide à l'enfance;
 - iv) soutien périodique reçu de personnes non membres du ménage;
 - v) revenu net provenant de chambreurs et de pensionnaires;
 - vi) revenu reçu de l'étranger (c.-à-d., pensions), sauf les dividendes et intérêts, qui doivent être déclarés à d) 5; et
 - vii) bourses d'études.



LABOUR FORCE SURVEY QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE-ENQUÊTE SUR LA POPULATION ACTIVE

QUESTIONNAIRE DE LA MAIN-D'OEUVRE Remplir un questionnaire pour chaque membre du ménage âgé de 14 ans ou plus.

FORMULE 2-51 ES

1. Unité primaire d'échantillonnage 2. Numéro du segment 3. Numéro de liste 4. Ligne

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

5. Nom Prénom 6. Enquête

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

À L'USAGE EXCLUSIF DU BUREAU

Unité primaire d'échantillonnage	0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9
Numéro du segment	0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9
Numéro de liste	0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9
Numéro de la ligne	0-1	1-2	2-3	3-4	4-5	5-6	6-7	7-8	8-9

7. Sexe Mâle Féminin B. État matrimonial Célibataire marié(e) Autre

9. Relation avec le chef du ménage Chef Épouse Fils ou fille Gendre Bru Autre parent Chambreur Pensionnaire Employé Autre

10. Âge 0-1 1-2 2-3 3-4 4-5 5-6 6-7 7-8 8-9

11. ACTIVITÉ PRINCIPALE Qu'a fait cette personne durant la majeure partie de la semaine dernière? Cherchait du travail En permanence incapable de travailler Tenait maison Allait à l'école Retirée ou volontairement inactive Autre

12. ACTIVITÉ SECONDAIRE Cette personne a-t-elle fait autre chose la semaine dernière? Cherchait du travail Avait un emploi mais ne travaillait pas Tenait maison Allait à l'école Retirée ou volontairement inactive N'a pas fait autre chose

13. Combien d'heures cette personne a-t-elle travaillé la semaine dernière? 0-1 1-2 2-3 3-4 4-5 5-6 6-7 7-8 8-9

14. Depuis combien de mois cette personne cherche-t-elle du travail? Moins de 1 1-3 4-6 7-12 13-18 19 ou plus 15. Cette personne a-t-elle cherché un emploi à plein temps ou à temps partiel la semaine dernière? À plein temps À temps partiel

À L'USAGE EXCLUSIF DU BUREAU

001-21	031-39	041-47	051-99	101-47	151-53	161-69	172-79
183-229	231-39	242-49	251-59	261-69	271-74	286-89	291-98
311-18	321-29	331-39	341-59	365-69	371-79	381-99	404-21
501-45	548	572-79	602-29	631-99	702-37	702-37	702-37
801-09	821	823-25	827-28	831	851-59	861-69	871-72
874-79	891-99	902-09	931	951	991	991	991
Manag	Prof	Cler	Sales	Serv	Trans	Comm	Comm
Farm	Log	Fish	Min	Craft	Lab	Lab	Lab
P	PG8	PGNB	OA	E	NP	NP	NP

POUR "W", "L" OU "J" À LA QUESTION 11 OU 12 DEMANDER

16. Pour qui cette personne travaillait-elle? nom de la compagnie, organisme du gouvernement ou personne

17. **INDUSTRIE** Dans quel genre de commerce ou industrie travaillait cette personne?

18. **OCCUPATION** Quel genre de travail faisait cette personne dans cette industrie?

19. À quelle classe de travailleurs appartenait cette personne? A TRAVAILLÉ POUR D'AUTRES PERSONNES PROPRE ENTREPRISE, FERME OU PROFESSION

POUR 1-34 HEURES À 13 OU "J" À 11 OU 12 DEMANDER

20. Cette personne travaille-t-elle habituellement 35 heures ou plus à son emploi actuel? Non Oui **Passer à 23**

21. SI "NON" À 20 DEMANDER Cette personne préférerait-elle travailler 35 heures ou plus? Non Oui

22. SI "OUI" À 21 DEMANDER Pourquoi cette personne ne travaille-t-elle pas d'habitude 35 heures ou plus par semaine? Responsabilités domestiques Âge ou invalidité physique Allait à l'école Autre (préciser ci-dessous)

SI "OUI" À 20 OU "J" À 11 OU 12 DEMANDER

23. Pourquoi cette personne a-t-elle travaillé moins du nombre habituel d'heures la semaine dernière? A perdu son emploi A trouvé un emploi au cours de la semaine Congé-ment temporaire Travaille à temps réduit Autre

ACTIVITÉ LE MOIS DERNIER

24. ACTIVITÉ PRINCIPALE Qu'a fait cette personne la semaine terminée le.....? Cherchait du travail Avait un emploi mais ne travaillait pas En permanence incapable de travailler Tenait maison Allait à l'école Retirée ou volontairement inactive Autre

25. ACTIVITÉ SECONDAIRE Cette personne a-t-elle fait autre chose cette semaine-là? Cherchait du travail Avait un emploi mais ne travaillait pas Tenait maison Allait à l'école Retirée ou volontairement inactive N'a pas fait autre chose

26. Cette personne a-t-elle été interviewée? Non Oui

LES QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES

27. **POUR TOUTES PERSONNES**

A. Quelle est la classe ou l'année la plus avancée que cette personne a atteinte au cours de ses études? Inférieure à la 5 5-6 7-8 9-11 12-13 Université ou école normale Autres études postsecondaires

B. Cette personne était-elle aux études à plein temps en mars de cette année? Non Oui **POSEZ C**

C. Quel genre d'éducation cette personne fréquentait-elle en mars? C.E.G.E.P., Collège Communautaire Collège D'Enseignement Secondaire Supérieur Université ou École Normale École de Métiers ou Collège des adultes Cours de formation

D. Qu'est-ce que cette personne a l'intention de faire à l'automne? ÉTUDES À PLEIN TEMPS AUTRE QU'ÉTUDES À PLEIN TEMPS Travailler ou chercher du travail Autre Incertain

28. Faites vos commentaires sur toute situation vague, difficile ou anormale

Raison pour laquelle, il n'y a pas eu d'interview

DIVISION DES OPERATIONS REGIONALES BUREAU FEDERAL DE LA STATISTIQUE ATTENTION - PRENEZ SOIN DE NE RIEN ÉCRIRE DANS L'ESPACE RÉSERVÉ AUX MARQUES DE SYNCHRONISATIONS

CATALOGUE

94-760

(BULLETIN 3.6-2)

1971 Census of Canada

Recensement du Canada de 1971

ERRATA

In Table 3, for females in the age group 65 years and over (lines 8, 16, 24, 32, 40 and 48 of each of pages 3-2, 3-4, 3-6 and 3-8) figures shown under columns "\$10,000 and over" and "Median, all persons with income" should be changed to read as follows:

Au tableau 3, pour les femmes du groupe d'âge des 65 ans et plus (lignes 8, 16, 24, 32, 40 et 48 de chacune des pages 3-2, 3-4, 3-6 et 3-8), il faudrait remplacer les chiffres qui apparaissent aux colonnes intitulées "\$10,000 et plus" et "Médiane, toutes les personnes ayant un revenu" par ceux qui suivent:

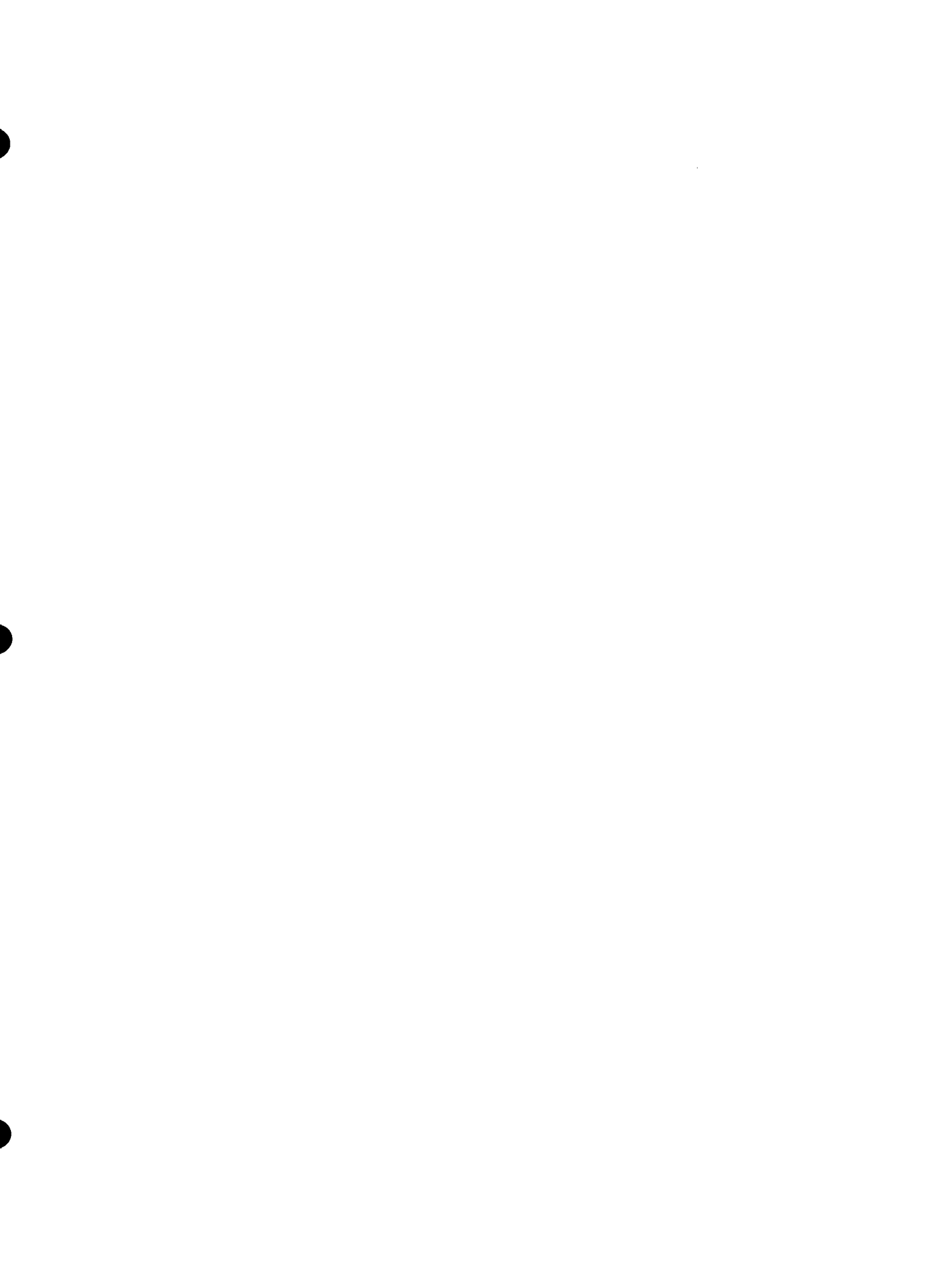
8-2300-684

No.	Census metropolitan area and age group - Région métropolitaine de recensement et groupe d'âge	\$10,000 and over - et plus		Median, all persons with income - Médiane, toutes les personnes ayant un revenu	
		Published - Publié	Revised - Rectifié	Published - Publié	Revised - Rectifié
	<u>Page 3-2</u>				
8	Calgary, Alta. - Alb. 65 years and over - ans et plus	13,690	220	1	1,666
16	Chicoutimi - Jonquière, Qué. 65 years and over - ans et plus	2,810	10	1	1,488
24	Edmonton, Alta. - Alb. 65 years and over - ans et plus	15,500	265	1	1,648
32	Halifax, N.S. - N.-É. 65 years and over - ans et plus	8,380	195	1	1,718
40	Hamilton, Ont. 65 years and over - ans et plus	23,465	630	1	1,644
48	Kitchener, Ont. 65 years and over - ans et plus	9,855	215	1	1,685

No.	Census metropolitan area and age group - Région métropolitaine de recensement et groupe d'âge	\$10,000 and over - et plus		Median, all persons with income - Médiane, toutes les personnes ayant un revenu	
		Published - Publié	Revised - Rectifié	Published - Publié	Revised - Rectifié
	<u>Page 3-4</u>				
8	London, Ont. 65 years and over - ans et plus	14,745	525	1	1,804
16	Montréal, Qué. 65 years and over - ans et plus	110,570	2,285	1	1,616
24	Ottawa - Hull, Ont., Qué. 65 years and over - ans et plus	23,975	640	1	1,736
32	Ontario (Part) 65 years and over - ans et plus	20,100	615	1	1,793
40	Québec (Part) 65 years and over - ans et plus	3,880	25	1	1,535
48	Québec, Qué. 65 years and over - ans et plus	18,840	280	1	1,570

No.	Census metropolitan area and age group — Région métropolitaine de recensement et groupe d'âge	\$10,000 and over — et plus		Median, all persons with income — Médiane, toutes les personnes ayant un revenu	
		Published — Publié	Revised — Rectifié	Published — Publié	Revised — Rectifié
	<u>Page 3-6</u>				
	Regina, Sask.				
8	65 years and over — ans et plus	6,240	50	1	1,549
	St. Catharines — Niagara, Ont.				
16	65 years and over — ans et plus	14,615	3,505	1	1,722
	St. John's, Nfld. — T.-N.				
24	65 years and over — ans et plus	5,090	1,060	1	1,664
	Saint John, N.B. — N.-B.				
32	65 years and over — ans et plus	5,930	340	1	1,753
	Saskatoon, Sask.				
40	65 years and over — ans et plus	6,245	215	1	1,600
	Sudbury, Ont.				
48	65 years and over — ans et plus	3,170	450	1	1,637

No.	Census metropolitan area and age group - Région métropolitaine de recensement et groupe d'âge	\$10,000 and over - et plus		Median, all persons with income - Médiane, toutes les personnes ayant un revenu	
		Published - Publié	Revised - Rectifié	Published - Publié	Revised - Rectifié
	<u>Page 3-8</u>				
8	Thunder Bay, Ont. 65 years and over - ans et plus	4,925	55	1	1,713
16	Toronto, Ont. 65 years and over - ans et plus	116,645	215	1	1,596
24	Vancouver, B.C. - C.-B. 65 years and over - ans et plus	59,535	50	1	1,564
32	Victoria, B.C. - C.-B. 65 years and over - ans et plus	17,200	100	1	1,714
40	Windsor, Ont. 65 years and over - ans et plus	13,380	65	1	1,598
48	Winnipeg, Man. 65 years and over - ans et plus	28,835	25	1	1,510



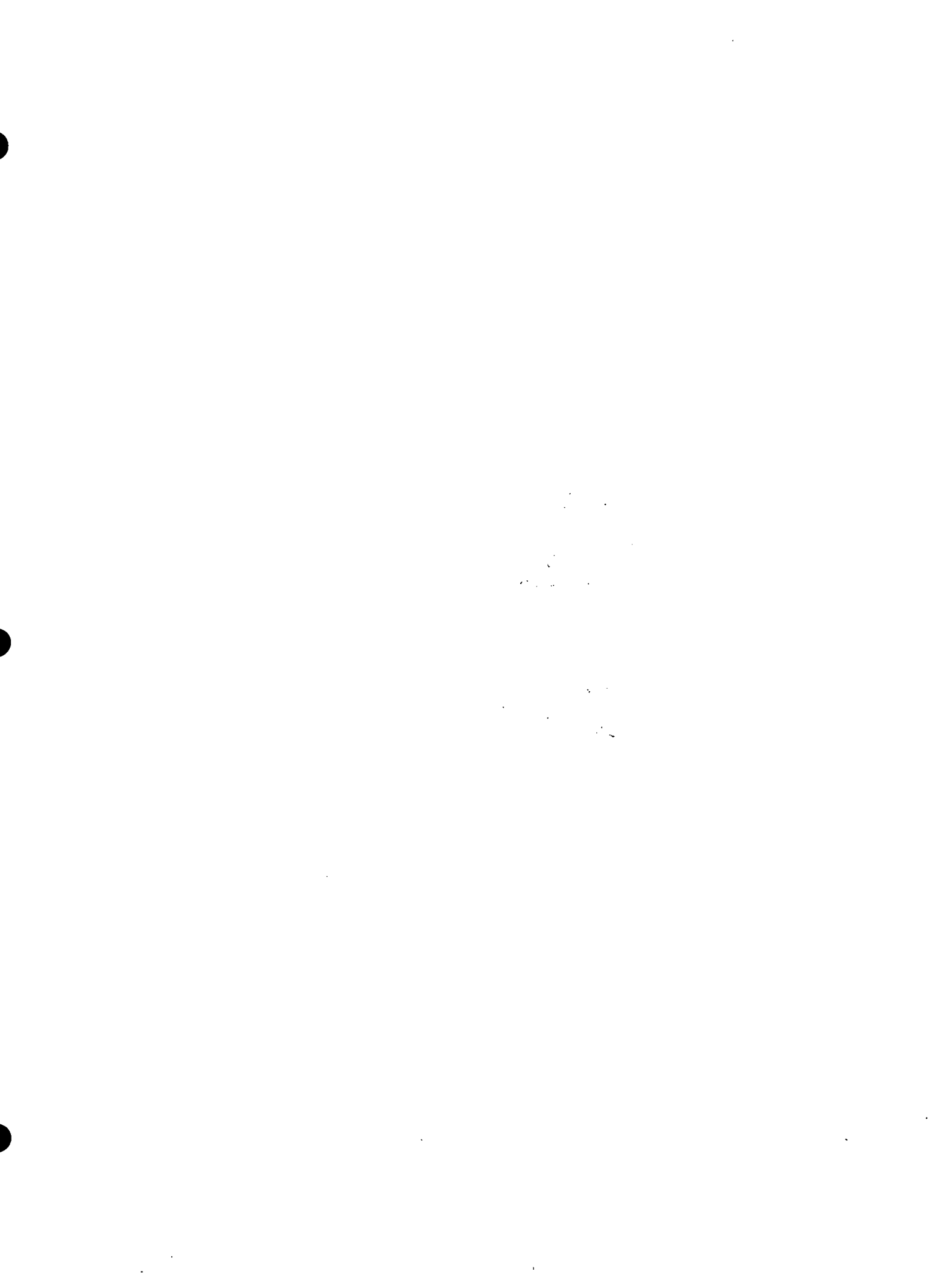


1010017845

DATE DUE
DATE DE RETOUR

APR 12 1977	CHHAKAN CUR		
APR 26 1977			
MAY 3 1981			
MAY 26 1981			
MAY 26 1981	JEKobson		
NOV 16 1981			
SEP 10 1982			

LOWE-MARTIN No. 1137



Publications of the Census of Canada, 1971

This report is one of the Volume Series of publications of the 1971 Censuses of Population, Housing and Agriculture. Altogether, there are some 225 reports in this series prepared in such a way that by removal of their covers the contents can be combined to form the materials comprising the 6 volumes and 25 separate volume parts in the entire series. A hard-covered binder, suitably titled, is included in the composite price to purchasers of the complete set of reports for any given volume part.

Catalogue of reports

A catalogue is available which describes the individual reports in the Volume Series of 1971 Census publications as well as reports in other series (i.e., Advance Series, Census Tract Series, and Special Series). The catalogue also includes a price list and an order form. A copy of this catalogue may be obtained from Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6. For further information on census publications, address your inquiry to Information Division, Statistics Canada.

How to order reports

Orders for reports may be sent to Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6, or to Publishing Division, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Enclose payment with your order in the form of a cheque or money order made payable to the Receiver General of Canada. If more convenient, census publications may be ordered from Information Canada bookstores in Halifax, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, or Vancouver. For other details concerning deposit accounts, bulk orders, etc., contact Publications Distribution, Statistics Canada.

Other forms of publication

In addition to the tabulated results of the 1971 Census published in reports and bulletins, a large number of tables will be issued to users as copies of computer print-outs. These will also be available in microform. A variety of statistical tables may be purchased on computer "summary" tapes for further computer analysis by users. Details of the content, prices, and availability of census tabulations in these output media may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Special tabulations

To the extent that confidentiality constraints permit, Statistics Canada will produce for users at cost, special tabulations not already included in the planned tabulation programme. Requests should be sent to the Census User Inquiry Service specifying clearly the precise classifications or cross-classifications and the geographic areas. The exact categories for each characteristic and a rough table layout should be included.

Maps and geographic files

Large-scale maps may be purchased to show the boundaries of enumeration areas (i.e., the territory covered by each Census Representative in taking the census), as well as small-scale maps of census divisions and other statistical areas. Supporting documentation relating to the census geographic files (i.e., place names, codes, etc.) are available in tabular form identifying the component enumeration areas of administrative and statistical units (e.g., towns, villages, municipalities, tracts). Further details, including costs to users, may be obtained from the User Inquiry Service of the Census Field of Statistics Canada.

Publications du recensement du Canada de 1971

Le présent bulletin fait partie de la série des volumes des recensements de la population, du logement et de l'agriculture de 1971. Cette série compte au total environ 225 bulletins présentés de telle sorte qu'en retirant leur couverture l'utilisateur peut les réunir et constituer ainsi les 6 volumes de la série, qui comprennent 25 parties distinctes. Un auto-relieur à couverture rigide portant le titre approprié est compris dans le prix d'achat de la série complète des bulletins constituant une partie de volume.

Catalogue

On peut se procurer un catalogue qui décrit chaque bulletin de la série des volumes du recensement de 1971, ainsi que les bulletins des autres séries (série préliminaire, série des secteurs de recensement et série spéciale). Le catalogue contient également une liste de prix et une formule de commande. On peut obtenir un exemplaire de ce catalogue en s'adressant à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Pour tout renseignement complémentaire sur les publications du recensement, s'adresser à la Division de l'information de Statistique Canada.

Commandes de bulletins

Les commandes de bulletins peuvent être envoyées à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6, ou à la Division de l'édition, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Toute commande doit être accompagnée d'un chèque ou d'un mandat établi à l'ordre du Receveur général du Canada. On peut aussi commander les publications du recensement aux librairies d'Information Canada de Halifax, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. Pour plus de détails sur les comptes de dépôt, les commandes en gros, etc., s'adresser à la Distribution des publications, Statistique Canada.

Autres formes de publication

En plus des diverses publications contenant les résultats du recensement de 1971, de nombreux tableaux seront mis à la disposition des utilisateurs sous forme d'états mécanographiés. Ces tableaux seront également disponibles en microcopie. Les utilisateurs désireux de faire des analyses par des moyens mécanographiques pourront également se procurer un large éventail de tableaux statistiques sur bandes "sommaries". Pour tout renseignement sur le contenu, le prix et la disponibilité des résultats du recensement sur ces supports, s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Totalisations spéciales

Dans la mesure où le respect du secret des données le permettra, Statistique Canada établira, à l'intention des utilisateurs qui en acquitteront les frais, des totalisations spéciales qui ne font pas encore partie du programme d'exploitation prévu. Il faut envoyer les demandes au Service-utilisateurs des données du recensement en précisant bien les classements ou recoupements et les régions géographiques. Il faut inclure les catégories exactes pour chaque caractéristique et une ébauche de la disposition des tableaux.

Cartes et fichiers géographiques

Les utilisateurs pourront se procurer des cartes à grande échelle indiquant les limites des secteurs de dénombrement (c.-à-d. des territoires recensés par chaque représentant du recensement) ainsi que des cartes à petite échelle des divisions de recensement et des autres secteurs statistiques. Les documents constituant les fichiers géographiques (noms, codes, etc. géographiques) sont disponibles sous forme de tableaux présentant les différents secteurs de dénombrement qui constituent les unités administratives et statistiques (par ex., villes, villages, municipalités et secteurs de recensement). Pour plus de détails et pour une indication des frais, s'adresser au Service-utilisateurs du Secteur du recensement de Statistique Canada.